

GUIDE

NOUVELLE-CALÉDONIE



Tèi nédèè 3^{ème} rö névâ xé-ré rö-a Kalédoni
Thupene la 3^{ème} e Kaledoni
Thubenelo re 3^{ème} omei Kaledronia
Géé nâ cèurù 3^{ème} naa nâpô Kalédonia

Après la 3^e



CHOISIR SON ORIENTATION



Sommaire

Bien choisir sa poursuite d'études

Qui peut m'aider ? Où trouver des informations ?	3
Le calendrier de l'orientation en classe de 3 ^e	4-5
Les formations après la 3 ^e	6
Les voeux possibles	7

La voie générale & technologique

3 années : 2^{de}, 1^{re}, Terminale	8
La 2^{de} générale et technologique (GT) :	
■ 9 enseignements communs,	9
■ Enseignements d'exploration (EE),	10-11
■ Enseignements facultatifs	11
Tableau des enseignements et horaires	12
Le sport et les études	13
Des formations particulières	14 à 15
Les différentes séries de bac	16-17
Les lycées GT et leurs formations	18-20

Bourses provinciales	21
----------------------	----

La voie professionnelle

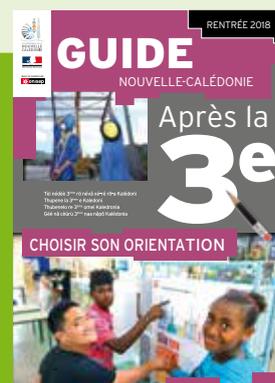
En 1 ^{re} année de CAP (2 ans) ou en 2 ^{de} professionnelle (3 ans)	22
Un diplôme professionnel, et après ?	23
■ CAP/ CAP agricole	24 à 29
■ Bac pro	30 à 36
■ L'apprentissage	37
Les établissements et leurs formations	38 à 41

Infos pratiques

Questions / réponses	42-43
Collégiens/iennes en situation de handicap	44-45
Autres possibilités	46
Adresses utiles	47
Zoom sur l'enseignement des Langues et Cultures Kanak (LCK)	48

Directeur de publication : Le Vice-recteur, directeur des enseignements de la Nouvelle-Calédonie, Jean-Charles Ringard-Flament. **Conception et rédaction :** Chef de service SAIO : Zhor Gable ; La professeure documentaliste au CIO, Sarah Dulradjak ; L'assistante administrative au SAIO, Malika Boualam. **Traduction :** SELCK (Drehu : Henri Selefen, Nengone : Raymond Cawa, Paicî : Marie-Bernard Toutikian et Arielle Meray, Aje : Solange Ponidja). **Réalisation :** Pro Création. **Impression :** IRN en juin 2017. **Remerciements :** À tous les élèves interviewés, et photographiés. Aux établissements pour leur accueil. Aux différents services du vice-rectorat, au CIO, et aux partenaires pour leur contribution.

Avec le soutien de l'Onisep



Bien choisir sa poursuite d'études...



<http://cio.ac-noumea.nc>



Qui peut m'aider ?

Le **professeur principal** vous accompagne tout au long de votre démarche d'orientation. Il vous propose un entretien personnalisé d'orientation.

Les **autres professeurs**, le **professeur documentaliste**, le **conseiller principal d'éducation** (CPE), le **directeur d'établissement**... peuvent aussi vous conseiller.

Le **conseiller d'orientation-psychologue** peut vous apporter un conseil spécialisé dans le cadre d'un entretien d'orientation approfondi (CIO). En collège et/ou en lycée, il exerce dans le cadre d'une permanence hebdomadaire pendant laquelle il accueille les élèves et leurs familles individuellement pour les accompagner, les informer sur les parcours de formation.

Votre **entourage** (familles, amis, rencontres...).

Les **anciens élèves**. Pensez aussi à les interroger !

Les **fédérations de parents d'élèves** : la FAPEP, la FCPE, et l'UGPE.

Les **directions des enseignements privés** :

- La DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique.
- L'ASEE : Alliance Scolaire de l'Église Évangélique de Nouvelle-Calédonie.
- La FELP : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie.

→ Adresses utiles en page 47

Où trouver des informations ?

Sites Internet

- <http://cio.ac-noumea.nc>
- www.ac-noumea.nc
- www.onisep.fr

Le centre d'information et d'orientation (CIO)

Le Centre d'information et d'Orientation de Nouméa avec ses quatre antennes réparties sur le territoire est un service public gratuit de l'Éducation Nationale. Il accueille tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions. Vous pouvez y consulter librement la documentation du kiosque ONISEP, ou être reçu en entretien individuel par un conseiller d'orientation-psychologue. Le CIO et ses antennes travaillent également en étroite collaboration avec les collèges et lycées publics afin d'accompagner les élèves dans leurs projets scolaires et professionnels.

Le centre de documentation et d'information (CDI)

C'est le « lieu-ressource » de votre établissement pour la recherche d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs... Les professeurs-documentalistes pourront vous aider dans vos recherches.

Rendez-vous aux **journées portes ouvertes** des établissements pour découvrir les lycées, les méthodes de travail, les nouveautés par rapport au collège, etc. Cette démarche vous aidera à clarifier votre choix.

L'ONISEP : www.onisep.fr

*** onisep.fr**

- **La collection « Parcours »** présente les formations et les métiers par secteurs.
- **La collection « Zoom métiers »** présente des fiches métiers : activités professionnelles, conditions de travail, profil, études ...



L'IDC (Institut de développement des compétences) : www.idnc.nc

- **Des informations sur les métiers.**
- **Des informations sur les « métiers porteurs » en Nouvelle-Calédonie.**

CONTACTS



Centre d'Information et d'Orientation à Nouméa

10, rue Georges Baudoux
BP 500 - 98845 Nouméa
Tél. : 26 61 66
<http://cio.ac-noumea.nc>
Email : cio@ac-noumea.nc

Sans Rendez-vous :

- Du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 12h30 à 16h. Et le vendredi de 12h30 à 16h.
- Pendant les vacances scolaires de 8h à 11h et de 12h à 15h.
- Fermeture annuelle (dates à consulter sur www.ac-noumea.nc)

Sur Rendez-vous :

Antenne de La Foa
Au collège public de La Foa
Tél. : 44 33 04
Email : cio.lafoa@ac-noumea.nc

Antenne de Poindimié

Au lycée de Poindimié
Tél. : 42 32 01
Email : cio.poindimie@ac-noumea.nc

Antenne de Koné

Au collège de Koné
Tél. : 47 37 99
Email : cio.kone@ac-noumea.nc

Antenne des Îles

Au lycée des Îles à Wé, à Lifou
Tél. : 45 18 90
Email : cio.iles@ac-noumea.nc

Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie

www.ac-noumea.nc
Immeuble Flize - 1, avenue des frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa CEDEX
Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

Le calendrier de l'orientation de

La fin de la classe de 3^e correspond au 1^{er} palier d'orientation au sortir du collège : il faut choisir entre la voie générale et technologique et la voie professionnelle. Un calendrier précis rythme la progression du projet personnel de l'élève vers la décision d'orientation débouchant sur l'affectation. Mémo des principales étapes.

↘ 1^{er} trimestre

réflexion et information

Le 1^{er} trimestre doit vous permettre de vous informer pour préparer « l'après collège » avec votre famille. Utilisez les ressources du centre d'information et de documentation (CDI) de votre collège, sur les différentes formations et les métiers qui vous intéressent. Échangez avec votre professeur/e principal/e, le/la conseiller/ère d'orientation-psychologue.

Préparez votre stage d'observation en milieu professionnel pour mieux connaître la réalité du monde du travail.

Pensez à noter les rendez-vous importants de l'année : salons, forums, journées portes ouvertes...

↘ Juillet

les intentions provisoires

→ Vous indiquez votre (ou vos) vœu(x) provisoire(s) sur la fiche de dialogue **1** (aussi appelée fiche-navette ou fiche de liaison) remise par le collège :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} spécifique (pour le bac sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration, STHR) ;
- 2^{de} adaptée à Lycée Do Kamo ;
- 2^{de} professionnelle (bac pro en 3 ans) ;
- 1^{re} année de CAP ou CAP agricole.

↘ Août

les propositions du conseil de classe

→ Le conseil de classe formule une première proposition d'orientation. Cette proposition constitue la base d'un dialogue avec votre professeur principal et le conseiller d'orientation-psychologue (COP) en vue d'un choix définitif.

↘ Octobre

la demande d'orientation

→ Vous faites votre (ou vos) vœu(x) définitif(s) en complétant la fiche de dialogue **1**.

la demande d'affectation

→ Vous devez aussi remplir le dossier de demande d'affectation **2** (établissements souhaités et formations précises demandées).

Important : présenter un dossier pour intégrer une formation n'assure pas automatiquement une place dans un établissement.

Lire page 7 : **Les vœux d'affectation.**

1 Fiche de dialogue

Aussi appelée fiche-navette ou fiche de liaison, elle est présente lors des différentes phases d'orientation. Elle permet à l'élève et à sa famille d'indiquer les vœux provisoires d'orientation (au 2^e trimestre) et les vœux définitifs (au 3^e trimestre). Y sont notées également les propositions du conseil de classe et la décision d'orientation du chef d'établissement, voire celle de la commission d'appel. Ce document, témoin de toute la procédure d'orientation, a une valeur juridique.

2 Demande d'affectation

À la fin de la 3^e, l'élève indique par ordre de préférence, dans un dossier en ligne, les établissements où il voudrait être affecté. En fonction de sa (ou ses) demande(s) d'orientation (2^{de} générale et techno ; 2^{de} spécifique ; 2^{de} pro ; 1^{re} année de CAP...) il précise, pour chacune d'elles, ses choix d'enseignements d'exploration et/ou de spécialités professionnelles.

Pour les affectations en centre de formation d'apprentis (CFA), en maison familiale et rurale (MFR), en établissement privé l'élève doit impérativement contacter l'établissement de son choix.

Bien se renseigner auprès du centre d'information et d'orientation (CIO) ou du collège.

3 Recours

Appel : En cas de désaccord avec l'orientation définitive prononcée par le chef d'établissement, la famille de l'élève peut faire appel, dans un délai de 3 jours ouvrables après la notification de la décision d'orientation. Elle joint alors à la fiche de dialogue une lettre adressée au président de la commission d'appel expliquant les motifs de l'appel et/ou demandant à être entendue par la commission. La famille peut également se faire représenter.

Redoublement : la famille peut obtenir le redoublement pour la durée d'une seule année scolaire :

- en cas de désaccord avec la décision d'orientation,
- ou exceptionnellement, pour pallier une période importante de rupture des apprentissages scolaires.

la classe de 3^e

Novembre

la décision d'orientation du conseil de classe

→ Le conseil de classe du 3^e trimestre formule une proposition d'orientation, en réponse à votre (ou vos) demande(s) d'orientation :

- Si elle est conforme à votre demande, la proposition d'orientation devient alors une décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement.
- Si elle est différente, le chef d'établissement prend la décision définitive, après un entretien avec votre famille.
- Si le désaccord persiste après cette entrevue, votre famille peut faire un recours **3**, auprès d'une commission d'appel (dans un délai de 3 jours après la décision) qui arrêtera la décision d'orientation définitive.

→ C'est ensuite vous et votre famille qui choisissez les enseignements d'exploration et les spécialités de diplômes professionnels. Votre demande sera satisfaite dans la limite des places disponibles, après traitement informatisé par la procédure Affelnet⁽⁴⁾.

Décembre

l'affectation

→ Le jour du brevet, le collège vous donne votre affectation **4**.

→ Dès réception de cette dernière, vous devez, avec votre famille, impérativement procéder à votre inscription **5** dans le délai indiqué sur le dossier. Sinon, la place sera considérée comme vacante et pourra être attribuée à un autre demandeur.

Entretien personnalisé d'orientation

L'entretien personnalisé se déroule dès que possible dans l'année, entre le professeur principal, vous et votre famille. L'objectif : vous aider à faire le point sur votre scolarité et envisager les poursuites d'études qui vous conviennent. Le COP (conseiller d'orientation-psychologue) du collège peut être sollicité en cas de besoin.

Le parcours Orientation

Mis en place de la 6^e à la fin du lycée, ce parcours éducatif vous permet de vous informer pour bien préparer votre orientation, de réfléchir à votre projet personnel et de découvrir le monde économique et professionnel, par une visite ou un stage en entreprise, des activités en classe conduites par vos enseignants ou le COP (conseiller d'orientation-psychologue), etc. L'application numérique FOLIOS vous permettra de conserver la trace de ces informations, de vos expériences et compétences scolaires et extrascolaires.

INFO +

Handicap et affectation

Les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier de priorités d'affectation. Faites le point sur vos résultats scolaires et vos projets d'orientation avec votre enseignant référent, votre professeur principal, le COP (conseiller d'orientation-psychologue) et le médecin de l'Éducation nationale. Visitez les établissements que vous souhaitez intégrer et rencontrez leurs responsables. À partir de là, vous pourrez ajuster votre projet de poursuite d'études.

Plus d'informations pages 44-45

4 Notification d'affectation

Elle indique dans quel établissement le vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie vous a attribué une place. L'affectation est informatisée (via le logiciel Affectation des élèves par le net, AFFELNET). Elle prend en compte 4 éléments : la décision d'orientation ; l'ordre des vœux de l'élève et de sa famille ; les résultats scolaires de l'élève ; le nombre de places disponibles.

Attention : cette notification n'équivaut pas à une inscription.

5 Inscription

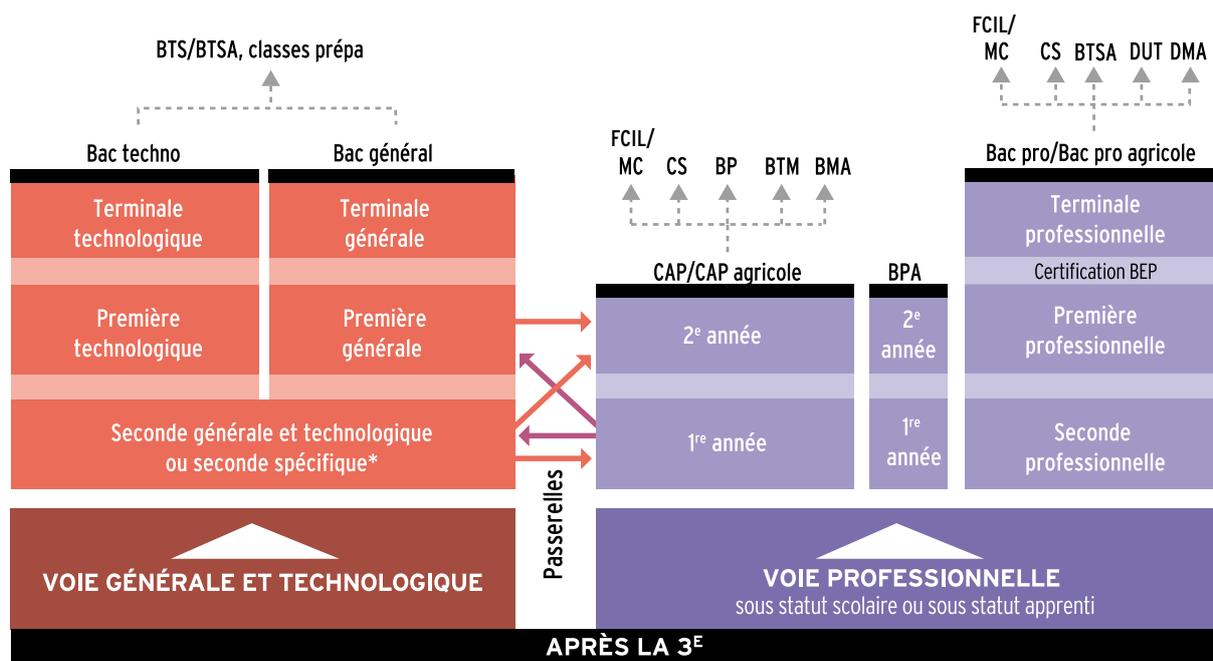
Un dossier est remis par le lycée à la suite de la procédure d'affectation. Sont demandés à la famille : le formulaire de demande d'inscription dûment complété ; le certificat de sortie de l'établissement d'origine indiquant la décision de fin d'année ; les bulletins trimestriels de l'année de 3^e ; un justificatif de domicile ; des photos d'identité de l'élève.

Attention : vous devez impérativement remettre ce dossier au lycée avant les vacances, sous peine de voir la place qui vous a été attribuée proposée à un autre élève.

Les formations après la 3^e

Après la 3^e, vous pouvez vous diriger vers :

- la voie professionnelle, pour préparer un bac pro ou un CAP ;
- la voie générale et technologique, pour préparer un bac général ou technologique.



À SAVOIR

Quelles orientations me sont offertes après la classe de 3^e que j'ai suivie ?

Après une 3^e générale

→ Je m'oriente vers une 2^{de} générale et technologique, ou je m'oriente vers une 2^{de} professionnelle, ou vers un CAP ou un CAP agricole.

Après une 3^e SEGPA

→ En principe, je m'oriente prioritairement vers un CAP ou un CAP agricole (lire aussi en page 25, les CAP prioritaires).

Après une 3^e en ULIS

→ En principe, je m'oriente prioritairement vers un CAP ou un CAP agricole, une ULIS Pro ou un CFA (lire page 45).

Après une 3^e PDMF*, 3^e DP ou DIMA

→ En principe, je m'oriente prioritairement vers un CAP, ou un CAP agricole. → et très exceptionnellement vers une 2^{de} professionnelle.

Après une 3^e avec l'option DP6h*

→ En principe, je m'oriente prioritairement vers une 2^{de} professionnelle ou vers un CAP, ou un CAP agricole. → Très exceptionnellement je m'oriente vers une 2^{de} générale et technologique.

* Ces dispositifs disparaissent en 2018 au profit de la 3^e prépa pro.

Les passerelles : →

Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes voies, et pour éviter des choix figés, il existe des possibilités de stages passerelles en fonction de votre profil (Lire aussi pages 11 et 22).

CAP/CAP agricole

Premier niveau de qualification professionnelle, le CAP vise l'acquisition de techniques précises pour exercer un métier. On peut aussi poursuivre ses études pour se spécialiser.

Bac professionnel/bac professionnel agricole

Décliné dans de nombreuses spécialités, le bac pro offre l'accès direct à l'emploi. La poursuite d'études est toutefois possible, notamment en BTS/BTSA.

Bac technologique

Huit séries au choix : ST2S, STAV, STD2A, STHR, STI2D, STL, STMG, TMD. Le bac techno conduit principalement à des études supérieures techniques à bac + 2 (BTS/BTSA ou DUT), voire plus longues (écoles d'ingénieurs...).

Bac général

Trois séries au choix : la série L (littéraire), ES (économique et social) et S (scientifique). Le bac général s'inscrit dans la perspective d'études supérieures longues.

* 2^{de} spécifique : deux bacs technologiques se préparent à partir d'une 2^{de} spécifique (et non à partir d'une 2^{de} générale et technologique) : STHR (Hôtellerie, lire en page 15) et TMD (Musique et danse, non proposée en Nouvelle-Calédonie).

LEXIQUE

- BEP : brevet d'études professionnelles
- BMA : brevet des métiers d'art
- BP : brevet professionnel
- BPA : brevet professionnel agricole
- BTM : brevet technique des métiers
- BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/brevet de technicien supérieur agricole
- CAP/CAP agricole : certificat d'aptitude professionnelle/certificat d'aptitude professionnelle agricole
- CS : certificat de spécialisation
- DMA : diplôme des métiers d'art
- DUT : diplôme universitaire de technologie
- FCIL : formation complémentaire d'initiative locale
- MC : mention complémentaire

Les vœux possibles

Vous pouvez faire jusqu'à **3 VŒUX**, à classer par ordre de préférence

Vers la 2^{de} générale et technologique :

Si vous souhaitez poursuivre dans la voie générale et technologique, **différentes 2^{de} GT sont possibles** :

➤ Descriptifs des EE en pages 10 à 11

Cas général :

- 2^{de} GT avec 2 Enseignements d'Exploration (EE) + lycée demandé**

En 2^{de} GT avec 2EE, vous êtes **prioritaire sur votre lycée de secteur**, vous devez formuler **obligatoirement au moins un vœu « cas général 2 EE » sur le lycée de secteur.**

L'affectation vous attribuera une place dans un lycée mais ne vous garantira pas l'inscription dans les enseignements d'exploration (EE) que vous indiquez sur le dossier. Les EE offrent une découverte et ne déterminent en rien le passage en 1^{re}. Ainsi, les EE sont à préciser à titre indicatif.

Vous pouvez éventuellement faire des vœux sur d'autres lycées et au deuxième trimestre demander une dérogation pour un autre lycée que celui de votre secteur (voir page 42).

Cas particuliers :

- 2^{de} GT avec 2 EE dont EATDD ou Biotechnologie**, uniquement au lycée agricole et général Michel Rocard
- 2^{de} GT avec 1 EE (EPS ou CDD)**, uniquement aux lycées polyvalents Jules Garnier (EPS ou CDD) ou Do Kamo (EPS)
- 2^{de} GT avec 3 EE (+SI + CIT)**, uniquement aux lycées polyvalents Jules Garnier ou du Mont-Dore, et au lycée agricole et général Michel Rocard
- 2^{de} CHAM + lycée selon les disciplines** (Pas de EE pour ce cas, page 13)
- 2^{de} Spécifique Hôtellerie** uniquement au lycée professionnel commercial et hôtelier (page 15)
- 2^{de} Adaptée** uniquement au Lycée polyvalent Do Kamo (page 14)

- **Option facultative Sport ou Classe européenne** : À préciser également sur le dossier d'inscription. Vérifiez qu'elles soient bien proposées dans l'établissement de votre choix, et possible avec la formation demandée.

- **Enseignement facultatif** : la demande se fait seulement le jour de l'inscription.

Vers la voie professionnelle :

Si vous souhaitez une formation de la voie professionnelle, choisissez une **spécialité et un établissement** qui propose cette formation (pages 22 à 41)

- 1^{re} année de CAP (en 2 ans) + spécialité + établissement**
- 2^{de} pro (bac pro en 3 ans) + spécialité + établissement**

À préciser également sur le dossier d'inscription :

- **Option facultative Sport**
- **ou Classe européenne**

Vérifiez qu'elles soient bien proposées dans l'établissement de votre choix, et possible avec la formation demandée.

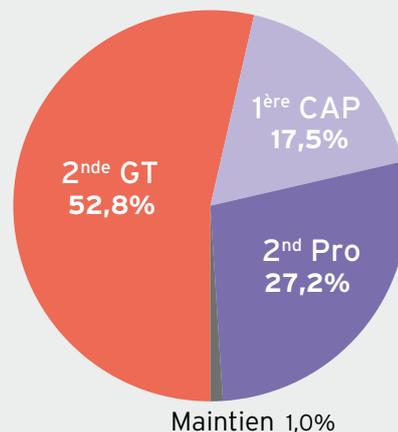
Exemple de 3 vœux,

classés par ordre de préférence :

- 1 *2^{de} pro. Métier de la sécurité au lycée public Petro Attiti*
- 2 *2^{de} GT avec 1 EE (EPS) au Lycée public Jules Garnier*
- 3 *2^{de} GT avec 2 EE, au Lycée public du Mont-Dore (vœu obligatoire au lycée de secteur) (préférence EE : SES + LV3 LK)*

À SAVOIR

Où vont les élèves après la 3^e en Nouvelle-Calédonie ? *



* Source : Bilan de l'orientation post 3^e en Nouvelle-Calédonie en 2016. SAIO vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie

La voie générale ou technologique (GT)

Objectif : Préparer en 3 ans (2^{de}, 1^{re} et terminale) un bac général ou technologique, diplômes ouvrant les portes de l'enseignement supérieur mais ne permettant pas l'accès direct à l'emploi.

↘ En 2^{de} générale et technologique : se déterminer pour une série de 1^{re}

La classe de **2^{de} générale et technologique** est d'abord une classe de détermination. Elle doit vous permettre de préparer et de préciser vos choix en vue d'une orientation en classe de **1^{re} générale** ou de **1^{re} technologique**.

Votre emploi du temps comporte une part très importante d'**enseignements communs** à tous les élèves (80 % du total des enseignements) pour vous donner une culture générale de base.

S'y ajoutent 2 **enseignements d'exploration** au choix (de 1 h 30 à 3 h chacun) pour préparer, en connaissance de cause, votre choix de série de 1^{re}. Ces enseignements vous permettent : 1/ de découvrir de nouveaux domaines disciplinaires et les activités qui y sont associées ; 2/ de vous informer sur les cursus possibles en 1^{re} et en terminale, comme dans l'enseignement supérieur ; 3/ de connaître les activités professionnelles auxquelles les domaines peuvent conduire.

NB : *le choix des enseignements d'exploration ne conditionne l'accès à aucune série de 1^{re}.*

La **2^{de} spécifique** Hôtellerie au LPCH à Nouméa donne accès à la série sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR). Admission sur dossier, entretien (voir page 15).

↘ En 1^{re} : commencer à « caractériser » ses études

La classe de 1^{re} amorce le processus de spécialisation sans s'enfermer dans des choix figés.

- **En 1^{re} générale :** l'emploi du temps est consacré à des enseignements communs à tous les élèves (français, LV1 et LV2, maths, enseignement moral et civique...). Ces derniers représentent une part non négligeable de l'horaire global, ce qui peut faciliter d'éventuels changements de série.

Quant aux enseignements spécifiques à chaque série, ils constituent une première étape vers une spécialisation plus poussée du bac, qui interviendra en terminale, ouvrant sur les formations de l'enseignement supérieur.

- **En 1^{re} technologique :** les enseignements généraux (français, langues, histoire-géo, maths, enseignement moral et civique...) permettent de consolider les savoirs fondamentaux en donnant à tous les élèves des repères culturels et historiques. Cela vous permet, si vous le

souhaitez, de changer de série ou de voie, en cours ou en fin d'année, sous certaines conditions.

Les différentes formations technologiques sont intitulées sciences et technologies (ST) du domaine couvert : du management et de la gestion (STMG) ; de l'industrie et du développement durable (STI2D) ; de l'agronomie et du vivant (STAV) ; de laboratoire (STL) ; de la santé et du social (ST2S) ; du design et des arts appliqués (STD2A) ; de l'hôtellerie et de la restauration (STHR).

Les séries STI2D et STL réservent une place importante aux enseignements technologiques transversaux à côté des enseignements spécialisés par domaine. C'est en 1^{re} que vous choisirez une spécialité (parmi 4 en STI2D ; et 2 en STL). Votre choix n'est pas figé : vous pourrez en changer dans les premiers mois de la classe de 1^{re} ou de terminale, à condition de motiver votre demande par un projet, et sous réserve de places disponibles dans la nouvelle spécialité.

La série STMG comporte une 1^{re} commune à tous les élèves. Le choix d'une spécialité se fait en terminale.

Les séries ST2S et STD2A comportent des enseignements technologiques spécifiques dont le poids horaire se renforce de la 1^{re} à la terminale. Pas de spécialité à choisir dans ces séries, ni dans les séries STAV et STHR.

Dans toutes les séries, l'emploi du temps privilégie les enseignements technologiques, pour mener à bien des études de cas concrets.

↘ En terminale : préparer ses études supérieures

- **En terminale générale :** à côté des enseignements communs, les élèves suivent des enseignements spécifiques à leur série. Certains de ces enseignements, appelés « enseignements de spécialité », sont à choisir parmi une liste donnée. Ils permettent une ouverture sur des domaines d'études variés, à l'intérieur de chaque série (droit et grands enjeux du monde contemporain en L ; informatique et sciences du numérique en S ; sciences sociales et politiques en ES, par exemple) où ils approfondissent les connaissances dans les disciplines dominantes du domaine concerné.

- **En terminale technologique :** la spécialisation est plus forte, dans la perspective d'études supérieures.

En terminale STMG, il faudra choisir une spécialité parmi les 4 proposées.



La 2^{de} générale et technologique (GT)

Cette 1^{re} année de lycée va vous permettre d'acquérir une culture générale commune, à travers **9 enseignements obligatoires** communs à tous les élèves :

9 enseignements communs

■ Français (4h) :

4 grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) étudiés à différents moments de l'histoire littéraire (entre les XVII^e et XX^e siècles) à travers des groupements de textes et des œuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de l'écriture d'invention est approfondie, et la dissertation littéraire est abordée.

■ Histoire-géographie (3h) :

La place des populations de l'Europe et de l'Océanie dans le peuplement de la Terre est étudiée à travers celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIX^e siècle. En géographie, le programme (qui propose 4 thèmes) est centré sur les questions de développement durable.

■ Langues vivantes (LV1 et LV2) (5h30) :

L'organisation en groupes de compétences facilite le travail sur la communication, notamment l'expression orale. Le recours au baladeurs numériques permet un travail personnalisé et plus autonome. La LV2 et la LV3 peuvent être étrangères ou de pays (LK) (voir ci-dessous).

■ Mathématiques (4h) :

Organisées autour de 3 domaines (fonctions ; géométrie ; statistiques et probabilités), les activités mathématiques sont diversifiées : chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ; appliquer des techniques et mettre en oeuvre des algorithmes ; raisonner, démontrer ; expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat, à l'oral ou par écrit.

■ Physique-chimie (3h) :

3 thèmes centraux (la santé ; la pratique du sport ; l'Univers) permettent d'aborder des grandes questions de société et proposent une perspective historique, tout en dispensant des connaissances scientifiques. Une place importante est donnée à la démarche scientifique et à l'approche expérimentale.

■ Sciences de la vie et de la Terre (SVT) (1h30) :

Les 3 thématiques (la Terre dans l'Univers, la vie et l'évolution du vivant ; les enjeux planétaires contemporains; le corps humain et la santé) traitent des grands problèmes auxquels l'humanité d'aujourd'hui se trouve confrontée. C'est l'occasion de travailler les méthodes d'argumentation des sciences.

■ Éducation physique et sportive (EPS) (2h) :

L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle permet à chaque élève de développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité et entretenir sa santé.

■ Éducation morale et civique (EMC) (0h30) :

À travers des études de cas concrets, la question des règles collectives, qui organisent la vie de tous en société et qui fondent l'État, est explorée.

■ Culture Kanak CK (1h par quinzaine) :

NOUVEAU

La Culture Kanak (CK) y compris dans sa composante linguistique offre de multiples opportunités de participer à l'éducation au patrimoine, à la transmission de l'histoire et la culture locale. Elle peut-être intégrée dans de nombreux enseignements de manière interdisciplinaire : langues vivantes, histoire-géographie, arts... Par exemple : en cours de français, la lecture de contes et légendes kanak ; en géographie, l'étude du milieu local ; en éducation physique et sportive, la pratique d'un sport traditionnel (le cricket)...

Les parcours éducatifs créent des possibilités nouvelles pour l'enseignement des Langues et Cultures Kanak (LCK) au sein :

- du parcours éducation artistique et culturelle, pour faire découvrir la richesse de la culture ;
- du parcours d'orientation, pour l'intérêt de cet apprentissage dans la future carrière professionnelle ;
- du parcours civique, pour mieux connaître les règles de vie, l'organisation sociétale Kanak.

Des enseignements d'exploration (EE)

RAPPEL : Le choix d'enseignements d'exploration ne conditionne l'accès à aucune série de 1^{er} (voir page 8).

Consultez les listes des EE proposés par établissement : pages 18 à 20.

Choix de 2 enseignements d'exploration

→ **un premier enseignement, d'économie, au choix parmi :**

■ Sciences économiques et sociales - SES (1 h30)

Découvrir les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie, à partir de quelques grandes problématiques contemporaines (consommation des ménages, production des entreprises...).

■ Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion - PFEG (1 h30)

Découvrir les notions fondamentales de l'économie et de la gestion par l'observation et l'étude de structures concrètes et proches des élèves (entreprises, associations...).

→ **et un deuxième enseignement, différent du 1^{er}, au choix parmi :**

■ Biotechnologies (1 h30)

Découvrir les protocoles expérimentaux et les procédés bio-industriels liés aux biotechnologies ; aborder les questions de qualité et de sécurité biologiques ; réfléchir à la place des sciences et des biotechnologies dans la société actuelle.

■ Création et activités artistiques (arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoines)

■ (1 h30)

Explorer divers lieux et formes en relation avec la création artistique contemporaine ; apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux de l'art ; découvrir la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.

■ Création et innovation technologiques - CIT (1 h30)

Comprendre la conception d'un produit ou d'un système technique faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable ; explorer de manière active, et à partir d'exemples concrets, des domaines techniques et des méthodes d'innovation.

■ Écologie, agronomie, territoire et développement durable - EATDD (3 h)

Découvrir un territoire rural ou périurbain, son organisation, ses projets et sa valorisation dans une perspective de durabilité, en s'appuyant sur des cas réels, en lien avec le développement durable. Les cours peuvent avoir lieu en classe et sur le terrain.

■ Informatique et création numérique - ICN (1 h30)

Faire découvrir la science informatique qui se cache derrière les pratiques numériques quotidiennes. Par exemple, à travers l'utilisation et le fonctionnement d'un ordinateur ; le codage des textes, des images et des sons ; la programmation ; la communication en réseaux...

■ Langue vivante 3, étrangère ou de pays (LK) (3 h)

Découvrir une langue nouvelle et une autre culture ; acquérir les bases de la communication orale et écrite, ainsi qu'un nouveau système graphique pour certaines langues.

■ Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec (3 h)

Explorer 3 sujets d'étude : l'homme romain/grec, le monde romain/grec, les figures héroïques et mythologiques ; pratiquer la lecture des textes, notamment un extrait significatif d'une œuvre intégrale.

■ Littérature et société - LITSO (1 h30)

Connaître les enjeux, la variété et l'intérêt d'une formation littéraire et humaniste ; percevoir les interactions entre la littérature, l'histoire et la société ; explorer la diversité des cursus et des activités professionnelles liés aux études littéraires.

■ Méthodes et pratiques scientifiques - MPS (1 h30)

Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique et la chimie ; comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société ; découvrir certains métiers et formations scientifiques.

■ Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion - PFEG (1 h30)

Peut être choisi s'il n'a pas été pris en 1^{er} enseignement d'économie.

■ Santé et social (1 h30)

Découvrir les liens entre la santé et le bien-être social ; aborder la préservation de la santé de la population et de la protection sociale ; explorer les métiers du médical, du paramédical et du social.

■ Sciences de l'ingénieur - SI (1 h30)

Analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux à travers la question du développement durable ; découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences de l'ingénieur.

■ Sciences économiques et sociales - SES (1 h30)

Peut être choisi s'il n'a pas été pris en 1^{er} enseignement d'économie.

■ Sciences et laboratoire (1 h30)

Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire ; apprendre à connaître et à utiliser des méthodologies et des outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie...).

Choix de 3 enseignements d'exploration

Les élèves intéressés par les technologies peuvent choisir 3 enseignements d'exploration composés de 1 enseignement d'économie (sciences économiques et sociales ou principes fondamentaux de l'économie et de la gestion) et des 2 enseignements suivants :

■ Création et innovation technologiques (1 h30)

(voir descriptif ci-dessus)

■ Sciences de l'ingénieur (1 h30)

(voir descriptif ci-dessus)

Choix de 1 enseignement d'exploration

■ Éducation physique et sportive - EPS (5h)

Suivre une formation pratique, exigeante et rigoureuse dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques ; découvrir les métiers du sport et les études supérieures qui y conduisent.

➤ Lire aussi page 13

■ Création et culture design - CCD (6h)

Acquérir les bases d'une pratique exploratoire et créative du design ; appréhender une démarche de conception fondée sur des approches sensibles, plastiques, technologiques, économiques de différentes cultures et époques.

Un enseignement facultatif

En 2^{de} générale et technologique, un enseignement à choisir parmi : **latin ; grec ; LV3 étrangère ou régionale (LK) ; arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre) ; EPS ; un atelier artistique** (dans certains lycées). Et pour les élèves des lycées agricoles : **pratiques sociales et culturelles ; pratiques professionnelles**.

À noter :

- Un même enseignement ne peut être choisi au titre des enseignements d'exploration et de l'enseignement facultatif.
- Les enseignements facultatifs sont ouverts sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves.

Un accompagnement personnalisé pour tous les élèves

Il est destiné à répondre plus étroitement aux besoins des élèves. Il peut comprendre des activités variées, en particulier :

- Du travail et du soutien sur les méthodes, pour aider les élèves à s'adapter aux exigences du lycée.
- De l'approfondissement, pour aborder certaines matières, de manière différente, ou certains domaines.
- De l'aide à l'orientation, pour aider les élèves à construire leur projet de formation.

À SAVOIR

Les passerelles, pour changer d'orientation

L'émergence de parcours individuels et sécurisés pour chaque l'élève fait partie des objectifs du Projet Educatif de Nouvelle-Calédonie.

Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes voies, et pour éviter des choix figés, il existe des possibilités de stages passerelles en fonction de votre profil.

La mise en œuvre de « passerelles » peut s'entendre de diverses façons :

> En classe de première générale ou technologique (plus exceptionnellement en terminale), pour un changement de série,

> En classe de seconde pour un changement de voie (2^{de} GT vers 2^{de} pro et inversement),

> Dans un sens ascendant, de 2^{de} GT vers 1^{er} Pro, 2^{de} Pro vers 1^{er} GT,

> Pour des poursuites de parcours de 2^{ème} année de CAP vers une 1^{re} Professionnelle (sous réserve de l'obtention du CAP).

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

Les stages de remise à niveau

Pour consolider vos connaissances ou améliorer vos méthodes de travail, vous pouvez suivre un **stage de remise à niveau** organisé au cours de l'année scolaires.

Le tutorat

Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'un **tuteur** pour vous conseiller et vous guider dans votre parcours de formation et vos choix d'orientation, tout au long de votre scolarité au lycée.

Dans tous les cas, renseignez-vous auprès de votre établissement.

INFO +

Langues de pays kanak (LK)

Les LK sont ouvertes à tous les élèves, quelle que soit leur origine, sur la base du volontariat (à partir de 8 élèves par niveau de classe).

Parmi les 11 langues kanak (LK) enseignées :

4 LK (Nengone, Drehu, Ajié et Paicî) sont enseignées au collège puis au lycée et **évaluées au baccalauréat** (général, technologique et professionnel)

L'apprentissage des LK au lycée, et leur évaluation au baccalauréat :

- > En **enseignement d'exploration EE** ou en **LV3 facultatif** en 2^{de} GT.
- > En **LV2**, en 1^{er} et Terminale GT. Coeff. 2 pour les séries générales ES, S et pour les séries technologiques. Coeff. 4 pour la série générale L.

> En **LV3 facultatif**, en 1^{er} et Terminale Générale. Seuls les points au dessus de la moyenne sont pris en compte, avec un coefficient 2 (si la LV3 est choisie en second enseignement facultatif, le coefficient est de 1).

➤ Consultez les LK offertes par les lycées, pages 18 à 20.



Enseignements et horaires en 2^{de} générale et technologique

Enseignements communs obligatoires :	Horaires hebdomadaires
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2 (a)	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
EPS	2 h
Enseignement moral et civique (EMC) (b)	0 h 30
Culture kanak (CK)	1 h par quinzaine
Accompagnement personnalisé	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles

2 enseignements d'exploration :	
1 premier enseignement d'exploration au choix parmi :	
Sciences économiques et sociales - SES	1 h 30
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion - PFEG	1 h 30
1 second enseignement d'exploration, différent du 1^{er} enseignement retenu, au choix parmi :	
Sciences économiques et sociales - SES	1 h 30
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion - PFEG	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Littérature et société	1 h 30
Sciences de l'ingénieur - SI	1 h 30
Méthodes et pratiques scientifiques	1 h 30
Création et innovation technologiques - CIT	1 h 30
Création et activités artistiques : au choix parmi arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoines	1 h 30
Informatique et création numérique	1 h 30
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
LV3 (a)	3 h
Écologie, agronomie, territoire et développement durable (c)	3 h
ou 3 enseignements d'exploration, pour les élèves intéressés par les technologies :	
1 premier enseignement d'exploration au choix parmi :	
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 h 30
2 enseignements d'exploration :	
Sciences de l'ingénieur - SI	1 h 30
Création et innovation technologiques - CIT	1 h 30
ou 1 enseignement d'exploration au choix, pour les élèves intéressés par le sport ou les arts appliqués :	
EPS (d)	5 h
Création et culture design - CCD	6 h

Enseignements facultatifs, 1 au choix parmi :	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
LV3 (a)	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
EPS	3 h
Pratiques sociales et culturelles (c)	3 h
Pratiques professionnelles (c)	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

NB : un même enseignement ne peut être choisi au titre des enseignements d'exploration et de l'enseignement facultatif.

(a) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 heure avec un assistant de langue. La LV2 et la LV3 peuvent être étrangères ou régionales (LK : Ajie, Drehu, Nengone, Paicé)

(b) Cet enseignement est pratiqué en groupe à effectif réduit.

(c) Enseignement assuré uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

(d) Cet enseignement ne peut se cumuler avec l'enseignement facultatif d'EPS.

Le sport et les études

Une discipline jusqu'au bac

L'éducation physique et sportive (EPS) participe au développement harmonieux du corps, à l'épanouissement de la personnalité et à la construction de compétences relatives à la santé, à la sécurité et à la citoyenneté.

L'enseignement de l'éducation physique et sportive en 2^{de} générale et technologique se présente sous plusieurs formes :

↳ L'enseignement commun obligatoire (2h / semaine)

pour tous les élèves. Il donne lieu à une évaluation au baccalauréat (**coeff. 2**). ➤ Lire page 9

↳ L'enseignement facultatif EPS (3h/ semaine)

➤ Lire page 11.

Ne peut-être cumulé ni avec un enseignement d'Exploration EPS ni avec une option facultative sportive (anciennes Sections sportives).

↳ L'option facultative Sport (Anciennes Sections sportives) spécialisation (3h / semaine)

En plus de l'enseignement commun d'EPS, les élèves de 2^{de} générale et technologique qui pratiquent une activité sportive depuis des années avec un bon niveau, peuvent opter pour un enseignement sportif (option facultative) et par cette pratique sportive, accroître leur réussite au baccalauréat (**coeff. 2**).

Les élèves sont évalués en cours de formation.

L'option facultative ne dispense pas l'élève des Enseignements d'Exploration (EE).

La sélection se fait par l'établissement d'accueil sous forme de test sportif/lettre de motivation. Seuls les élèves retenus pourront prétendre de rentrer à titre dérogatoire dans les établissements qui dispensent les options facultatives.

Si vous souhaitez candidater, parlez-en à votre professeur d'EPS. Il vous accompagnera dans vos démarches.

Liste des disciplines sportives proposées :

- Lycée Jules Garnier : Football, Athlétisme, Rugby
- Lycée Michel Rocard (Pouembout) : Voile
- Lycée Do Kamo : Football (Filles et Garçons)
- Lycée Anova : Football (à confirmer auprès du lycée)

Quelle que soit l'option choisie, la pratique de la discipline Musculation est obligatoire.



© DDEC

↳ L'enseignement d'exploration (EE) EPS

(5h/ semaine)

L'enseignement d'exploration en classe de seconde peut être poursuivi en première et terminale par un enseignement de complément de 4 heures (**coeff. 2**).

Ne peut-être cumulé ni avec un enseignement facultatif EPS ni avec une option facultative sportive (anciennes Sections sportives).

➤ Lire aussi page 11.

↳ Les classes à horaires aménagés (CHAM) et pôles espoir

Campagne de recrutement par les ligues ou les fédérations jusqu'à fin septembre 2017.

Cette classe permet à de jeunes sportifs prometteurs, « labellisés sportifs de haut niveau », référencés au sein de Pôles Espoirs ou de Centres Territoriaux d'Entraînement, de concilier pratique sportive intensive et projet d'études. Un suivi particulier est organisé par l'établissement en liaison avec les partenaires du secteur sportif (aménagement des horaires notamment).

Les élèves expriment le choix de cette classe dans un établissement ayant une convention avec la ligue sportive de la discipline concernée. La sélection des jeunes, dont le potentiel sportif est attesté par le conseiller technique de la discipline, est réalisée par la DJSNC sur proposition des ligues et des comités, en concertation avec l'inspection pédagogique EPS-NC, puis par les établissements d'accueil, sur dossier scolaire. L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur.

Les élèves des classes CHAM ne suivent pas d'enseignement d'exploration (EE).

Liste des disciplines sportives par établissements :

- Lycée Blaise Pascal : Badminton, Cyclisme, Equitation, Golf, Surf, Judo, Voile.
- Lycée Grand Nouméa : Karaté, natation (Pôle Océania Espoir), judo, handball féminin et rugby.
- Lycée La Pérouse : Baseball, Escalade, Escrime, Tennis de table, Tir à l'arc, Squash, Voile.

Des formations particulières

↳ La 2^{de} adaptée

Au lycée Do Kamo

Cette classe propose à des élèves volontaires, mais encore fragiles pour un passage immédiat en 2^{de} générale et technologique, une année de remise à niveau qui les prépare à cette seconde.

A l'issue de cette classe, les élèves sont essentiellement orientés en 2^{de} générale et technologique. Ils suivent un enseignement artistique à la place des enseignements d'exploration « classiques ». Ils ne commenceront ceux-ci véritablement qu'à leur passage en 2^{de} générale et technologique, la deuxième année.

La demande d'intégration est à adresser directement au lycée, responsable de la pré-admission de ces élèves. L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur.

↳ Les sections européennes

Les sections européennes au lycée sont ouvertes à partir de la 2^{de}, à des élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère.



Les enseignements sont aménagés. Au lycée, une ou plusieurs disciplines non linguistiques sont enseignées en partie en langue étrangère. Des activités culturelles et d'échanges sont organisées, visant à faire acquérir une connaissance approfondie de la culture du ou des pays dans lesquels est parlée la langue de la section.

L'indication « section européenne » avec mention de la langue concernée, est portée sur les diplômes du baccalauréat général, technologique ou professionnel sous réserve d'avoir obtenu au moins 12/20 à l'écrit et 10/20 à l'oral à l'évaluation spécifique dans cette langue.

Vous émettez une préférence sur le dossier, mais c'est seulement le jour de l'inscription que le lycée dans lequel vous serez affecté(e), pourra vous confirmer l'éventuelle possibilité de poursuivre ou commencer votre section européenne. Les élèves du secteur sont prioritaires.

➤ Consultez les formations offertes par les établissements pages 18 à 20 et lire aussi page 43.

Attention, les « sections » sont facultatives et sont choisies « en plus » des enseignements Enseignements d'Exploration (EE).

↳ Osez la 2^{de} avec l'enseignement d'exploration (EE) Création Culture design (CDD)

Au Lycée Jules Garnier

vice-rectorat
de la Nouvelle-Calédonie
direction générale des enseignements

PRODUITS

ESPACE & ARCHI

COMMUNICATION

ENSEIGNEMENT D'EXPLORATION

“ CREATION ET CULTURE DESIGN en 2^{de} GT ”

Intégré dans le cursus du Bac technologique STD2A
(Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués)

Ouvert à tous les collégiens après la 3^{ème}

Avec une présélection des candidats sur dossier (Recrutement non sectorisé)

➔ Une demande en internat est possible selon la domiciliation.

BACCALAUREAT NOUVEAUTE 2017

STD2A

DESIGN & ARTS APPLIQUES

Tu as le sens de la créativité, tu aimes dessiner, cette section est pour toi!

RENSEIGNE TOI VITE AUPRES DU LYCEE JULES GARNIER

BP H3
68, avenue James Cook
NOUVILLE
98849 Nouméa Cedex
Nouvelle-Calédonie
Tél : (+687) 24 35 63

Le Bac STD2A ouvert aux élèves attirés par les métiers d'Art ou du Design, offre un enseignement réparti à part égale entre l'enseignement des Arts Appliqués et l'enseignement général. Ce bac nécessite des qualités spécifiques telles que le **sens de l'observation**, la **sensibilité esthétique**, un **esprit logique**...

Cette formation prépare aux métiers de :
Infographiste, webdesigner, typographe, illustrateur, dessinateur, paysagiste, décorateur, architecte d'intérieur, designer de produits, animateur 3D, directeur artistique, styliste...

POURSUITE D'ETUDES:

- BTS du design (communication, espace, produits, mode, art céramique, graphisme)
- DMA, Diplôme des Métiers d'Art • DSAA, Diplôme supérieur d'Arts Appliqués • DNA, Diplôme National d'Art • DNBA, Diplôme National des Beaux-Arts • Classe préparatoire
- Licence • Master • Doctorat

➔ **SUR LE TERRITOIRE:**

- DUT MMI (Métier du Multimédia et d'Internet) à l'UNIV • BTS AEA (Agencement de l'Environnement Architectural) au Lycée Pétro Attifi

➤ Osez La 2^{de} spécifique Sciences Technologie de l'Hôtellerie Restauration (STHR)

Au Lycée Professionnel Commercial et Hôtellier Auguste Escoffier



LP Commercial et Hôtellier
Auguste ESCOFFIER
2, rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie
BP 371
98845 NOUMÉA Cedex
Tél (+687) 24 26 71
<http://weblpch.ac-noumea.nc>



LP Commercial et Hôtellier
Auguste ESCOFFIER

BAC Sciences et Technologies de l'Hôtellerie Restauration

3 ans

••• ➤ **L'objectif** est de former des professionnels polyvalents qui pourront se destiner tant aux métiers de l'hôtellerie que de la restauration.

Formation polyvalente dotée d'un solide socle en enseignement général, le baccalauréat technologique permet à son titulaire d'accéder aux classes de BTS Hôtellerie Restauration ou de BTS responsable Hébergement, leur permettant à terme d'occuper des postes d'encadrement ou à responsabilités dans structures hôtelières ou de restauration.

Périodes de formations en milieu professionnel (PFMP)

Seconde	4 semaines Stage d'initiation
Première	4 semaines Stage de mise en application

Objectifs du stage :

- poursuivre la découverte des entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration ;
- observer et participer au fonctionnement d'un service de production culinaire ou de production de services en hôtellerie-restauration (restauration, hébergement, ...)
- mettre en application les principes et les concepts étudiés durant l'année scolaire.

Formation

Le Baccalauréat Sciences et Technologies de l'Hôtellerie Restauration se compose d'**enseignements généraux** (français, histoire géographie, anglais, LV2, EPS, Éducation morale et civique, Sciences, Mathématiques, Philosophie) et d'un **enseignement technologique polyvalent** :

- Sciences et Technologies de Services et Culinaires
- Économie et Gestion hôtelière

Poursuite d'études

La formation de baccalauréat technologique a surtout vocation à préparer les élèves à une poursuite d'études notamment vers :

- BTS Responsable de l'Hébergement (Tahiti ou métropole)
- BTS Hôtellerie Restauration présent sur le territoire
- Licences professionnelles (Métropole)
- Mentions complémentaires présentes sur le territoire

Les élèves diplômés pourront également s'insérer dans le milieu professionnel.

••••• ➤ Débouchés professionnels :

Dans les entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration :

- restauration traditionnelle
- restauration de collectivités
- hôtellerie / hébergement
- possibilités d'emplois dans les compagnies aériennes, l'agroalimentaire, l'armée, ou les métiers du tourisme.



INFO +

Le Juvénat à Nouméa

Le Juvénat a pour objectif d'aider **70 lycéens sélectionnés sur dossier scolaire à préparer le bac** dans les meilleures conditions, dans quatre lycées de Nouméa (**Jules Garnier, Lapérouse, Blaise Pascal et Do Kamo**) et le Lycée des Îles Loyauté. Tous les élèves de 3^e de tous les collèges de la Nouvelle-Calédonie peuvent déposer un dossier, même si la majorité d'entre eux sont de la province Nord ou de la province des Îles Loyauté.

Les critères de choix sont la motivation et les résultats scolaires. Les élèves du Juvénat sont choisis pour leurs capacités à réussir des études qui leur permettront d'accéder à des postes de responsabilité. Les vœux doivent être formulés parmi ceux possibles dans les établissements d'accueil. Les candidats sont d'abord retenus par l'Association Jules Garnier. L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur, en priorité sur l'établissement de secteur. Les élèves retenus sont logés à l'internat du lycée Lapérouse.

Association Jules Garnier
5, rue G. Baudoux / BP 595 - 98845 Nouméa
Tél : (687) 27 27 81
Email : ajgj@lagoon.nc ou admi-ajgj@lagoon.nc
<http://www.juvenat.nc/>

In'dex Nord à Poindimié

Le lycée Antoine Kéla accueille depuis la rentrée 2014 un **internat d'excellence**, appelé **In'dex Nord**, porté par l'association du même nom et financé par la Province Nord, le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie/le Vice-Rectorat. Inspiré de la réussite du Juvénat de Nouméa, il a été adapté aux spécificités des élèves vivant en Province Nord. Les jeunes accueillis à In'Dex Nord sont **encadrés** pour faire leur travail scolaire, améliorer les méthodes de travail, s'enrichir culturellement, dans l'objectif d'une mention au Baccalauréat et pour **construire un projet d'études post-bac**.

L'accueil se fait à l'internat à partir du dimanche soir et tous les soirs jusqu'au jeudi inclus ce qui représente 17h30 d'encadrement par semaine !

« Je suis élève de troisième et j'ai de bonnes notes. Je suis calédonien. Je veux entrer à l'internat d'excellence IN'DEX NORD lorsque je ferai ma seconde au lycée : je dois me rapprocher de mon collège actuel pour faire une demande d'admission pour la rentrée prochaine »

Lycée Antoine Kéla
Tél : (687) 75 76 14 (Tél. : 42 73 62 - Fax : 42 73 65)
<http://www.ac-noumea.nc/poindimie/>
E-mail : ce.9830507j@ac-noumea.nc

Les séries de bac GT

offertes en Nouvelle-Calédonie

Les 3 séries de bac général et 7 des 8 séries de bac technologique sont proposées en Nouvelle-Calédonie. Quelques éléments de comparaison pour vous aider à réfléchir...

Les bacs généraux

→ Bac économique et social (ES)

■ Enseignements communs

Sciences économiques et sociales, maths, histoire-géo, français, langues vivantes...

■ Enseignements de spécialité

Économie approfondie, sciences sociales et politiques, maths...

■ Poursuite d'études

Principalement à l'université, en licence de droit-sciences politiques, sciences humaines et sociales, sciences économiques et gestion, administration économique et sociale (AES), langues, mais aussi en DUT, classes prépa, écoles de commerce et écoles spécialisées.

■ Débouchés

Dans l'enseignement, le droit, la gestion, la comptabilité, le commerce, la communication, le social...

→ Bac littéraire (L)

■ Enseignements communs

Philosophie, français et littérature, littérature, littérature étrangère en langue étrangère, langues vivantes, histoire-géo...

■ Enseignements de spécialité

Arts, droit et grands enjeux du monde contemporain, maths, LV1 ou LV2 approfondies, LV3, latin, grec...

■ Poursuite d'études

Principalement à l'université, en licence de lettres, langues, arts, philosophie, sciences politiques, droit, sociologie, histoire... mais aussi en classes prépa, écoles de commerce et écoles spécialisées.

■ Débouchés

Dans l'enseignement, le droit, l'édition, la communication, la publicité, le journalisme, le tourisme, les métiers de la culture et du social, la traduction, l'interprétariat...

→ Bac scientifique (S)

■ Enseignements communs

Français, histoire-géo, langues vivantes, maths, physique-chimie...

■ Enseignements de spécialité

Maths, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur, informatique et sciences du numérique, écologie, agronomie et territoires (en lycée agricole)...

■ Poursuite d'études

Principalement à l'université, en médecine, pharmacie, odontologie, biologie, physique-chimie, sciences de

l'ingénieur, mathématiques, informatique, STAPS, droit-sciences politiques, économie, gestion... mais aussi en classes prépa, écoles d'ingénieurs ou de commerce et écoles spécialisées.

■ Débouchés

Dans la santé, l'enseignement, la finance, l'industrie, l'environnement, l'agriculture, la recherche...

Les bacs technologiques

→ Bac sciences et technologies de l'hôtellerie et restauration (STHR)

zoom p15

■ Enseignements communs

Économie générale et touristique, droit, sciences appliquées, gestion hôtelière, techniques d'accueil et d'hébergement, service et commercialisation, technologie et méthodes culinaires, maths, langues vivantes, histoire-géo touristique...

■ Poursuite d'études

Principalement en BTS de l'hôtellerie-restauration, du tourisme, du commerce et des services, de la comptabilité et de la gestion des organisations... Mais aussi en écoles hôtelières et de commerce...

■ Débouchés

Dans les secteurs de la gestion hôtelière, les services d'accueil ou d'hébergement, la restauration et le tourisme...

→ Bac sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

■ Enseignements communs

Biologie-écologie, physique-chimie, sciences économiques, sociales et de gestion, technologie de l'informatique et du multimédia, sciences et techniques agronomiques...

■ Poursuite d'études

Principalement en BTS agricole (production, transformation, aménagement, commerce et services), certains DUT ou BTS du domaine de la biologie... Mais aussi en écoles d'ingénieurs après une classe prépa technologie-biologie (TB)...

■ Débouchés

Dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire, de l'environnement, du commerce, du tourisme vert...

À SAVOIR**Les meilleurs bacheliers auront une place réservée**

10% des meilleurs bacheliers de chaque lycée ont un « droit d'accès » dans les filières sélectives post-bac (Loi Fioraso).

→ Bac sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)**■ Enseignements communs**

Maths, physique-chimie, histoire-géo, langues vivantes, enseignements technologiques transversaux ou en langue vivante 1...

4 spécialités dès la 1^{re} : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique.

■ Poursuite d'études

Principalement en BTS ou DUT, en écoles d'ingénieurs, classes prépa (notamment TSI – technologie et sciences industrielles), à l'université...

■ Débouchés

Dans les secteurs du BTP, des énergies et du développement durable, de la construction navale, ferroviaire et aéronautique, la maintenance, les matériaux, la mécanique, l'audiovisuel, l'électronique, l'informatique, les télécoms, le numérique...

→ Bac sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)**■ Enseignements communs**

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines, sciences physiques et chimiques, maths...

■ Poursuite d'études

Principalement en BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, économie sociale et familiale, diététique, analyses de biologie médicale, métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie, DUT carrières sociales, en écoles paramédicales (DE d'infirmier, de manipulateur en électroradiologie médicale ; DTS d'imagerie médicale et de radiologie thérapeutique...) ou du secteur social (DE d'assistant social, d'éducateur spécialisé...).

■ Débouchés

Dans le secteur du social et de la santé : conseiller en économie sociale et familiale, responsable dans les services à la personne, assistant des professionnels de santé, infirmier...

→ Bac sciences et technologies de laboratoire (STL)**■ Enseignements communs**

Maths, physique-chimie, français, histoire-géo, chimie-biochimie-sciences du vivant, mesure et instrumentation, enseignement technologique en langue vivante 1...

2 spécialités dès la 1^{re} : biotechnologies ; sciences physiques et chimiques en laboratoire.

■ Poursuite d'études

Principalement en BTS et DUT en biologie, chimie, physique, industries agroalimentaires, hygiène-environnement... mais aussi en classes prépa TB (technologie et biologie), TPC (technologie et physique-chimie), TSI (technologie et sciences industrielles), écoles d'ingénieurs, écoles spécialisées, à l'université...

■ Débouchés

Dans les laboratoires de mesure et de contrôle, les ateliers de production (industries chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires), le paramédical...

→ Bac sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)**■ Enseignements communs**

Économie-droit, management des organisations, sciences de gestion, langues vivantes...

4 spécialités en terminale : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion.

■ Poursuite d'études

Principalement en BTS et DUT en gestion, commerce, communication des entreprises, assistantat de direction, comptabilité, tourisme... Mais aussi en classes prépa économiques pour entrer en écoles de commerce, en écoles spécialisées, à l'université...

■ Débouchés

Dans les fonctions administratives, comptables ou commerciales des entreprises, les banques, les assurances, la grande distribution, le transport, la logistique, les entreprises industrielles...

→ Bac sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)**zoom p34****■ Enseignements communs**

Design et arts appliqués (y compris en LV1), langues vivantes, physique-chimie, maths, histoire-géo...

■ Poursuite d'études

Principalement en BTS du domaine des arts appliqués, en écoles d'art pour préparer un diplôme des métiers d'art (DMA), un diplôme d'école de communication visuelle, de design...

■ Débouchés

En architecture intérieure, en design industriel, dans la publicité, l'édition, la mode...

Les lycées GT et leurs formations

Lycées PUBLICS en province sud	Enseignements proposés en 2 ^{de} GT		Series de bac proposées en 1 ^{re} et Terminale
<p>Lycée du GRAND NOUMEA</p> <p>Internat G/F BP 183 - 98830 Dumbéa Tél. : 41 01 00 - Fax : 41 01 01 http://weblgn.ac-noumea.nc/ E-mail : ce.9830557n@ac-noumea.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : Auteuil, Dumbéa-sur-mer, Katirama, Koutio, Normandie ⁽⁹⁾, Païta Sud, Païta Nord</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Espagnol, Japonais, LK (Drehu ou Nengone) - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) (uniquement en EEI) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) (uniquement en EEI) - Informatique et création numérique (ICN) - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Santé et social - Sciences et laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 (LK : Drehu ou Nengone), EPS. - Section euro DNL histoire-géographie (L, ES, S, STMG et ST2S) - CHAM : Golf, Karaté, Natation (Pôle Espoir Mixte), Judo (Pôle Espoir Mixte), Handball (Pôle Espoir Féminin), Rugby (Pôle Espoir Mixte) (Voir page 13) 	<ul style="list-style-type: none"> - Littéraire (L) - Économique et social (ES) - Scientifique (S) - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) - Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)
<p>Lycée polyvalent du MONT-DORE</p> <p>Internat G/F BP 865 Boulari 98810 Mont-Dore Tél. : 45 48 44 https://webmontdore.ac-noumea.nc/ E-Mail : ce.9830693</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : Plum, Boulari, Yaté, Normandie ⁽⁹⁾</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Création et innovation technologiques (CIT) - Informatique et création numérique (ICN) - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Sciences de l'ingénieur (SI) 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 (Espagnol, Japonais, LK : Drehu, Nengone). - Section euro DNL histoire-géographie 	<ul style="list-style-type: none"> - Littéraire (L) * - Économique et social (ES) * - Scientifique (S-SVT, S-SI) * - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) * - Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D) : <ul style="list-style-type: none"> - architecture et construction - Systèmes d'information et numérique <p>* En 2018 : Ouverture des classes de 1^{re} pour ces séries</p>
<p>Lycée polyvalent JULES GARNIER</p> <p>Internat G/F BP H3 - 98849 Nouméa Cedex Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46 http://webgarnier.ac-noumea.nc/ E-mail : ce.9830003l@ac-noumea.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : Magenta, Portes de Fer, Kaméré, Rivière-Salée, La Foa ⁽⁹⁾, Thio ⁽⁹⁾, Canala ⁽⁹⁾, Bourail ⁽⁹⁾</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Chinois, Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Création culture design (CCD) Recrutement non sectorisé - Création et innovation technologiques (CIT) - Informatique et création numérique (ICN) - EPS - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Sciences de l'ingénieur (SI) - Sciences et laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 LK (Drehu ou Nengone). - Section euro DNL math (S), Section euro DNL histoire-géographie (ES et STMG) - Options facultatives sport : Football, Athlétisme/Musculation, Rugby (Voir page 13) <p><i>Juvénat (Voir page 15)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Économique et Social (ES) - Scientifique (S) - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) - Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D) - Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A)
<p>Lycée LAPÉROUSE</p> <p>Internat G/F BP M5 - 98849 Nouméa Cedex Tél. : 28 33 60 - Fax : 27 74 50 http://weblaperouse.ac-noumea.nc/ E-mail : ce.9830002k@ac-noumea.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : Baudoux, Mariotti, Tuband</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Allemand, Espagnol, Italien, Japonais, Chinois, Drehu, Nengone - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Création et activités artistiques : Arts visuels - Création et activités artistiques : Arts du spectacle - Création et activités artistiques : Arts du son - Création et activités artistiques : Patrimoines - Informatique et création numérique (ICN) - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Langue et culture de l'antiquité : Latin - LV3 étrangère : Allemand, Japonais - LV3 régionale (LK) : Drehu - Sciences et laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Enseignement facultatif (selon les séries et les niveaux, se renseigner auprès de l'établissement) : LV3 (Allemand, Japonais, LK Drehu, LK Nengone), Latin, Grec, Arts (Histoire des arts, Théâtre, Musique, Cinéma-audiovisuel), EPS. - Section euro DNL histoire-géographie (L, ES, S) - CHAM : Escalade, Escrime, Tennis, Tennis de table, Tir à l'arc, Squash, Voile. (Voir page 13) <p><i>Juvénat (Voir page 15)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Littéraire (L) - Économique et social (ES) - Scientifique (S) - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
<p>Lycée professionnel commercial et hôtelier (LPCH) ESCOFFIER</p> <p>Internat G/F BP 371 - 98845 Nouméa Tél. : 27 63 88 - Fax : 28 22 30 http://weblpch.ac-noumea.nc E-mail : ce.9830006p@ac-noumea.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2^{de} spécifique hôtellerie (recrutement particulier) - LV2 : Japonais 		<ul style="list-style-type: none"> - Sciences et technologies de l'hôtellerie restauration (STHR)

Lycées PUBLICS en province nord	Enseignements proposés en 2 ^{de} GT		Series de bac proposées en 1 ^{re} et Terminale
<p>Lycée AGRICOLE ET GÉNÉRAL MICHEL ROCARD DE POUEMBOUT</p> <p>Internat G/F BP 5 - 98825 Pouembout Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62 http://www.legta.formagri.nc/ E-mail : legta.pouembout@educagri.fr</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : Koné, Païemboué, Koumac, Poya, Canala ⁽²⁾, Ouéga ⁽³⁾, La Foa ⁽³⁾, Bourail ⁽³⁾</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Espagnol, Paicî - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Biotechnologies - Création et activités artistiques : Patrimoines - Création et innovation technologiques (CIT) - Ecologie, agronomie, territoire et développement durable - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Sciences de l'ingénieur (SI) - Sciences et laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Brevet d'initiation aéronautique, EPS - Section euro DNL physique-chimie (S et STAV) - Option facultative sport : Voile (Voir page 13) 	<ul style="list-style-type: none"> - Littéraire (L) - Économique et social (ES) - Scientifique (S-SVT, S-SI) - Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D) : <ul style="list-style-type: none"> - architecture et construction - énergie et environnement - innovation technologique et éco-conception - systèmes d'information et numérique - Sciences et technologies de Laboratoire (STL) : <ul style="list-style-type: none"> - biotechnologies - sciences physiques et chimiques de laboratoire - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)
<p>Lycée ANTOINE KÉLA</p> <p>Internat G/F BP 147 - 98822 Poindimié Tél. : 42 73 62 - Fax : 42 73 65 http://webkela.ac-noumea.nc E-mail : ce.9830507j@ac-noumea.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : Poindimié, Hienghène, Houailou, Ouégoa ⁽³⁾, Canala ⁽²⁾</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Espagnol (L, ES, S et STMG), Paicî (STMG) - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Création et activités artistiques : Arts du spectacle - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Sciences de l'ingénieur (SI) - LV3 régionale (LK) : Païci 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : LV3 LK : Paicî (sauf STMG, possible en LV2), Théâtre (L, ES, STMG uniquement) - Section euro DNL histoire-géographie (L, ES et S) <p>Internat d'Excellence In'Dex Nord (Voir page 33)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Littéraire (L) - Économique et social (ES) - Scientifique (S) - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
<p>Lycées PUBLICS en province des Îles Loyauté</p>	Enseignements proposés en 2 ^{de} GT		Series de bac proposées en 1 ^{re} et Terminale
<p>Lycée polyvalent WILLIAMA HAUDRA</p> <p>Internat G/F BP 42 - 98820 Wé Tél. : 45 18 90 - Fax : 45 49 52 http://webhaudra.ac-noumea.nc E-mail : ce.9830483h@ac-noumea.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : Tous les collèges publics des Îles Loyautés</p>	<ul style="list-style-type: none"> - LV2 : Espagnol, Drehu - EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Littérature et société (LITSO) - LV3 régionale (LK) : Drehu - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Sciences et laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : EPS (volley et voile), LV3 LK Drehu. <p>Juvénat (Voir page 15)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Économique et social (ES) - Scientifique (S) - Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)

⁽¹⁾ Sectorisation double :
 - Bourail, La Foa, Thio, Canala >>> Lycée Jules Garnier, Lycée agricole et général Michel Rocard (Pouembout).
 - Ouégoa >>> Lycée Antoine Kéla (Poindimié), Lycée agricole et général Michel Rocard (Pouembout).
 - Normandie >>> Lycée du Grand Nouméa, Lycée du Mont-Dore.

⁽²⁾ Sectorisation triple :
 - Canala >>> Lycée Antoine Kéla (Poindimié), Lycée Jules Garnier, Lycée agricole et général Michel Rocard (Pouembout).

Lycées PRIVÉS en province sud	Enseignements proposés en 2 ^{de} GT		Series de bac
<p>Lycée BLAISE PASCAL (DDEC)</p> <p>Internat G/F BP 8193 - 98807 Nouméa Cedex Tél. : 26 16 66 - Fax : 26 29 11 http://blaisepascal.ddec.nc/ E-mail : sec1.lyc.bpascal@ddec.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : tous les collèges privés.</p>	<ul style="list-style-type: none"> → LV2 : Allemand, Chinois NOUVEAU, Espagnol, Japonais → EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Informatique et création numérique (ICN) NOUVEAU - Littérature et société (LITSO) - Création et activités artistiques : Arts visuels - Création et activités artistiques : Arts du spectacle - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Sciences et laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> → CHAM : Cyclisme, Equitation, Golf, Surf, Voile. (recrutement particulier. Voir page 13) <p>Juvénat (Voir page 15)</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Littéraire (L) → Économique et social (ES) → Scientifique (S) → Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
<p>Lycée polyvalent DO KAMO (ASEE)</p> <p>Internat G/F P 615 - 98845 Nouméa Cedex Tél. : 28 43 51 - Fax : 26 02 86 http://www.dokamo.nc/ E-mail : dokamo@lagoon.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : tous les collèges privés</p>	<ul style="list-style-type: none"> → LV2 : Espagnol, LK : Ajie, Drehu, Nengone, Paicî → EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Création et activités artistiques : Patrimoines - EPS - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Sciences et laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> → LV3 (LK) obligatoire en 2^{de} GT : Ajie, Drehu, Nengone ou Paicî → 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : LV3 LK (Ajie, Drehu, Nengone, Paicî) → Option facultative sport : Football (Filles et garçons) (Lire page 13) → 2^{de} adaptée (recrutement particulier, Voir page 13) <p>Juvénat (Voir page 15)</p>	<ul style="list-style-type: none"> → Littéraire (L) → Économique et social (ES) → Scientifique (S) → Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
<p>Lycée APOLLINAIRE ANOVA (DDEC)</p> <p>Internat G/F BP 126 - 98890 Paita Tél. : 35 34 22 - Fax : 35 37 88 http://anova.ddec.nc/ E-mail : sec.lyc.aanova@ddec.nc</p> <p>LYCÉE DE SECTEUR DES COLLÈGES : tous les collèges privés</p>	<ul style="list-style-type: none"> → LV2 : Espagnol, Japonais, LK : Ajie, Drehu → EE (Enseignements d'Exploration) : Voir pages 10-11 <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sociales (SES) - Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion (PFEG) - Création et activités artistiques : Arts visuels - Littérature et société (LITSO) - Méthodes et pratiques scientifiques (MPS) - Santé et social - Sciences et laboratoire - Sciences de l'ingénieur (SI) 	<ul style="list-style-type: none"> → 1 Enseignement facultatif (selon les séries, se renseigner auprès de l'établissement) : Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 LK (Ajie ou Drehu), Arts Plastiques → Option facultative sport : Football (à confirmer auprès du lycée) (Lire page 13) 	<ul style="list-style-type: none"> → Littéraire (L) → Économique et social (ES) → Scientifique (S) → Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) → Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S) → Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)

Bourses provinciales

■ Les provinces accompagnent les élèves dans leurs études grâce à de nombreux dispositifs*.

■ **Les provinces aident** tout enfant scolarisé dans un établissement de la Nouvelle-Calédonie de la maternelle jusqu'à la terminale ou mention complémentaire, dont la famille répond aux conditions d'attribution et de ressources. Le demandeur doit être résident de la province concernée depuis au moins 6 mois au 1^{er} janvier 2017 ou y avoir le centre principal de ses intérêts matériels et moraux.

*Certains dispositifs sont ouverts aux non boursiers.

↘ La province Sud

→ Dates de campagne :

Du 22 mai au 13 juillet 2017 pour les bourses scolaires 2018

Un dossier par famille à retirer à l'établissement où l'enfant le plus jeune est, ou sera, scolarisé. Le dossier est à déposer dans l'établissement d'où il a été retiré.

Direction de l'éducation de la province Sud

Bureau des bourses et aides scolaires (BBAS)
55, rue Georges Clémenceau
BP L1 - 98849 Nouméa Cédex
Tél : 20.49.51 - Fax : 20.30.22
Email : des.bourses.eleves@province-sud.nc

Une grille de simulation est disponible pour évaluer ses droits sur le site internet : www.province-sud.nc

La province Sud propose des bourses aux élèves qui souhaitent suivre un enseignement spécialisé utile à la Nouvelle-Calédonie type baccalauréat professionnel qui n'est pas dispensé sur le territoire. Les modalités sont celles de l'enseignement supérieur en métropole.



↘ La province Nord

→ Dates de campagne :

De août à fin octobre 2017 pour les bourses scolaires 2018

Pour toute nouvelle demande, les formulaires sont disponibles, en province Nord, auprès des chefs d'établissements scolaires, des communes, des services sociaux de chaque secteur et de l'antenne de la province Nord à Nouméa.

Dépôt des dossiers complets auprès des chefs d'établissements scolaires juillet à fin octobre 2017.

Direction de l'Enseignement, de la Formation et de l'Insertion des Jeunes (DEFIJ)

Accompagnement scolaire - Service des bourses
Tél : 47 72 27 - Fax : 47 71 73
Email : defij-alsc@province-nord.nc

Antenne de la province Nord à Nouméa

10, rue Georges Clémenceau
98845 Nouméa
Tél : 25 32 98 - Fax : 28 19 13



↘ La province des Îles Loyauté

→ Dates de campagne des allocations scolaires :

De juillet à fin octobre 2017

pour les allocations scolaires 2018

Dossier à retirer auprès de l'établissement de l'enfant le plus jeune, auprès des **directeurs déchargés** pour l'Enseignement public et auprès des **animateurs pédagogiques** pour l'Enseignement privé ayant la charge de leur secteur scolaire.

Dossier complet dûment signé à déposer impérativement auprès du **directeur déchargé et des animateurs pédagogiques chargés du secteur scolaire de résidence des parents** avant le 31 octobre 2017.

Direction de l'Éducation, de la Formation, de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi (DEFIPE)

Tél : 45 52 20

Délégation provinciale de Maré

BP 133 La Roche - 98828 Maré
Tél : 45 44 00

Délégation provinciale d'Ouvéa

BP 37 Hwadrila - 98814 Ouvéa
Tél : 45 52 50

Délégation provinciale de Nouméa

Bureau des bourses - DEFIPE
10, rue Georges Clémenceau
BP 1014 - 98845 Nouméa Cédex
Tél : 28 18 26



INFO +

RECENSEMENT JOURNÉE DEFENSE ET CITOYENNETÉ

Filles et Garçons de nationalité française

**VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE VOUS FAIRE RECENSER
DES L'ÂGE DE 16 ANS**

Il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile munis des pièces suivantes :

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport,
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance,
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, etc).

Un de vos parents peut effectuer cette démarche pour vous. Une attestation de recensement* vous sera alors remise.



Vous participerez ensuite à la journée défense et citoyenneté (JDC), à l'issue de laquelle vous recevrez un certificat de participation*.

** Ces documents sont obligatoires pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, DNB, BAC, BAC professionnel, concours administratifs, permis de conduire...).*

Les jeunes gens peuvent régulariser leur situation vis-à-vis du recensement (jusqu'à l'âge de 25 ans) en se présentant également à la mairie de leur domicile dans les conditions décrites ci-dessus.

■ Pour toute information complémentaire, adressez-vous au :

Centre du service national en Nouvelle-Calédonie

Caserne Gally-Passebosc - Rue Olry, Nouméa - BP 38 - 98843 NOUMEA CEDEX

Tél. : 29 28 78 - Fax : 29 28 76

Mail : csnoumea@lagoon.nc - Site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc

La voie professionnelle

L'objectif ? Se préparer à un métier en 2 ans pour le CAP et en 3 ans pour le bac pro, tout en gardant la possibilité d'accéder à l'enseignement supérieur. Des formations qui peuvent être suivies avec un statut scolaire ou d'apprenti.



© Lycée Agricole et général de Nouvelle-Calédonie à Pouembout

INFO +

Les passerelles, pour changer d'orientation

L'émergence de parcours individuels et sécurisés pour chaque élève fait partie des objectifs du Projet Educatif de Nouvelle-Calédonie.

Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes voies, et pour éviter des choix figés, il existe des possibilités de stages passerelles en fonction de votre profil.

La mise en œuvre de « passerelles » peut s'entendre de diverses façons :

- > En classe de première générale ou technologique (plus exceptionnellement en terminale), pour un changement de série,
- > En classe de seconde pour un changement de voie (2^{de} GT vers 2^{de} pro et inversement),
- > Dans un sens ascendant, de 2^{de} GT vers 1^{er} Pro, 2^{de} Pro vers 1^{er} GT,
- > Pour des poursuites de parcours de 2^{ème} année de CAP vers une 1^{re} Professionnelle (sous réserve de l'obtention du CAP).

Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

Les stages de remise à niveau

- Pour consolider vos connaissances ou améliorer vos méthodes de travail, vous pouvez suivre un **stage de remise à niveau** organisé au cours de l'année scolaires.

Le tutorat

- Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'un **tuteur** pour vous conseiller et vous guider dans votre parcours de formation et vos choix d'orientation, tout au long de votre scolarité au lycée.

Dans tous les cas, renseignez-vous auprès de votre établissement.

- en 1^{re} année de CAP,

- ou en 2^{de} professionnelle

➤ Cap sur le travail en équipe

La voie professionnelle privilégie le travail en petits groupes et en équipe, notamment en atelier, pour favoriser votre autonomie et rendre les relations avec les enseignants plus simples et plus directes.

Des projets concrets (sportifs, artistiques, à caractère professionnel...) liés à vos centres d'intérêt permettront également ce travail à plusieurs.

➤ Des enseignements généraux comme au collège

Lycéen/ne ou apprenti/e, vous suivrez des enseignements généraux (français, maths, histoire-géo, langue étrangère...). Mais vous les verrez sous un jour nouveau : plus concrets et davantage en relation avec l'entreprise et ses métiers.

➤ Des enseignements pro en atelier et en entreprise

Une partie de votre temps se déroulera en atelier, en laboratoire ou en salle informatique pour y apprendre les techniques et les gestes professionnels à l'aide d'outils et de matériels spécifiques.

L'autre partie (de durée variable) se déroulera en entreprise pour vous confronter à des situations professionnelles et découvrir le fonctionnement d'une entreprise...

➤ Et pourquoi pas l'apprentissage ?

Du CAP à la licence PRO (Bac+3), les diplômes peuvent se préparer en apprentissage.

Le principe : suivre une formation alternée entre un CFA et une entreprise. L'apprentissage s'adresse aux jeunes âgés de 16 ans (sauf dérogation) à 25 ans qui s'engagent à préparer un diplôme.

Certains secteurs sont plus ouverts aux apprentis préparant un CAP. D'autres recherchent plutôt des bacheliers pro préparant un BTS, par exemple.

Renseignez-vous auprès du Point Apprentissage et page 37.

ZOOM sur...

BAC professionnel Pilote de ligne de production

NOUVEAU

Lycée agricole et général Michel Rocard - Pouembout

Le titulaire de ce bac pro exercera un métier dans les industries de transformation, d'élaboration et de conditionnement et prendra en charge un ensemble de machines automatisées ou semi-automatisées. Face à des écrans et des manettes situées sur les machines ou des pupitres, il ou elle identifie les défaillances, contrôle les normes de qualité et paramètres de conduite à respecter.

Il pourra évoluer dans des secteurs aussi divers que l'agroalimentaire, la transformation des pâtes papiers et cartons, l'électronique, la production et la transformation des métaux, l'industrie textile, la transformation des déchets.

Un diplôme professionnel et après ?

■ Après un Bac pro ou un CAP...

Bac pro et CAP sont des diplômes d'insertion professionnelle immédiate. Néanmoins, vous pouvez aussi continuer à vous former. Par exemple, dans le cas d'une poursuite d'études après un CAP, vous pouvez préparer un second CAP, intégrer une 1^{re} professionnelle, voire une 1^{re} technologique avec un excellent dossier, approfondir une spécialisation :

La mention complémentaire (MC) se prépare en 1 an en lycée professionnel ou en apprentissage. Elle permet de se spécialiser dans un domaine précis et facilite l'insertion dans la vie active après un premier diplôme professionnel. Par exemple, après un bac pro commercialisation et services en restauration, il est possible de préparer une MC employé barman ou sommellerie ; après un CAP coiffure, une MC coiffure coupe couleur...

Les formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) répondent à des besoins, locaux, en qualification. Elles se déroulent au sein d'un lycée professionnel ou d'une ALP (Annexe de lycée professionnel). Elles ne sont pas validées par des diplômes, mais par des attestations ou des certifications. La formation dure entre 6 mois et 1 an.

■ Après un CAP...

Le brevet professionnel (BP)

Le BP se prépare en 2 ans, en apprentissage. Il met l'accent sur la maîtrise d'un métier (plombier, libraire, éleveur, paysagiste...) et est exigé dans certaines professions pour s'installer à son compte. Par exemple, pour devenir fleuriste, coiffeur, pâtissier...

Le brevet des métiers d'art (BMA)*

Le BMA se prépare en 2 ans après un CAP des métiers d'art. Il forme des spécialistes en conception, mise au point, fabrication, réparation d'objets fabriqués en petites séries ou à l'unité (en joaillerie, reliure, verre, céramique, ébénisterie...).

Le brevet technique des métiers (BTM)*

Le BTM se prépare en 2 ans. Il permet de devenir chef d'atelier dans une entreprise artisanale, ou chef de fabrication dans les services de la production et de la commercialisation. Domaines professionnels concernés : métiers de bouche (chocolatier, glacier, pâtissier...), énergie-électricité, mécanique, bois-

ameublement, photographie, agriculture, fleuristerie, paramédical... Le BTM n'est pas un diplôme de l'Éducation nationale. Il est délivré par les chambres de métiers et de l'artisanat.

■ Après un bac pro

Le brevet de technicien supérieur/agricole (BTS/BTSA)

Préparé par 26 % des bacheliers pro (apprentis compris), le BTS/BTSA constitue une voie de réussite par l'enseignement supérieur... à condition d'avoir un bon dossier scolaire et une forte motivation. Grâce à une formation (en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage) tournée vers la pratique, avec un rythme de travail soutenu et un bon sens de l'organisation, le BTS permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu (transport, électronique, édition, design...). L'obtention de la mention « bien » ou « très bien » à l'examen du bac assure l'entrée de droit dans un BTS du même domaine que le bac pro. Renseignez-vous sur les différentes formes d'accompagnement pédagogique spécifique qui sont proposées, dans les établissements scolaires, aux bacheliers pro.

Le diplôme des métiers d'art (DMA)*

Accessible après un bac pro artisanat et métiers d'art ou un brevet de technicien (BT) arts appliqués, il forme des réalisateurs-concepteurs ou des artisans créateurs spécialisés en arts du bijou, de l'habitat, en arts graphiques, du cirque, du costume, du décor architectural, de l'horlogerie, de la lutherie, de la régie de spectacle et du cinéma. Il se prépare en 2 ans, en lycée ou en apprentissage.

Le diplôme universitaire de technologie (DUT)

Le DUT se prépare en 2 ans en institut universitaire de technologie (IUT) au sein des universités. Il vise la polyvalence dans un domaine professionnel assez large pour s'adapter à une famille d'emplois. Cette filière d'études n'est pas adaptée au profil des bacheliers pro, car elle privilégie la théorie et non la pratique et sélectionne les étudiants sur les matières générales. Moins de 1 % des bacheliers pro y tentent leur chance... avec de nombreux abandons avant même la fin de la 1^{re} année...

* Formations uniquement proposées en métropole.

À SAVOIR

Les meilleurs bacheliers auront une place réservée

10% des meilleurs bacheliers de chaque lycée ont un « droit d'accès » dans les filières sélectives post-bac (Loi Fioraso).

INFO +

Les options facultatives Sport en 2^{de} professionnelle (Anciennes Sections sportives)

Les options facultatives Sport peuvent donner à l'élève la possibilité de concilier études et pratiques sportives renforcées (coeff.1).

La sélection se fait par l'établissement d'accueil sous forme de test sportif/lettre de motivation. Si vous souhaitez candidater, parlez-en à votre professeur d'EPS. Il vous accompagnera dans vos démarches.

Quatre options facultatives sont proposées en 2^{de} professionnelle :

- Lycée Jules Garnier : Football, Athlétisme, Rugby.
- Lycée Do Kamo : Football (Filles et Garçons).

Quelle que soit l'option choisie, la pratique de la discipline *Musculation* est obligatoire.

Bac professionnel Artisanat et métiers d'art, Option : communication visuelle plurimédia

NOUVEAU

Au lycée Saint Joseph de Cluny

Le titulaire de ce bac pro peut exercer de nombreux métiers relatifs à la conception de maquettes, en agences de communication, dans les studios de création, les maisons d'édition ou la presse. Il peut également travailler comme indépendant.

L'accès :

- L'accès à cette formation est soumis à des tests d'entrée. Prendre contact le plus tôt possible avec le lycée.

Le profil :

- Motivation pour la pratique du dessin (dessin d'après nature, dessin de reproduction et dessin publicitaire).
- Envie de pratiquer l'infographie.
- Créativité, curiosité, ouverture d'esprit.
- Soins, rigueur et précision.
- Niveau correct et intérêt en enseignement général.

- la vie professionnelle

Les enseignements professionnels :

- Culture artistique et communication visuelle
- Expression plastique et graphique : couleur, typographie, mise en pages.
- Méthodologie : élaboration d'un projet, gestion de fichiers, contrôles et qualité.
- Technologie graphique : étapes de la chaîne graphique, applications informatiques, etc.
- Communication : écrite et orale, générale et visuelle.
- Économie et gestion : budget, devis, marketing.

Le CAP



© SAIO - Lycée St. Jean XXIII

LE CAP

(2 années d'études)

Avec près de 160 spécialités, ce diplôme est très apprécié des employeurs. La formation vise l'acquisition de techniques précises pour apprendre un métier.

À noter : les CAP se préparent de deux façons, soit sous statut scolaire (en LP ou en ALP), soit par l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou dans une maison familiale et rurale (MFR).

Contenu de la formation :

- **Des enseignements généraux** (français, maths-sciences, histoire-géo, langue vivante...) occupent près de la moitié de l'emploi du temps (entre 14 heures et 16 heures). Ils se déroulent au lycée et certains sont appliqués à des activités professionnelles, par exemple la biologie dans le domaine des soins à la personne, ou les sciences physiques en électricité.
- **Des enseignements technologiques et professionnels** (de 17 heures à 18 heures). Ils se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques en atelier, en laboratoire, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité du CAP/CAP agricole.
- **Une période de formation en milieu professionnel** de 12 à 16 semaines (réparties sur 2 années) selon les spécialités.

LE CAP AGRICOLE

(2 années d'études)

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole (une dizaine de spécialités) comprend :

- 3 modules d'enseignement général communs à toutes les spécialités (lettres ; histoire-géographie ; éducation socioculturelle ; mathématiques ; technologies de l'informatique et du multimédia ; sciences économiques, sociales et de gestion ; biologie-écologie ; EPS ; langues vivantes).
- 4 modules d'enseignement professionnel (sciences et techniques professionnelles) ; - 1 stage individuel de 12 semaines en milieu professionnel.
- 1 stage collectif de 1 semaine sur l'éducation à la santé, à la sécurité et au développement durable.
- 5 heures par semaine pour permettre une individualisation des parcours (renforcement des connaissances pour poursuivre des études...).
- 3 heures de pluridisciplinarité.
- 1 enseignement facultatif.

Pour les CAP agricoles, il y a une grille horaire différente par spécialité.
Pour en savoir plus : www.chlorofil.fr/diplomeset-referentiels/formations-et-diplomes/cap-agricole.html.

Enseignements et horaires en 1^{re} année de CAP de spécialité

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géo	3 h 30 ou 4 h ⁽¹⁾
Maths-sciences ⁽²⁾	3 h 30 ou 4 h ⁽¹⁾
Langue vivante	2 h
Arts appliqués et cultures artistiques	2 h
Éducation physique et sportive	2 h 30
Prévention santé environnement	1 h
Éducation morale et civique	30 min
Enseignement technologique et professionnel	17 h ou 18 h
Aide individualisée ⁽³⁾	1 h
Culture Kanak (CK) * d'infos en page 9	1 h par quinzaine
Enseignements facultatifs	
Atelier d'expression artistique	2 h
Atelier d'EPS	2 h
Total horaires hebdomadaires	
	de 33 h à 40 h

(1) Horaires variables selon la spécialité.

(2) Sciences appliquées ou sciences physiques en fonction de la spécialité.

(3) Cet horaire est réservé à certains élèves en français et/ou en maths.

Et après... (Lire aussi page 23)

Le CAP est un diplôme d'insertion professionnelle. Il est néanmoins possible de continuer des études en intégrant une 1^{re} professionnelle, avec un excellent dossier.

D'autres formations permettent aussi de se spécialiser dans un domaine précis ou d'élargir ses compétences : la mention complémentaire (MC) en 1 an, la formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) d'une durée variable....

5 MC après un CAP en Nouvelle-Calédonie :

Nouméa (lycées publics) :

- LPCH A. Escoffier : Cuisinier en desserts de restaurant et Employé Barman.
- LPo J. Garnier : Soudage.
- LP P. Attiti : Plaquiste.

Mont-Dore (lycée privé) :

- LP St P. Chanel (DDEC) : vendeur spécialité alimentation.

Païta (lycée privé) :

- LP St Jean XXIII (DDEC) : Employé Barman.

3 FCIL après un CAP en Nouvelle-Calédonie

- ALP Théodore Kawa-Braïno la Foa : FCIL Service, FCIL Construction (sous réserve d'ouverture) .
- Collège Raymond Vauthier à Poindimié : FCIL Construction (sous réserve d'ouverture).

Descriptifs des CAP

par secteur et domaine d'activité

→ Contenu détaillé de chaque CAP sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

À SAVOIR

(1) Des CAP prioritaires après une SEGPA

Des places en CAP sont réservées aux élèves de 3e SEGPA : plusieurs vœux doivent être formulés pour ne pas se retrouver sans solution, compte tenu des taux de pression dans certaines formations.

Les CAP concernés sont signalés par le signe ⁽¹⁾.

Lieux de préparation
pu = public / pr = privé

Domaine

Diplôme

→ Secteur AGRICOLE

<p>Environnement</p>	<p>→ CAP agricole jardinier paysagiste</p> <p>L'ouvrier paysagiste aménage et entretient principalement les parcs, jardins et espaces verts ou terrains de sport. Il travaille pour une entreprise ou une mairie et effectue des travaux de jardinage : aménagement, arrosage, décoration... Il sait reconnaître les maladies, les parasites et met en œuvre des traitements. L'utilisation de matériels motorisés potentiellement dangereux (tondeuses, pelleteuses...) et d'engrais ou produits phytosanitaires, nécessite le port d'équipements de protection. Il peut être amené à porter de lourdes charges. Son rôle ne se limite pas à la plantation. Il réalise l'entretien courant du matériel (diagnostic/réparation) et aussi des travaux de constructions paysagères avec une part de maçonnerie (pose de dallages, bordures...), d'installation de systèmes d'arrosage et d'électricité (éclairage...). Ses déplacements sont fréquents et son activité s'exerce par tous les temps.</p> <p><i>Idées métiers : ouvrier-ère paysagiste, jardinier-ère, élaqueur-se</i></p>	<p>LPO Mont-Dore (pu) CFA Chambre d'Agriculture</p>
<p>Exploitation</p>	<p>→ CAP Agent de Développement des Activités Locales (ADAL) : Gestion et Entretien de la Petite Exploitation Rurale</p> <p>La première partie explore la production horticole. L'élève apprend les techniques de base et les gestes professionnels nécessaires à la conduite d'une production légumière et fruitière.</p> <p>La deuxième partie sera consacrée à la découverte de la maintenance des matériels spécifiques au domaine de la production horticole. Il s'agira de connaître les techniques, d'effectuer les gestes professionnels nécessaires à l'entretien et de réaliser les réparations courantes du matériel et des installations.</p> <p><i>Idées métiers : horticulteur-trice, maraîcher-ère, ouvrier-ère agricole</i></p>	<p>ALP de La Roche (Maré) (pu)</p>
	<p>→ CAP agricole Métiers de l'agriculture, Option Horticulture</p> <p>Ce CAP agricole forme des ouvriers qualifiés polyvalents sur une exploitation horticole. Ils préparent les sols : labours, amendements, irrigation. Ils réalisent des opérations techniques liées à la culture : semis, greffe, bouturage, repiquage, repotage... Ils entretiennent les cultures : arrosage, taille, effeuillage, élagage, éclaircissage des fruits. Ils appliquent les engrais et les traitements phytosanitaires. Ils sont aussi chargés de la récolte des produits (fruits, légumes, fleurs) et ils les conditionnent en fonction de leur destination.</p> <p><i>Idées métiers : horticulteur-trice, maraîcher-ère, ouvrier-ère agricole</i></p>	<p>LPO Mont-Dore (pu) CFA Chambre d'Agriculture</p>
	<p>→ CAP agricole Agriculture des régions chaudes</p> <p>Le titulaire de ce diplôme travaille en tant qu'ouvrier qualifié polyvalent dans une exploitation agricole aussi bien en agriculture qu'en élevage.</p> <p>En production animale, il nourrit les animaux et veille à leur bien-être. Il observe et évalue leur état de santé et leur développement ; il surveille l'engraissement et la gestation. Il intervient à toutes les étapes de l'élevage.</p> <p>En production horticole, il procède à des repiquages, repotages et transplantations, entretient la production dans le respect des règles environnementales. En production végétale, il évalue l'état d'une parcelle en culture et indique les interventions à effectuer pour prévenir ou endiguer les invasions de parasites, ravageurs... Il réalise les techniques de semis et de plantation, d'apport d'engrais, d'entretien de la culture, de récolte et de conditionnement. Il utilise les différents équipements et matériels liés à la conduite de la production.</p> <p><i>Idées métiers : ouvrier-ère agricole qualifié-e, conducteur-trice de machines agricoles</i></p>	<p>LP agricole Do Néva (pr) Houailou</p>
<p>Services</p>	<p>→ CAP agricole LAD - Cavalier d'entraînement NOUVEAU</p> <p>Le Lad-cavalier d'entraînement est un spécialiste qualifié dans la préparation des chevaux aux entraînements. Il sera employé dans une écurie de course : galop ou trot. Il est amené à entretenir, gérer le matériel et les bâtiments ; il est important et nécessaire qu'il soit polyvalent.</p>	<p>CFA Chambre d'Agriculture</p>
	<p>→ CAP agricole Services aux Personnes et Vente en Espace Rural</p> <p>Ce CAP agricole forme des employés qualifiés en services aux personnes et en accueil-vente.</p> <p>Accueil-vente : les employés travaillent dans les petits magasins de proximité, les ventes à la ferme, les marchés locaux, les supermarchés, les hypermarchés, les petites hôtelleries, les chambres ou tables d'hôtes et les gîtes ruraux. Services aux personnes : les diplômés exercent leur activité de services aux personnes, dans les maisons de retraite, les écoles maternelles, les centres de loisirs, les centres de vacances et les cantines scolaires.</p> <p><i>Idées métiers : employé-e technique de collectivité, agent hospitalier, aide à domicile, assistant-e de vie</i></p>	<p>LP agricole Do Néva (pr) Houailou</p>

(suite) Descriptifs des CAP

Lieux de préparation
pu = public / pr = privé

Domaine	Diplôme	Lieux de préparation
→ Secteur INDUSTRIEL		
Automobile	<p>→ CAP Maintenance de véhicules automobiles. Option A : véhicules particuliers ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier chargé de l'entretien courant des véhicules, du diagnostic et de la réparation des pannes simples.</p> <p>Le titulaire de l'option A exerce son activité sur les voitures de tourisme et les véhicules utilitaires de petite taille. Il peut travailler dans les réseaux après-vente des constructeurs, les centres autos, les garages indépendants, dans certaines administrations.</p> <p><i>Idées métiers : garagiste, réparateur-trice automobile, contrôleur technique automobile</i></p>	SEP Jules Garnier (pu) ALP Koné (pu) CFA Chambre de métiers (A) LP Guéneau Bourail (pr)
	<p>→ CAP Maintenance de véhicules automobiles. Option B : véhicules de transports routiers</p> <p>Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier chargé de l'entretien courant des véhicules, du diagnostic et de la réparation des pannes simples.</p> <p>Le titulaire de l'option B exerce son activité sur les véhicules industriels, c'est-à-dire les poids-lourds. Il peut travailler dans les entreprises de transport de voyageurs ou de marchandises, chez un concessionnaire, dans certaines administrations.</p> <p><i>Idées métiers : technicien-ne de maintenance poids lourds, contrôleur technique</i></p>	LP Guéneau Bourail (pr)
Bâtiment travaux publics	<p>→ CAP Agent de Développement des Activités Locales (ADAL) : Construction et Entretien du Bâtiment</p> <p>Les élèves seront amenés à travailler en équipe autour de projets à caractère professionnel, parfois au sein de l'établissement sur des « chantiers école ». Deux spécialités (au choix des établissements) : le gros œuvre et la charpente ou le second œuvre (peinture, carrelage, cloison, menuiserie, ...).</p>	ALP de La Roche (Maré) (pu) ALP de Koumac (pu)
	<p>→ CAP Carreleur mosaïste ⁽¹⁾</p> <p>Le carreleur mosaïste réalise les revêtements des sols et des murs aussi bien à l'intérieur (cuisines, salles de bains...) qu'à l'extérieur (façades, terrasses...). Il exerce ses activités dans une entreprise spécialisée en revêtement mais aussi dans une entreprise de maçonnerie, de plâtrerie ou de peinture. Hormis la préparation (découpe des carreaux) et la pose de carrelage, le titulaire de ce diplôme sait effectuer des petits travaux de maçonnerie pour la préparation du support sur lequel sera posé le revêtement : pose d'une chape pour éviter les infiltrations d'eau, construction d'un mur. Pour finir, il vérifie l'alignement, le niveau, la qualité des coupes et enfin l'esthétisme général de son travail.</p> <p><i>Idées métiers : carreleur-se</i></p>	LP Petro Attiti (pu)
	<p>→ CAP Installateur sanitaire</p> <p>Dans une grande entreprise ou chez un artisan, le titulaire de ce diplôme est ouvrier professionnel et exerce des activités de plomberie : intervention sur compteurs d'eau, installation de salles de bains, piscines etc... Chez un particulier ou dans des locaux industriels ou commerciaux, il effectue des opérations de raccordements de canalisations du réseau d'eau à différents appareils sanitaires, d'installation de baignoires, bacs à douche, éviers. Il effectue aussi des travaux de remise en état de diverse nature dues à l'usure normale ou la vétusté : fuites d'eau, réparation de robinets, remplacement d'appareils etc.</p> <p><i>Idées métiers : plombier-ère</i></p>	LP Petro Attiti (pu) CFA Chambre de Métiers
	<p>→ CAP Maçon ⁽¹⁾</p> <p>L'ouvrier qualifié titulaire du CAP met en œuvre des pierres, des parpaings, des briques réunis par des matériaux de liaison (ciment). Il effectue aussi des enduits divers, plus particulièrement au mortier de ciment. Il est capable d'utiliser le béton armé pour la construction d'immeubles, ponts, barrages...</p> <p><i>Idées métiers : maçon-ne, façadier-ère, coffreur</i></p>	LP Petro Attiti (pu) ALP Koumac (pu) ALP Poindimié (pu) LP Gabriel Rivat Pouébo (pr) LP Champagnat Païta (pr)
	<p>→ CAP Maintenance de bâtiments de collectivités ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce diplôme exerce son activité dans les bâtiments gérés par des collectivités (communes, hôpitaux, entreprises, ...). Il connaît les différents matériaux et matériels, les modalités de leur mise en œuvre ou de leur installation, les causes de vieillissement et de panne. Il maîtrise les techniques de contrôle.</p> <p><i>Idées métiers : agent de maintenance des bâtiments, gardien-ne d'immeubles</i></p>	LP W. Haudra Lifou (pu) CFA Chambre des métiers
	<p>→ CAP Peintre applicateur de revêtements ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce diplôme peut appliquer en autonomie des peintures et des produits décoratifs. Il effectue des travaux de façade et participe à la mise en place d'harmonies colorées. Il peut être amené à poser des papiers peints et des revêtements muraux ou de sols collés.</p>	LP Petro Attiti (pu) ALP Koumac* (pu)
	Bois ameublement	<p>→ CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce diplôme peut travailler au sein d'une entreprise de menuiserie, d'agencement ou de production de mobilier. En atelier, il fabrique principalement, à l'unité ou en série, des fenêtres, des volets, des portes, des placards et autres meubles en bois ou en matériaux dérivés, pouvant inclure des composants en verre ou en matériaux de synthèse. Il assure le suivi de la fabrication, le contrôle qualité des produits et la maintenance des machines et outils. Sur le chantier, le travail se limite à la pose du mobilier. Le menuisier doit cependant organiser et sécuriser son intervention, puis trier et faire évacuer les déchets.</p> <p><i>Idées métiers : menuisier-ère, agenceur de salles de bains</i></p>
<p>→ CAP Constructeur bois ⁽¹⁾</p> <p>Le constructeur bois fabrique et met en œuvre les structures lourdes qui font la solidité de l'ensemble d'un bâtiment. Ces ouvrages serviront de support pour l'intervention des couvreurs, plaquistes, etc.</p> <p>Il travaille au sein d'une entreprise de charpente ou de construction bois. En atelier, il scie, assemble et traite les différentes pièces des ouvrages (charpentes, poutres, bardages, parquets, escaliers...) d'après les relevés et les croquis qu'il a réalisés. Sur le chantier, il pose les structures et les ossatures et installe les menuiseries et les fermetures extérieures.</p> <p><i>Idées métiers : charpentier-ère bois, constructeur-trice de chalets</i></p>		LP Petro Attiti (pu) ALP de La Foa (pu) LP Champagnat Païta (pr)

* Formation à recrutement alternatif (1 an sur 2). En 2018, pas de recrutement en 1^{re} année de CAP.

(1) CAP prioritaires après une 3^e SEGPA. Lire aussi en page 23.

Domaine	Diplôme	Lieux de préparation pu = public / pr = privé
Electrotechnique énergétique	<p>→ CAP Préparation et Réalisation d'Ouvrages Electriques ⁽¹⁾</p> <p>Les professionnels qui ont suivi cette formation réalisent les installations électriques des logements, immeubles de bureau, établissements publics (écoles, hôpitaux), entreprises industrielles. Leur domaine d'intervention porte sur l'éclairage, la distribution de faible puissance, la distribution de puissance (limitée à la pose et au raccordement), la mise en place de dispositifs de communication (interphones...), d'alarme et de sécurité, ou de gestion technique du bâtiment : contrôle du chauffage, des ascenseurs... Ils exécutent leur travail d'après plans et schémas, sous la conduite d'un supérieur hiérarchique.</p> <p><i>Idées métiers : Electricien-ne installateur-trice, monteur câbleur</i></p>	<p>LP Pétro Attiti (pu) LP Augustin Ty Touho (pu) LP Champagnat Païta (pr) CFA Chambre de métiers ALP Koumac* (pu)</p>
	<p>→ CAP Installateur en froid et conditionnement d'air</p> <p>Le titulaire de ce diplôme installe, règle et met en œuvre des appareils de production de froid. Il réalise des travaux de confection de tuyauterie et de câblage électrique. En outre, il entretient et dépanne les installations frigorifiques.</p> <p><i>Idées métiers : Frigoriste, monteur-se dépanneur-se en équipement frigorifique et de climatisation</i></p>	<p>LP Augustin Ty Touho (pu)</p>
Maintenance	<p>→ CAP Agent de Développement des Activités Locales (ADAL) : GEMM : Gestion et Entretien en Milieu Marin</p> <p>La première partie : maintenance des moteurs (entretien et réparation des moteurs à essence (2 et 4 temps) ayant des puissances n'excédant pas les 40 à 50 chevaux. La deuxième partie : maintenance des coques et des équipements (embarcations de taille limitée à 6/7 mètres, dont les matériaux sont en aluminium, en bois ou en fibre). L'élève aura à installer un moteur HB et ses commandes à distance, régler une remorque, et entretenir ou réparer une coque. L'élève recevra aussi une formation dans le domaine de la navigation, la connaissance du milieu marin, la sécurité à bord d'un bateau.</p>	<p>ALP de Fayaoué (Ouvéa) (pu)</p>
	<p>→ CAP Réparation et Entretien des Embarcations de Plaisance ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce diplôme est un ouvrier chargé de l'entretien courant, du diagnostic et de la réparation des pannes de bateaux de plaisance, embarcations semi-rigides, voiliers et embarcations nautiques à moteur comme les scooters des mers.</p> <p><i>Idées métiers : mécanicien-ne bateaux</i></p>	<p>LP Guéneau Bourail LP (pr) Augustin Ty Touho (pu)</p>
	<p>→ CAP Maintenance des matériels, Option A : matériels agricoles ⁽¹⁾</p> <p>Son titulaire exerce des fonctions d'ouvrier qualifié chargé des tâches de maintenance dans les entreprises. Il prépare et organise ses interventions sur les machines agricoles. Il assure leur entretien et leur réparation. Il change des éléments, des organes ou des pièces lors de la dépose-repose ou du démontage-remontage de sous-ensembles.</p> <p><i>Idées métiers : mécanicien-ne réparateur-trice en matériel agricole</i></p>	<p>LP Guéneau Bourail (pr) CFA Chambre de Métiers</p>
	<p>→ CAP Maintenance des matériels, Option B : engins de travaux publics et manutention ⁽¹⁾</p> <p>Ce professionnel fait de la maintenance préventive sur des chariots industriels, nacelles, pelleuses, grues et autres machines. Il assure leur entretien et leur réparation. Il change des éléments, des organes ou des pièces lors de la dépose-repose ou du démontage-remontage de sous-ensembles.</p> <p><i>Idées métiers : technicien-ne de maintenance, conducteur-trice d'engins de travaux publics</i></p>	<p>NOUVEAU : Lycée agricole et général M. Rocard Pouembout (pu) LP Guéneau Bourail (pr)</p>
	<p>→ CAP Maintenance des matériels, Option C : matériels d'espaces verts ⁽¹⁾</p> <p>Son titulaire exerce des fonctions d'ouvrier qualifié chargé des tâches de maintenance dans les entreprises assurant la vente, la location, l'entretien du matériel de parcs et jardins, ou dans les entreprises ou collectivités utilisant ce matériel (motoculteurs, tondeuses, tronçonneuses, tailleuses de haies etc).</p> <p><i>Idées métiers : mécanicien-ne réparateur-trice de matériels de parcs et jardins</i></p>	<p>ALP Poindimié (pu) ALP La Foa (pu) CFA Chambre de Métiers (titre professionnel équivalent)</p>
Métallurgie	<p>→ CAP Réalisation industrielle, Option A : en chaudronnerie ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce CAP est un ouvrier qualifié qui fabrique des produits par déformation de métaux en feuilles, d'épaisseur fine ou moyenne (tôles, plaques, profilés en acier, aluminium, cuivre...). Les produits fabriqués sont multiples : chaudières, carrosseries automobiles, charpentes. Enfin, il contrôle la qualité et la conformité des pièces qu'il a réalisées avant d'effectuer le montage ou l'assemblage (par soudage, boulonnage, rivetage...) de l'ouvrage. Il assure par ailleurs la maintenance préventive de ses outils de travail.</p> <p><i>Idées métiers : soudeur-se, charpentier-ère métallique, chaudronnier-ère</i></p>	<p>LP Jules Garnier (pu)</p>
	<p>→ CAP Serrurier Métallier ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire du CAP Serrurier métallier usine, ajuste et assemble les différentes parties d'un ouvrage puis les installe. Les ouvrages de métallerie sont présents en serrurerie, construction ou menuiserie métallique, agencement, ferronnerie (serrures, blindage, balcons, rampes, escaliers, vérandas). En atelier, le métallier assure la fabrication d'un ouvrage ou d'une de ses parties. Il analyse les dessins et la gamme de fabrication, choisit les moyens à mettre en œuvre, positionne la matière première, installe les outils, conduit l'usinage, réalise le montage-assemblage... Sur chantier, il participe à la pose de l'ouvrage. Sa formation lui permet d'intervenir sur des produits de formes différentes (plats, profilés) et des matériaux aussi divers que l'acier, les alliages d'aluminium ou de cuivre, les matières plastiques.</p> <p><i>Idées métiers : charpentier-ère métallique, métallier-ère</i></p>	<p>LP Champagnat Païta (pr) CFA chambre des métiers</p> <p><i>Transfert du lycée J. Garnier vers le Lycée agricole et général M. Rocard Pouembout(pu)</i></p>

* Formation à recrutement alternatif (1 an sur 2). En 2018, pas de recrutement en 1^{re} année de CAP.

(suite) Descriptifs des CAP

Domaine Diplôme

Lieux de préparation
pu = public / pr = privé

↳ Secteur TERTIAIRE

Alimentation	<p>→ CAP Boulanger</p> <p>Le titulaire de ce CAP fabrique différents types de pains spéciaux (complets, aux céréales, aux noix, aux raisins...). Il sait également fabriquer des viennoiseries (croissants, brioches, petits pains...) et peut assurer une activité de traiteur. Il propose alors des pizzas, des quiches, des sandwiches. Le boulanger travaille dans un commerce artisanal, une boulangerie industrielle ou une grande surface.</p> <p><i>Idées métiers : boulanger-ère</i></p>	CFA chambre des métiers
	<p>→ CAP Boucher</p> <p>Le titulaire de ce diplôme assure toutes les tâches d'exécution courantes nécessaires à la transformation des carcasses de leur état initial jusqu'à la préparation de morceaux en vue de leur mise en vente. Il doit être capable de couper, désosser, séparer le muscle, parer, ficeler, présenter à l'étal et décorer.</p> <p><i>Idées métiers : boucher-ère, commerçant-e en alimentation</i></p>	CFA chambre des métiers
(suite) Alimentation	<p>→ CAP Charcutier-traiteur ⁽¹⁾</p> <p>Spécialiste des métiers de bouche, le charcutier traiteur confectionne des jambons, des pâtés, des saucissons à partir de viande de porc. Principalement artisanal, son travail est diversifié et créatif, puisque comme traiteur, il fabrique des plats cuisinés et peut organiser des buffets. Il réalise tous les traitements de la viande de porc : découpage et préparation en vue de la vente, confection de produits crus ou cuits (jambons, pâtés, saucissons...). Il sait aussi travailler d'autres matières premières : volailles, poissons, légumes...</p> <p><i>Idées métiers : charcutier-ière traiteur, opérateur-trice de fabrication</i></p>	LP Jean XXIII Païta (pr)
	<p>→ CAP Pâtissier ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce CAP sait préparer et cuire les différentes pâtes et garnitures avec lesquelles il confectionne des gâteaux qu'il décore. Il exécute aussi des pièces pour lunch, éventuellement des plats préparés. Il fabrique des bonbons et des friandises à base de chocolat, sucre et pâte d'amande ainsi que des glaces et des sorbets. Salarié, il exerce en pâtisseries confiseries artisanales, dans les restaurants, en entreprises industrielles, etc. Il pourra, avec une solide expérience professionnelle, s'installer à son compte.</p> <p><i>Idées métiers : pâtissier-ère, opérateur-trice de fabrication</i></p>	LP commercial et hôtelier (pu) CFA chambre des métiers
	<p>→ CAP Employé de commerce multi-spécialités ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce CAP travaille soit dans les commerces de détail, soit dans les rayons spécialisés des grandes surfaces. En vente conseil, le diplômé connaît particulièrement bien les produits. En vente visuelle, il connaît bien les techniques de mise en rayon. Les tâches de cet employé consistent à accueillir le client et rechercher ses besoins. Il sait vendre un produit en argumentant et en traitant les objections. Il sait aussi encaisser, réceptionner les produits, participer au suivi des stocks et mettre en rayon de manière attractive.</p> <p><i>Idées métiers : caissier-ère, employé-e de libre-service, vendeur-euse de produits alimentaires</i></p>	LP commercial et hôtelier (pu) LP Saint Pierre Chanel La Conception (pr)
Commerce-vente	<p>→ CAP Employé de vente spécialisé, Option A : produits alimentaires ⁽¹⁾</p> <p>Employé dans le commerce de détail, il accueille le client et vend les produits alimentaires. Placé sous l'autorité du commerçant ou du responsable du point de vente ou du rayon, le titulaire de ce CAP accueille et informe le client. Il lui présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits, le conseille et conclut la vente. L'option produits alimentaires permet de travailler dans les commerces alimentaires de détail et chez les grossistes de produits frais ou secs.</p> <p><i>Idées métiers : vendeur-euse de produits alimentaires, employé-e de Libre-service</i></p>	LP commercial et hôtelier (pu)
	<p>→ CAP Employé de vente spécialisé, Option B produits d'équipements courants ⁽¹⁾</p> <p>Employé dans les magasins spécialisés "équipement de la maison ou de la personne", "articles de sport et de loisirs", "produits liés à la vente en animalerie" ou dans les rayons spécialisés de la grande distribution, le titulaire de ce CAP accueille le client et vend les produits. Il informe, conseille la clientèle sur la fabrication, l'utilisation des produits, contribue à la fidélisation du client. Il participe à la réception, la préparation et la mise en valeur des produits et, le cas échéant, à l'expédition. L'activité, la tenue et la présentation de l'employé doivent répondre aux exigences, notamment en matière d'hygiène.</p> <p><i>Idées métiers : vendeur-euse, employé-e de libre-service</i></p>	LP Saint Pierre Chanel La Conception (pr)
	<p>→ CAP Vendeur magasinier en pièces de rechange et d'équipements automobiles</p> <p>Le titulaire de ce CAP est employé dans les entrepôts, magasins, ateliers... où sont réceptionnés, gérés, stockés, conditionnés, vendus, expédiés des produits du secteur automobile. Outre la connaissance des produits, il sait réceptionner les marchandises, vérifier leur qualité, participer à la gestion des stocks, préparer et expédier les commandes, accueillir et conseiller les clients.</p> <p><i>Idées métiers : vendeur-euse magasinier en fourniture automobile</i></p>	LP François d'Assise Bourail (pr)
Hôtellerie Restauration	<p>→ CAP Agent polyvalent de restauration ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce CAP assure la préparation des repas dans les établissements de restauration rapide, la vente à emporter, la livraison à domicile et la restauration collective. Il prépare, assemble et met en valeur des mets simples, en respectant les consignes et la réglementation relatives à l'hygiène et à la sécurité. Il réalise la mise en place des espaces de distribution et de vente ainsi que leur réapprovisionnement au cours du service. Il entretient les locaux et nettoie les matériels et la vaisselle. Il conseille le client et lui présente des produits prêts à consommer sur place ou à emporter.</p> <p><i>Idées métiers : employé-e de restaurant, employé-e de restauration collective</i></p>	LP J. Vakié Houailou (pr)
	<p>→ CAP Commercialisation et service en Hôtel-Café-Restaurant ⁽¹⁾</p> <p>Nouveauté : ce CAP en 2 ans remplace les 3 CAP Restaurant - Service en brasserie café - services hôteliers</p> <p>La poly-compétence dans ce secteur est importante. Les titulaires de ce CAP occupent un poste dans le secteur des HCR (Hôtel, Café-Brasserie, Restaurant), sous l'autorité d'un ou d'une supérieur/e hiérarchique. Ils contribuent au bien-être d'une clientèle française et étrangère. Accueillent et participent à la prise en charge du client. Après avoir identifié les besoins de la clientèle, ils les informent sur les prestations et les valorisent. Ils contribuent à l'organisation, la commercialisation et à la préparation des prestations. Ils respectent les procédures d'hygiène et de sécurité en vigueur. Ils réalisent des prestations de service en salle, bar, buffet, brasserie, café, hôtel, petits déjeuners, brunchs, chambres, cocktails...</p> <p><i>Idées métiers : serveur-euse en restaurant, barman-aid, garçon de café</i></p>	LP Commercial et hôtelier (pu) LP Augustin Ty Touho (pu) LP W. Haudra Lifou (pu) ALP Koumac (pu) LP Jean XXIII Païta (pr) LP Gabriel Rivat Pouebo (pr)

Domaine	Diplôme	Lieux de préparation pu = public / pr = privé
(suite) Hôtellerie Restauration	<p>→ CAP Cuisine ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire du CAP cuisine réalise des plats en utilisant différentes techniques de production culinaire. Il connaît les produits alimentaires dont il gère l'approvisionnement (établissement des bons de commande, réception et stockage des marchandises, calcul des coûts). Il prépare les légumes, viandes et poissons avant d'élaborer un mets ou assemble des produits pré-élaborés. Il a appris les techniques de cuisson et de remise en température. Il sait réaliser des préparations chaudes ou froides (hors-d'œuvre, sauces, desserts...) qu'il met en valeur lors du dressage de l'assiette. Il est capable d'élaborer un menu. Par ailleurs, il doit entretenir son poste de travail et respecter les règles d'hygiène et de sécurité. Son environnement professionnel exige une bonne résistance physique et la capacité de s'adapter à de fortes contraintes horaires.</p> <p><i>Idées métiers : Cuisinier-ère, commis de cuisine</i></p>	<p>LP Commercial et hôtelier (pu)</p> <p>LP Augustin Ty Touho* (pu)</p> <p>LP W. Haudra Lifou (pu)</p> <p>ALP La Foa (pu)</p> <p>ALP Koumac* (pu)</p> <p>LP Jean XXIII Païta (pr)</p> <p>LP Gabriel Rivat Pouebo (pr)</p>
Logistique transport	<p>→ CAP Opérateur/trice logistique ⁽¹⁾</p> <p>Ce CAP forme des professionnels capables de gérer un stock de marchandises. On y apprend à réceptionner les produits, à les stocker dans des endroits appropriés à l'aide d'engins (élévateurs, transpalettes...), à tenir à jour les fichiers du stock sur ordinateur, à préparer les commandes et expédier les produits, à déclencher les réapprovisionnements et faire des inventaires.</p> <p><i>Idées métiers : manutentionnaire, magasinier cariste, préparateur-trice de commandes</i></p>	<p>LP Commercial et hôtelier (pu)</p>
Santé Social Services	<p>→ CAP Agent de propreté et d'hygiène</p> <p>Le titulaire de ce CAP travaille en tant qu'agent de nettoyage ou en tant que conducteur d'engins dans une entreprise de propreté ou au sein du service d'entretien d'une entreprise industrielle (agroalimentaire, pharmaceutique...) ou d'une collectivité (établissement de soins, crèche...). L'entretien, la remise en état et la rénovation des locaux constituent ses principales activités. Il doit également contrôler les prestations réalisées afin d'améliorer la qualité du service. De la préparation à la clôture du chantier, il est responsable des équipements, des matériels et des produits qu'il utilise (nettoyage, rangement, maintenance).</p> <p><i>Idées métiers : agent de nettoyage, conducteur-trice d'engins de nettoyage</i></p>	<p>LPO du Mont Dore (pu)</p>
	<p>→ CAP agricole Services aux Personnes et Vente en Espace Rural . Lire le descriptif en page 25</p>	<p>LP agricole Do Néva (pr)</p> <p>Houailou</p>
	<p>→ CAP Assistant technique en milieu familial et collectif ⁽¹⁾</p> <p>Ce diplôme forme des ouvriers ou employés qualifiés, capables de veiller à l'installation des usagers, d'assurer leur confort. Ils participent à l'organisation du cadre de vie : nettoyage, entretien du linge, service des repas. Ils jouent un rôle d'aide dans les activités quotidiennes des personnes (animation pour les enfants, soins corporels aux personnes âgées).</p> <p><i>Idées métiers : aide à domicile, valet-femme de chambre, agent hospitalier, aideménager-ère</i></p>	<p>LP Jean XXIII Païta (pr)</p>
	<p>→ CAP Accompagnement éducatif petite enfance ⁽¹⁾</p> <p>Le titulaire de ce CAP est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants. Il assure en outre l'entretien courant et l'hygiène des locaux et des équipements. Par ses activités (aide à la prise des repas, soins d'hygiène corporelle, jeux divers...), il contribue à leur éducation. Il les aide à acquérir leur autonomie (vestimentaire, alimentaire, motrice). Il participe à leur développement affectif et intellectuel. Le titulaire de ce CAP peut travailler en école maternelle, en crèche, en halte-garderie ou en centre de vacances... Il exerce souvent des fonctions d'agent spécialisé des écoles maternelles.</p> <p><i>Idées métiers : assistant-te maternel-le, agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM)</i></p>	<p>LP Jean XXIII Païta (pr)</p> <p>Lycée agricole et général M. Rocard Pouembout (pu)</p> <p>LP J. Vakié Houailou (pr)</p>
	<p>→ CAP Propreté de l'environnement urbain-collecte et recyclage</p> <p>Cette formation permet d'accéder aux emplois liés à la récupération et au recyclage des déchets. On retrouve ces diplômés dans le secteur du nettoyage, de la collecte des déchets et dans le traitement et la valorisation des déchets.</p> <p><i>Idées métiers : conducteur-trice d'engins de nettoyage, équipier-ère de collecte, agent d'accueil et de contrôle de déchetterie, conducteur-trice de benne à déchets</i></p>	<p>LPO du Mont Dore (pu)</p>
	<p>→ CAP Agent de sécurité</p> <p>L'agent de sécurité assure la surveillance et le gardiennage des marchandises et des locaux, ainsi que la protection des personnes. Le plus souvent salarié d'une entreprise de gardiennage ou de services, il peut aussi être employé directement par une entreprise possédant un service de sécurité intégré. Seul ou en équipe, il exerce principalement des missions de prévention et dissuasion des actes de malveillance et de négligence (intrusion, vol, dégradations...); des missions de prévention et lutte contre tout événement perturbant la sécurité (incendies, inondations, incidents techniques...). Il participe aussi au maintien de conditions normales d'hygiène et de sécurité et administre les premiers secours aux blessés ou aux personnes prises de malaise.</p> <p><i>L'accès à cette formation est soumis à des tests d'aptitude physique. Prendre contact le plus tôt possible avec les établissements.</i></p>	<p>LP Pétro Attiti (pu)</p> <p>LP J. Vakié Houailou (pr)</p>
Soins esthétiques	<p>→ CAP Coiffure</p> <p>Le titulaire de ce diplôme est un professionnel compétent dans les techniques d'hygiène, de soins, de coupe, de mise en forme et de coiffage de la chevelure. Il exerce des activités commerciales de prestations de services et de vente de produits.</p>	<p>CFA chambre des métiers</p>
	<p>→ CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie</p> <p>Le titulaire de ce CAP est un spécialiste des soins de beauté, du visage et du corps. Il assure différents types de soins corporels. Il applique des produits de beauté sur la peau, réalise des maquillages, des épilations et des soins des mains (en particulier des ongles). Il conseille la clientèle dans le choix et l'utilisation des produits de beauté et les vend. Il participe à la gestion des stocks, à la réalisation d'étalages....</p>	<p>CFA chambre des métiers</p>

* Formation à recrutement alternatif (1 an sur 2). En 2018, pas de recrutement en 1^{re} année de CAP.

Le BAC PRO



© SAIO - Lycée Professionnel commercial et hôtelier Escoffier

➤ LE BAC PROFESSIONNEL

en 3 années d'études :

- 2^{de} professionnelle,
- 1^{re} professionnelle,
- Terminale professionnelle.

Ce diplôme offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi. La 2^{de} pro aborde un champ professionnel (assez large) ou une filière (plus spécialisée). Elle vous prépare à un bac pro précis que vous choisissez en fin de troisième.

À noter : les bac pro peuvent se préparer de deux façons, soit sous statut scolaire (en LP), soit par l'apprentissage dans un centre de formation d'apprentis (CFA).

■ Contenu de la formation :

- Des enseignements généraux identiques quelle que soit la spécialité du bac pro ;
- Des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité, avec des différences selon que le bac pro relève du secteur des services ou de la production ;
- Une période de formation en milieu professionnel de 22 semaines (réparties sur 3 années) selon les spécialités ;
- Un accompagnement personnalisé proposé en fonction de vos besoins et de vos projets personnels (aide individualisée, tutorat, soutien, module de consolidation...).

➤ LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

en 3 années d'études :

Il comprend :

- des enseignements généraux (français, histoire-géo, documentation, langue vivante, biologie-écologie, maths, physique-chimie, informatique, éducation socioculturelle, EPS) ;
- des enseignements professionnels (techniques professionnelles, sciences économiques) ;
- des enseignements à l'initiative des établissements ;
- un stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable (1 semaine en 2^{de} pro et 1 semaine sur le cycle terminal) ;
- des travaux pratiques renforcés (chantier école) ;
- une mise à niveau des élèves (1 semaine en 2^{de} pro) ;
- des périodes de formation en milieu professionnel (18 à 22 semaines de stages dont 4 à 6 semaines en 2^{de} pro).

Pour connaître les enseignements et les horaires de la voie professionnelle agricole, rendez-vous sur www.agriculture.gouv.fr, rubrique « Enseignement et recherche ».

Enseignements et horaires de la 2^{de} professionnelle

Secteur des SERVICES	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Français, histoire-géo, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques	2 h environ
Langue vivante (1 et 2) LV2 possible : Langues Kanak LK (Drehu, Nengone, Paicij, Ajije)	4 h environ
Arts appliqués et cultures artistiques	1 h
Éducation physique et sportive	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
Culture Kanak (CK) + d'infos en page 9	1 h par quinzaine
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Total horaires hebdomadaires	de 32 h 30 à 34 h 30

Secteur de la PRODUCTION	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements généraux	
Français, histoire-géo, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués et cultures artistiques	1 h
Éducation physique et sportive	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
Culture Kanak (CK) + d'infos en page 9	1 h par quinzaine
Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Économie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Total horaires hebdomadaires	de 33 h 30 à 35 h 30

* Horaires variables selon l'établissement, d'une année à l'autre

■ Et après...

Si le bac pro est un diplôme d'insertion professionnelle, il peut aussi permettre l'accès à l'enseignement supérieur, principalement en BTS. L'obtention de la mention « bien » ou « très bien » à l'examen du bac professionnel assure l'entrée de droit dans un BTS du même domaine.

D'autres formations permettent aussi de se spécialiser dans un domaine précis ou d'élargir ses compétences : la mention complémentaire (MC) en 1 an, la formation complémentaire d'initiative locale (FCIL) d'une durée variable...

Voir aussi pages 22 à 23 et consulter le Guide d'orientation Après le BAC.

Descriptifs des BAC PRO

par secteur et domaine d'activité

→ Contenu détaillé de chaque BAC PRO sur le site <http://www.onisep.fr/voie-pro>

Domaine Diplôme

Lieu de préparation
pu = public / pr = privé

↓ Secteur AGRICOLE

Environnement	<p>→ Bac professionnel Aménagements paysagers 2^{de} pro commune « Nature, jardins, paysages, forêts »</p> <p>Ce Bac pro donne les compétences pour étudier et réaliser un chantier d'aménagements paysagers, qu'il s'agisse de travaux d'entretien des installations et des infrastructures ou de la création d'espaces verts et de jardins. Une place importante de la formation est accordée à la connaissance du végétal.</p> <p><i>Idées métiers : jardinier-ère paysagiste, conducteur-trice de travaux de chantiers d'espaces verts. Il peut diriger une équipe.</i></p>	Lycée agricole et général M. Rocard Pouembout (pu)
	<p>→ Bac professionnel : Gestion des milieux naturels et de la faune</p> <p>Le titulaire de ce diplôme contribue à la sauvegarde des espaces naturels et à la préservation de la biodiversité. Il prépare et assure le bon déroulement d'un chantier de mise en valeur du milieu qu'il gère, assure des actions d'animation, de vulgarisation, de promotion de ses produits, des espèces qui le peuplent. Il assure aussi la veille permanente et l'observation de l'état écologique de l'environnement ainsi que certains travaux d'entretien. Il travaille pour un employeur privé ou associatif public, un employeur provincial ou territorial.</p> <p><i>Idées métiers : technicien-ne de l'environnement, agent technique des parcs nationaux, animateur-trice nature</i></p>	Lycée agricole et général M. Rocard Pouembout (pu)
Exploitation	<p>→ Bac professionnel : Conduite et gestion de l'exploitation agricole</p> <p>Ce diplôme forme des responsables d'exploitation agricole ou des salariés agricoles capables de mettre en œuvre les différentes activités de production, de transformation, de commercialisation de produits et de services dans l'exploitation agricole. Ils assurent la gestion administrative, économique et financière de l'exploitation au quotidien et à long terme. Ils maîtrisent la conduite d'une production végétale de la préparation du sol à la récolte, le conditionnement et la commercialisation du produit. Ils conduisent un élevage : alimentation, reproduction, contrôle sanitaire du troupeau. Ils choisissent et utilisent les différents équipements et matériels agricoles.</p> <p><i>Idées métiers : exploitant-e agricole, conducteur-trice de machines agricoles, employé-e agricole</i></p>	Lycée agricole et général M. Rocard Pouembout (pu)
	<p>→ Bac professionnel : Productions horticoles 2^{de} pro commune « Nature, jardins, paysages, forêts »</p> <p>Le titulaire de ce bac pro travaille en tant que salarié hautement qualifié ou responsable d'exploitation dans les secteurs des productions florales, légumières, fruitières ou en pépinière. Il procède à la préparation du sol et à la plantation ou au semis, il surveille la croissance des plants. Il prend en charge l'arrosage, la veille sanitaire, la fertilisation... Il participe à la récolte en respectant les critères de calibre et de qualité. Le cas échéant, il assure le stockage et le conditionnement des produits en vue de leur commercialisation.</p> <p><i>Idées métiers : horticulteur-trice, maraîcher-ère, chef de culture légumière, commerçant-e horticole</i></p>	LP agricole Do Néva (pr) Houailou

↓ Secteur INDUSTRIEL

Automobile	<p>→ Bac professionnel maintenance de véhicules automobiles, Option A : véhicules particuliers</p> <p>Le titulaire de ce bac pro est un technicien d'atelier. Sa formation lui permet d'établir un diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés. Il élabore une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts induits, effectue les réparations ou donne au personnel d'exécution les indications nécessaires pour le faire. Il organise et gère un atelier de manière à en optimiser le fonctionnement. Il est chargé d'accueillir et de conseiller la clientèle.</p> <p><i>Idées métiers : mécanicien-ne automobile, électronicien-ne automobile, contrôleur technique</i></p>	SEP Jules Garnier (pu) LP Père Guéneau Bourail (pr)
	<p>→ Bac professionnel maintenance des véhicules, Option B : véhicules de transports routiers</p> <p>Le titulaire de ce bac est un technicien d'atelier. Sa formation lui permet d'établir un diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés. Il élabore une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts induits, effectue les réparations ou donne au personnel d'exécution les indications nécessaires pour le faire. Il organise et gère un atelier de manière à en optimiser le fonctionnement. Il est chargé d'accueillir et de conseiller la clientèle.</p> <p><i>Idées métiers : technicien-ne de maintenance des poids lourds, responsable de service après-vente</i></p>	LP Père Guéneau Bourail (pr)
	<p>→ Bac professionnel maintenance des véhicules, Option C : Motocycles</p> <p>Le titulaire de ce bac est un technicien d'atelier. Sa formation lui permet d'établir un diagnostic en utilisant des instruments de mesure et de contrôle informatisés. Il élabore une méthode de réparation ou d'entretien en tenant compte des coûts induits, effectue les réparations ou donne au personnel d'exécution les indications nécessaires pour le faire. Il organise et gère un atelier de manière à en optimiser le fonctionnement. Il est chargé d'accueillir et de conseiller la clientèle.</p> <p><i>Idées métiers : mécanicienne moto, contrôleur technique</i></p>	SEP Jules Garnier (pu)

(suite) Descriptifs des BAC PRO

Domaine	Diplôme	Lieux de préparation pu = public / pr = privé
Bâtiment travaux publics	<p>→ Bac professionnel Étude et réalisation d'agencements (ex agencement de l'espace architectural)</p> <p>Le titulaire de ce bac professionnel est un technicien de l'agencement. Il intervient en bureau d'études pour participer à la conception technique du projet. Sur un chantier, il organise la mise en œuvre d'ouvrages d'agencement et d'aménagements extérieurs et intérieurs dans le respect du parti architectural et décoratif du projet.</p> <p><i>Idées métiers : agenceur de cuisines et de salles de bains</i></p>	LP Petro Attiti (pu)*
	<p>→ Bac professionnel Technicien d'études du bâtiment, Option A études et économie de la construction</p> <p>Cette formation est axée sur l'acquisition de connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction. Le titulaire de l'option études et économie est un professionnel qualifié connaissant les matériaux, les techniques de construction et leurs coûts particuliers. Il effectue des relevés à la main puis les transpose. Il participe à l'élaboration d'un dossier d'étude de construction, exploite les notes de calcul, prépare les dessins d'exécution. Il planifie les opérations de chantier, met au point les méthodes et les procédés de fabrication. En tant que responsable de chantier, il prépare le travail, détermine les besoins en personnel et en matériel, décompose l'ouvrage en ouvrages élémentaires, décrit les travaux, répartit les tâches et suit le travail. En fin de chantier, il prend en charge la facturation. Il est formé à la gestion économique de base des travaux. Il a un rôle de coordinateur entre le bureau et le chantier, les documents et l'activité réelle.</p> <p><i>Idées métiers : métreur, dessinatrice DAO, technicien d'études de prix</i></p>	LP Petro Attiti (pu) LP Do Kamo (pr)
	<p>→ Bac professionnel Technicien d'études du bâtiment, Option B assistant en architecture</p> <p>Cette formation est axée sur l'acquisition de connaissances techniques et économiques dans tous les domaines de la construction. Le titulaire de l'option assistant en architecture intervient dans trois domaines sous contrôle de sa hiérarchie : les travaux d'architecture, les études techniques et/ou administratives ainsi que le suivi des travaux non complexes ne nécessitant pas d'engagements importants de la maîtrise d'ouvrages. Après avoir fait les relevés et la description d'ouvrages pour le projet d'études, il réalise les esquisses, les maquettes et les perspectives. Pour cela, il utilise les techniques et logiciels graphiques de CAO, DAO et traitement d'images. En études techniques et/ou administratives, il participe à la construction de dossiers, à la vérification de documents graphiques, à la quantification et à l'estimation partielle d'un projet.</p> <p><i>Idées métiers : assistant-e d'architecte</i></p>	LP Petro Attiti (pu) LP Do Kamo (pr)
	<p>→ Bac professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre</p> <p>Le titulaire de ce diplôme réalise, à partir de directives, sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation, l'ensemble des travaux de gros œuvre dans les secteurs suivants : construction de maisons individuelles, de bâtiments divers, d'ouvrages d'art, travaux de maçonnerie générale, fabrication d'éléments en béton pour la construction. Il peut travailler dans une entreprise artisanale ou une PME ou dans une grande entreprise. Son activité requiert dès le départ une bonne connaissance des matériaux et de leur mise en œuvre, des matériels, des règles techniques et de sécurité. Il doit pouvoir mettre en œuvre des matériels de technologie avancée, effectuer les relevés des différentes parties d'ouvrage et prendre en compte les normes qualitatives et environnementales en vigueur.</p> <p><i>Idées métiers : chef d'équipe, chef de chantier, coffreur, maçon</i></p>	LP Pétro Attiti (I) LP Gabriel Rivat Pouébo (pr) <i>(I) Au LP Petro Attiti, en terminale professionnelle, la formation se poursuit par apprentissage en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie.</i>
Bois Ameublement	<p>→ Bac professionnel Technicien constructeur bois.</p> <p>Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre des ouvrages de structure, d'ossature et de charpente en bois ou en matériaux dérivés du bois. Son activité consiste à préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et des normes de la construction bois et des contraintes de l'entreprise. Il réalise les ouvrages, organise, anime et gère le suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers et compagnons professionnels.</p> <p><i>Idées métiers : charpentier-ère bois, menuisier-ère</i></p>	LP Pétro Attiti (pu)
	<p>→ Bac professionnel Technicien menuisier agenceur.</p> <p>Le titulaire de ce bac pro intervient en atelier et sur chantier pour fabriquer et mettre en œuvre différents ouvrages de menuiserie extérieure et intérieure ainsi que des aménagements de pièces, bureaux, cuisines, salles de bains, magasins, salles d'exposition, lieux de réunion... Son activité consiste à préparer le processus de réalisation d'un ouvrage à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la menuiserie et de l'agencement et des contraintes de l'entreprise. Il réalise les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et de mise en œuvre de la menuiserie et de l'agencement. Il organise, anime et gère le suivi de la réalisation du chantier dans le cadre d'une équipe de plusieurs ouvriers</p> <p><i>Idées métiers : menuisier-ère, agenceur de salles de bains</i></p>	LP Champagnat Païta (pr) LP Petro Attiti (pu)
Electrotechnique Energétique	<p>→ Bac professionnel Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés</p> <p>Le titulaire du baccalauréat professionnel Métier de l'électricité et de ses environnements connectés contribue à la performance énergétique des bâtiments et des installations. Il s'adapte à l'évolution des techniques, des méthodes et des matériels. Il participe à l'analyse des risques professionnels de mise en œuvre. Il respecte et fait respecter les exigences de santé et de sécurité au travail. Il respecte et met en œuvre les réglementations environnementales. Il propose des solutions techniques minimisant l'impact sur l'environnement. Il contribue à la mise en œuvre de la démarche qualité de l'entreprise. Il appréhende la composante économique de ses travaux. Il communique (y compris en langue étrangère) avec son environnement professionnel (client, hiérarchie, équipe, autres intervenants...). Il appréhende l'entreprise et son environnement. Il coordonne, après expérience, une activité en équipe.</p> <p><i>Idées métiers : électricien-ne installateur, installateur-trice en télécoms, monteur-cableur</i></p>	LP Pétro Attiti (pu) LP Augustin Ty Touho (pu) LP Champagnat Païta (pr)
	<p>→ Bac professionnel systèmes numériques</p> <p>Le titulaire de ce bac pro possède les compétences permettant de préparer, d'installer, de réaliser, de mettre en service et d'assurer la maintenance préventive, corrective et curative (diagnostic, dépannage et réparation) de différents systèmes :</p> <p>Option A : sûreté et sécurité des infrastructures, de l'habitat et du tertiaire (SSIHT)</p> <p>Option B : Audiovisuel, réseau et équipements domestiques</p> <p>Option C : réseaux informatiques et systèmes communicants</p> <p><i>Idées métiers : technicien-ne de service après-vente informatique</i></p>	LPO Du Mont Dore (pu)

* Formation à recrutement alternatif (1 an sur 3). En 2018, pas de recrutement en 2^{ème} bac PRO. Prochain recrutement en 2020.

Domaine

Diplôme

Lieux de préparation

pu = public / pr = privé

	<p>→ Bac professionnel Technicien du froid et du conditionnement de l'air. Ce bac pro permet de travailler dans le secteur industriel de la production de froid et de la chaîne du froid pour la conservation alimentaire. En fonction de ses instructions de travail, le titulaire de ce diplôme planifie, prépare et effectue l'assemblage de toutes les pièces des systèmes frigorifiques avant leur mise en service. Il doit également pouvoir entretenir, inspecter, vérifier les systèmes installés, et les réparer en cas de défaillance technique. Il contrôle toujours son propre travail et consigne son activité dans le registre normalement associé à toute installation. Il doit respecter à tout moment les normes de protection de l'environnement, de qualité, de sécurité et d'efficacité énergétique. <i>Idées métiers : frigoriste, technicien-ne de maintenance en génie climatique</i></p>	LP Pétro Attiti (pu)
	<p>→ Bac professionnel Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques. Le titulaire de ce bac pro est un technicien professionnel chargé de la réalisation d'équipements énergétiques et climatiques. Son activité est centrée sur la réalisation d'installations et l'organisation de chantiers dans les domaines de la climatisation, de la ventilation, du thermique et du sanitaire. La réalisation d'installations comprend l'implantation des équipements, le raccordement des matériels, la mise en place et le branchement de dispositifs électriques, la configuration de la régulation. L'organisation de chantiers inclut la prise en compte d'un planning, la répartition des tâches, la réception de matériels, le suivi de travaux et la mise en service.. <i>Idées métiers : monteur-euse en installations énergétiques et climatiques, plombier chauffagiste...</i></p>	LP Pétro Attiti (pu)
	<p>→ Bac professionnel technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques Le titulaire de ce bac pro est un professionnel chargé de la maintenance préventive et corrective des installations énergétiques et climatiques de toutes tailles et de tous types. Appelé à travailler dans des entreprises de différente taille, il peut exercer des missions de dépannage, de mise au point ou de mise en service. Il intervient sur des installations sanitaires, thermiques et de climatisation <i>Idées métiers : technicien de maintenance en génie climatique, responsable de service après-vente</i></p>	LP Augustin Ty Touho (pu)
Maintenance	<p>→ Bac professionnel Maintenance des matériels. Option A : matériels agricoles Sous le contrôle du chef d'atelier, le titulaire de ce bac pro organise les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Il établit le diagnostic, estime le coût de l'intervention, prévoit les moyens matériels nécessaires, désigne le personnel d'exécution. Il planifie les opérations, du démontage aux essais de remise en service. Il contrôle le travail et fait respecter les règles de sécurité. En cas de besoin, il est capable d'effectuer lui-même les réparations. Ses activités ne sont pas seulement techniques : il participe à la gestion des stocks et à la commande de pièces, et collabore avec les services administratifs (facturation, commandes, devis). Par ailleurs, il exerce un rôle de conseil auprès des utilisateurs en matière d'achat, de conditions d'emploi du matériel ou de modifications d'équipements. Apte à argumenter sur les avantages d'un produit ou d'un service, il participe également aux opérations commerciales. Ce mécanicien doit suivre des matériels de plus en plus complexes en raison de l'évolution très rapide des technologies informatiques et électroniques. <i>Idées métiers : mécanicien-ne réparatrice en matériel agricole</i></p>	LP Guéneau Bourail (pr)
	<p>→ Bac pro Maintenance des matériels Option B : Matériels de travaux publics et manutention Sous le contrôle du chef d'atelier, le titulaire de ce bac pro organise les interventions sur les machines. Il peut s'agir d'entretien, de réparation ou d'adaptation. Il établit le diagnostic, estime le coût de l'intervention, prévoit les moyens matériels nécessaires, désigne le personnel d'exécution. Il planifie les opérations, du démontage aux essais de remise en service. Il contrôle le travail et fait respecter les règles de sécurité. En cas de besoin, il est capable d'effectuer lui-même les réparations. Ses activités ne sont pas seulement techniques : il participe à la gestion des stocks et à la commande de pièces, et collabore avec les services administratifs (facturation, commandes, devis). Par ailleurs, il exerce un rôle de conseil auprès des utilisateurs en matière d'achat, de conditions d'emploi du matériel ou de modifications d'équipements. Apte à argumenter sur les avantages d'un produit ou d'un service, il participe également aux opérations commerciales. Ce mécanicien doit suivre des matériels de plus en plus complexes en raison de l'évolution très rapide des technologies informatiques et électroniques. <i>Idées métiers : technicien-ne en engins de travaux publics, conducteur-riche d'engins de travaux publics</i></p>	LP Guéneau Bourail (pr) Lycée agricole et général M. Rocard Pouembout (pu)
	<p>→ Bac professionnel Maintenance nautique. Le titulaire de ce bac pro assure l'entretien et la réparation d'embarcations de plaisance pour la navigation en mer et sur les eaux intérieures. Les débouchés se situent dans les entreprises de nautisme (distribution, négoce, service après-vente, préparation et réparation), dans les entreprises de vente, d'installation et de réparation de moteurs, chez les constructeurs et les importateurs. <i>Idées métiers : mécanicien-ne bateaux, responsable de service après-vente</i></p>	LP Augustin Ty Touho (pu)
	<p>→ Bac professionnel Maintenance des équipements industriels. Le titulaire du bac pro MEI assure la maintenance corrective et préventive d'installations à caractère industriel. Il participe aussi bien à l'amélioration et à la modification de matériels existants qu'à la mise en œuvre de nouveaux équipements. Il intervient sur les parties opératives et sur les parties commandes des installations. Il doit impérativement respecter les règles de santé et de sécurité, les normes de qualité et celles de protection de l'environnement. Ce technicien répare ou dépanne les biens après avoir analysé leur fonctionnement. Son activité varie selon l'entreprise qui l'emploie, la nature et la complexité des équipements dont il a la charge. Il utilise les technologies d'aide au diagnostic et d'intervention. Il réalise les opérations de surveillance et/ou des opérations planifiées, signale les anomalies. Il communique avec le ou les utilisateurs des biens sur lesquels il travaille et avec les membres de son service. <i>Idées métiers : technicien-ne de maintenance industrielle, ajusteur-monteur</i></p>	SEP Jules Garnier (pu) LP Champagnat Païta (pr) CFA Chambre de Métiers (titre professionnel équivalent)

(suite) Descriptifs des BAC PRO

Domaine	Diplôme	Lieux de préparation pu = public / pr = privé
(suite) Maintenance	<p>→ BAC professionnel Pilote de ligne de production NOUVEAU</p> <p>Le technicien de production, appelé également pilote de ligne de production, est chargé de conduire et gérer les installations des entreprises de production. Il est généralement responsable d'une ligne de fabrication comportant plusieurs postes de travaux complémentaires et coordonnés entre eux. À partir de documents techniques, il prépare la production : réglages, essais, mise en route de l'installation. Il assure la continuité de la production, contrôle la qualité des produits. Il a en charge la maintenance de premier niveau de sa ligne.</p> <p><i>Idées métiers : opérateur/trice sur machine à commande numérique, pilote de ligne automatisée (chimie - agroalimentaire - industrie pharmaceutique) r</i></p>	Lycée agricole et général M. Rocard Pouembout (pu)
Métallurgie	<p>→ Bac professionnel Technicien en chaudronnerie industrielle</p> <p>La formation porte aussi bien sur les techniques de formage, d'assemblage (soudage, rivetage). Le titulaire de ce diplôme est un spécialiste de la fabrication d'ensembles chaudronnés et de structures métalliques. Il intervient essentiellement en atelier, mais aussi sur chantier pour des travaux de pose ou de maintenance. Ce professionnel qualifié exerce ses fonctions en totale autonomie. Il participe à la mise en œuvre de produits très divers, tant par leur nature (métaux et alliages ferreux ...) que par leur forme (plats, profilés, tubes...), leur dimension ou leur mode d'assemblage. Il conduit aussi bien des machines traditionnelles à commande manuelle que des machines à commande numérique ou des robots. Il connaît les techniques d'assemblage propres aux matériaux qu'il travaille (soudage, rivetage, collage...) et sait utiliser les machines adaptées.</p> <p><i>Idées métiers : chaudronnier-ère tuyauteur, charpentier-ère métallique, soudeur-euse</i></p>	SEP Jules Garnier (pu)
	<p>→ Bac professionnel Ouvrages du bâtiment : métallerie</p> <p>Le titulaire de ce bac pro fabrique et met en œuvre différents ensembles : des structures de bâtiment (charpentes, ossatures...), des parties de l'enveloppe du bâtiment (fenêtres, portes, parties de façade ou de toiture...), des ouvrages de distribution et de protection (cloisons, passerelles, clôtures, garde-corps...). Il intervient en atelier et sur chantier, dans le cadre de travaux de construction neuve, de réhabilitation ou d'entretien. Il est chargé de préparer le processus de réalisation d'ouvrage à partir d'un dossier architectural, en tenant compte des concepts, normes et contraintes de l'entreprise. Il réalise les ouvrages selon les techniques et procédés courants de fabrication et anime une petite équipe d'ouvriers. Il suit la réalisation du chantier.</p> <p><i>Idées métiers : Charpentier-ère métallique, serrurier-ère métallier-ère</i></p>	LP Champagnat Païta (pr) <i>Transfert du lycée J. Garnier vers le Lycée agricole et général M. Rocard Pouembout (pu)</i>
Vêtements Mode	<p>→ Bac professionnel Métiers de la mode - vêtements</p> <p>A partir de l'idée ou du projet du concepteur créateur, le titulaire de ce diplôme réalise un prototype destiné à être reproduit en grand nombre ou en série limitée. Dans un bureau des méthodes, il procède à un planning de fabrication, calcule un prix prévisionnel. A l'atelier, il travaille sur machine et, après expérience, il peut devenir contrôleur de fabrication ou de qualité. La formation porte notamment sur la connaissance des produits, des matériaux (textiles naturels, synthétiques, cuirs ...) et des matériels, les processus et procédés de fabrication (patron, coupe, assemblage, montage des tissus...), la gestion, l'histoire du costume et de la mode et l'expression graphique.</p> <p><i>Idées métiers : assistante modéliste, couturier tailleur, patronnière gradeuse</i></p>	LP Jean XXIII Païta (pr)

↘ Secteur TERTIAIRE

Alimentation	<p>→ Bac professionnel Boulanger pâtissier</p> <p>Le cœur des métiers de boulanger et de pâtissier est la fabrication de produits sucrés et salés. Ils déterminent les quantités nécessaires de matières premières, choisissent les techniques de fabrication adaptées et soignent la présentation du produit. Le diplômé de ce bac pro peut être autonome dans l'organisation de l'approvisionnement en matières premières et de la production. Il a acquis des savoirs-faire en cuisine et sait confectionner des produits traiteurs. Il a également des compétences en gestion de l'entreprise, commercialisation et animation d'équipe.</p> <p><i>Idées métiers : Boulanger, pâtissière, opérateur de fabrication</i></p>	LP Jean XXIII Païta (pr)
Commerce vente	<p>→ Bac professionnel Commerce - 2^{de} pro commune « Métiers de la relation aux clients et aux usagers »</p> <p>A la différence du bachelier vente, le titulaire du bac pro commerce ne se déplace pas pour aller à la rencontre du client. C'est un employé commercial qui intervient dans tout type d'unité commerciale, physique ou virtuelle, afin de mettre à la disposition de la clientèle les produits correspondant à sa demande. Son activité consiste, au sein de l'équipe commerciale de l'unité, à participer à l'approvisionnement, vendre, conseiller et fidéliser. Il participe également à l'animation de la surface de vente et assure la gestion commerciale attachée à sa fonction.</p> <p><i>Idées métiers : Vendeur-euse en magasin, responsable de boutique, télé vendeur-euse</i></p>	LP Commercial et hôtelier (pu) LP St Joseph de Cluny (pr) LP François d'Assise Bourail (pr) LP St. P. Chanel la Conception (pr) CFA Chambre de commerce et d'industrie
	<p>→ Bac professionnel Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle) - 2^{de} pro commune « Métiers de la relation aux clients et aux usagers »</p> <p>Le titulaire de ce diplôme travaille généralement comme attaché commercial salarié d'une entreprise. Après quelques années d'expérience, il peut évoluer vers des postes de responsable d'équipe de vente. Il peut aussi devenir représentant multicarte ou agent commercial. Il travaille alors pour plusieurs entreprises, et il est rémunéré à la commission. Les produits ou services dont il a la charge ne nécessitent pas de connaissances techniques très approfondies. Pour réaliser ses objectifs, il prospecte les clients potentiels par courrier, téléphone ou contact direct. Lors du démarchage, il incite ses interlocuteurs à acheter en utilisant un argumentaire fondé sur la documentation dont il dispose.</p> <p><i>Idées métiers : Attaché-e commercial, télé vendeur-euse</i></p>	LP Commercial et hôtelier (pu) LP St. P. Chanel la Conception (pr)
Communication audiovisuelle	<p>→ Bac professionnel Artisanat et métiers d'art, Option : communication visuelle plurimédia NOUVEAU</p> <p>La finalité de ce bac pro est d'imaginer, de créer, de fabriquer. L'objectif est de lier la recherche esthétique, la mise au point d'un modèle, sa fabrication à l'unité ou en série. Ce bac concerne l'ensemble des produits de communication visuelle : livre, affiche, brochure, image de marque (logo), emballage, illustrations 2D/3D, animations multimédia, éléments graphiques pour le web... Le bachelier maîtrise les techniques de mise en page et peut exécuter une maquette depuis la mise en forme des idées du concepteur jusqu'au document d'exécution. L'option communication visuelle plurimédia prépare aux métiers de la communication visuelle dans les secteurs de la publicité, de l'édition, de la presse et du multimédia.</p> <p><i>L'accès à cette formation est soumis à des tests d'entrée. Prendre contact le plus tôt possible avec le lycée.</i></p> <p><i>Idées métiers : Maquettiste sérigraphie</i></p>	LP St Joseph de Cluny (pr)

Domaine	Diplôme	Lieux de préparation <small>pu = public / pr = privé</small>
Gestion comptabilité secrétariat	<p>→ Bac professionnel Gestion-administration.</p> <p>Le titulaire de ce diplôme peut exercer son activité dans tout type de service, au sein d'entreprises ou d'administration très diverses. Il est en position d'interface entre de nombreux interlocuteurs internes ou externes ce qui demande des qualités relationnelles. Il accueille, oriente et renseigne ses interlocuteurs, directement ou par téléphone. Il assure la collecte de données, l'analyse, le traitement, la diffusion et l'archivage d'informations. Il maîtrise la communication écrite (rédaction de lettres, notes, rapports). Placé sous l'autorité d'un responsable, il peut cependant travailler de façon autonome. Il enregistre et trie le courrier, en assure la diffusion. Il organise son activité et son poste de travail en respectant les délais imposés et en intégrant les imprévus.</p> <p><i>Idées métiers : secrétaire administratif-ve, assistant-e de direction, assistant-e de gestion en PME-PMI</i></p>	LP Commercial et hôtelier (pu) LP Augustin Ty Touho (pu) LP W. Haudra Lifou (pu) LP St Joseph de Cluny (pr) LP François d'Assise Bourail (pr) LP St. P. Chanel la Conception (pr) LP Do Kamo (pr)
	<p>→ Bac professionnel Accueil - Relation clients et usagers 2^{de} pro commune « Métiers de la relation aux clients et aux usagers »</p> <p>Le titulaire de ce diplôme travaille en relation avec la clientèle ou avec un public d'usagers. Il peut exercer son activité, par exemple, dans le service relations clientèle d'une grande entreprise, dans une petite société prestataire de services ou dans l'administration. Il occupe des fonctions d'accueil, d'assistance et de commercialisation de services spécifiques. Formé aux techniques relationnelles, il sait répondre aux demandes en face-à-face ou par téléphone, évaluer la satisfaction de l'interlocuteur, traiter les réclamations. Il a également des compétences commerciales ; ainsi, il connaît les caractéristiques de la clientèle et sait vendre des services. Il peut assurer le démarchage, la mise à jour de fichiers de prospects, l'établissement de factures et l'encaissement.</p> <p><i>Idées métiers : Hôte-esse d'accueil, standardiste, agent d'escalier</i></p>	LP St Joseph de Cluny (pr) LP François d'Assise Bourail (pr)
Hôtellerie restauration	<p>→ Bac professionnel Cuisine</p> <p>Fabrication des pâtisseries, cuisson, dressage, le cuisinier maîtrise les techniques de réalisation et de présentation de tous les mets à la carte du restaurant. Le diplômé du bac professionnel gère les commandes, les relations avec les fournisseurs et les stocks de produits. Ses compétences en gestion et en comptabilité lui permettent de maîtriser les coûts et d'analyser au mieux sa politique commerciale. D'ailleurs, comme les personnels de salle, il connaît les techniques commerciales pour améliorer les ventes et il entretient les relations avec la clientèle. Il est attentif à l'évolution de son métier et sait adapter ses pratiques professionnelles.</p> <p>Après le bac pro cuisine, il débute comme premier commis ou chef de partie dans les restaurants traditionnels et chef-gérant ou responsable de production en restauration collective. Il peut travailler à l'étranger puisqu'il a acquis une langue étrangère en formation.</p> <p><i>Idées métiers : Cuisinier-ère, premier commis ou chef-fe de partie, organisateur-trice de réception</i></p>	LP Commercial et hôtelier (pu) LP Augustin Ty Touho (pu) LP Jean XXIII Païta (pr)
	<p>→ Bac professionnel Commercialisation et services en restauration</p> <p>La relation clientèle et la commercialisation sont les fonctions principales des personnels de service d'un restaurant. Le bac pro forme des professionnels qui coordonnent l'activité de l'équipe du restaurant comme la mise en place de la salle, le service des mets et des boissons. Il sait s'occuper de la clientèle, être à son écoute et la fidéliser. Il débute comme chef de rang, maître d'hôtel ou adjoint au directeur de restaurant selon l'établissement (restaurant traditionnel, gastronomique ou collectif). La maîtrise de deux langues étrangères lui permet d'envisager de travailler à l'étranger</p> <p><i>Idées métiers : Serveur-euse en restaurant, barman-aid, sommelier-ère, employé-e de restauration collective</i></p>	LP Commercial et hôtelier (pu) LP Augustin Ty Touho (pu) LP Jean XXIII Païta (pr)
Logistique transports	<p>→ Bac professionnel Logistique 2^{de} pro commune « Transport »</p> <p>Le titulaire du bac pro logistique participe à l'organisation et à la gestion de la chaîne logistique : il peut être amené à réceptionner et expédier des marchandises, les mettre en stock, utiliser des engins de manutention, assurer la gestion informatisée de ces stocks, préparer les commandes et déstocker. Il exerce dans les entreprises prestataires de services de manutention, de magasinage, d'entreposage et de distribution de marchandises.</p> <p><i>Idées métiers : agent de transit, magasinier-ère cariste, préparateur-trice de commandes</i></p>	LP Commercial et hôtelier (pu) CFA Chambre de commerce et d'industrie
	<p>→ Bac professionnel Transport 2^{de} pro commune « Transport »</p> <p>Le titulaire de ce bac pro participe à l'organisation et à la mise en œuvre du transport de marchandises, et assure les prestations qui y sont associées : étude de marché, organisation du transit, du dédouanement et du stockage. Il prépare les dossiers de transport et de douane, vérifie les documents comptables et de synthèse. Il analyse les coûts, leurs conséquences sur les marges et sur les décisions à prendre. Il peut participer à la prospection commerciale, suivre le règlement des factures, organiser la chaîne logistique, prévenir les litiges et participer à leur règlement.</p> <p>Le jeune diplômé peut travailler dans une entreprise de transport de marchandises, de location de véhicules industriels, d'organisation de transports terrestres, aériens, maritimes et multimodaux, ou dans une entreprises de commission en douane. Il peut également exercer son activité dans la fonction transport des entreprises industrielles et commerciales.</p> <p><i>Idées métiers : agent de transit, agent de transport de marchandises</i></p>	LP Commercial et hôtelier (pu) LP Do Kamo (pr)
Santé social services	<p>→ Bac professionnel Accompagnement, soins et services à la personne. Option : à domicile</p> <p>Le titulaire de ce baccalauréat possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de familles, d'enfants, de personnes âgées et de personnes handicapés à leur domicile ou dans des logements collectifs. Employé par des associations, des collectivités, des entreprises, des particuliers ou des structures d'hébergement, il assiste les personnes dans les actes de la vie quotidienne et les aide à maintenir leur vie sociale. Selon la structure qui l'emploie, il peut également être amené à encadrer une petite équipe de professionnels chargés de ces interventions. Il est amené à collaborer avec les professionnels de santé, des travailleurs sociaux et des partenaires institutionnels.</p> <p><i>Idées métiers : auxiliaire de vie, accompagnant de personnes en situation de handicap, gouvernant-e</i></p>	LP Pétro Attiti (pu) LP Jean XXIII Païta (pr) LP J. Vakié Houailou (pr) LP Augustin Ty Touho (pu)

(suite) Descriptifs des BAC PRO

Domaine

Diplôme

Lieux de préparation

pu = public / pr = privé

(suite)
Santé social
services

<p>→ Bac professionnel Accompagnement, soins et services à la personne. Option : en structure</p> <p>Le titulaire de ce baccalauréat possède les compétences nécessaires pour travailler auprès de personnes dépendantes dans les établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux. Il assiste ces personnes dans les actes de la vie quotidienne, les aide à maintenir une vie sociale et participe aux activités de soin. Il peut également prendre part aux activités de gestion, et aux activités de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement. Dans le cadre de son intervention, il collabore avec les professionnels de santé, les travailleurs sociaux et les partenaires institutionnels.</p> <p><i>Idées métiers : auxiliaire de vie, assistant-e en soins en structure d'accueil, auxiliaire de vie scolaire...</i></p>	<p>LP Pétro Attiti (pu) LP Augustin Ty Touho (pu) LP Jean XXIII Païta (pr) LP J. Vakié Houailou (pr)</p>
<p>→ Bac professionnel Gestion de pollution et protection de l'environnement.</p> <p>Le titulaire de ce bac pro exerce son activité dans la propreté des milieux industriels ; dans des services ou des entreprises d'assainissement ; dans l'hygiène immobilière ; dans le nettoyage et la dépollution des sites industriels et naturels pollués ; dans des services de nettoyage de collecte et tri en vue d'un recyclage des déchets.</p> <p>Il est conducteur de chantier dans le secteur de l'assainissement, de la propreté urbaine et du nettoyage des sites industriels et naturels pollués. Il peut être chef d'équipe dans le secteur de la collecte, du tri, du traitement, de la valorisation et de l'élimination des déchets. Il devient un acteur essentiel de la politique de développement durable des collectivités et des entreprises grâce à son expertise en la matière. Il mène des actions préventives et correctives en matière de protection de l'environnement.</p> <p><i>Idées métiers : Technicien-ne en nettoyage industriel, chef de chantier dans l'assainissement...</i></p>	<p>LP J. Vakié Houailou (pr) LPO du Mont Dore (pu)</p>
<p>→ Bac professionnel Hygiène propreté stérilisation.</p> <p>Le titulaire de ce bac pro peut devenir agent qualifié, chef de chantier, chef d'équipe ou chef de site dans les secteurs de la propreté et de l'hygiène. Il peut conduire les équipes de travail sur site. Il organise les interventions et met en œuvre les procédures. Il représente un interlocuteur privilégié des clients. S'il exerce en entretien des salles propres et environnements maîtrisés, il assure les opérations d'entretien en respectant des protocoles très précis dans les milieux sensibles tels que les blocs opératoires, les industries pharmaceutiques, agro-alimentaires... C'est un maillon de la chaîne indispensable en assurant l'ensemble des opérations de stérilisation.</p> <p>Ce diplôme permet de trouver un emploi dans des secteurs professionnels très variés : établissements de soins, médicaux-sociaux, laboratoires, cliniques vétérinaires ; entreprises de stérilisation et services assurant la stérilisation pour les établissements de soins ; industries agro-alimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques, optiques, micro-électroniques, spatiales ; locaux commerciaux, administratifs, industriels, sportifs, culturels, transports collectifs ; collectivités, établissements scolaires, logements collectifs</p> <p><i>Idées métiers : agent de stérilisation, agent en entretien des salles propres et environnements maîtrisés, chef de chantier de propreté et d'hygiène...</i></p>	<p>LPO du Mont Dore (pu)</p>
<p>→ Bac professionnel métiers de la Sécurité</p> <p>Le titulaire de ce bac pro est préparé à l'exercice des différents métiers de la sécurité dans la fonction publique (police nationale, gendarmerie, police municipale, sécurité civile...) ou au sein d'entreprises privées.</p> <p>Au cours de sa formation, le candidat reçoit un enseignement général et spécialisé sécurité et prévention, sécurité de l'entreprise, secours à la personne, protection des biens et de l'environnement et sécurité publique. Il bénéficie également d'une préparation aux premiers secours donnant lieu à certificats.</p> <p>Il peut bénéficier de modalités adaptées pour les concours de gardien de la paix et de sapeur-pompier professionnel. Il peut également passer les épreuves de sélection de gendarme adjoint ou les concours de recrutement des agents de police municipale ainsi que de surveillant de l'administration pénitentiaire.</p> <p><i>L'accès à cette formation est soumis à des tests d'aptitude physique. Prendre contact le plus tôt possible avec le lycée.</i></p> <p><i>Idées métiers : agent de sécurité, gendarme (après concours), agent de police nationale ou municipale (après concours), sapeur-pompier (après concours)...</i></p>	<p>LP Pétro Attiti (pu)</p>
<p>→ Bac professionnel Services aux personnes et aux territoires.</p> <p>Le titulaire de ce bac pro peut exercer son activité dans les services de proximité et, plus généralement, dans tous les secteurs garantissant le maintien du lien social en milieu rural. Il peut ainsi travailler dans le tourisme, l'animation patrimoniale et culturelle, le secteur social, les services à la personne, la santé, l'administration, le commerce, la production agricole, l'industrie, les services aux particuliers...</p> <p>Le technicien de service en milieu rural peut être employé par de nombreuses structures, telles que les collectivités locales, associations, offices de tourisme rural, structures d'accueil de personnes âgées ou d'enfants, où il agit en tant qu'organisateur de prestations de services. Il peut travailler en interaction directe ou indirecte avec l'utilisateur.</p> <p><i>Idées métiers : agent social de proximité, animateur-trice auprès de personnes âgées, organisateur-trice de prestations de services, agent d'accueil multi-services, auxiliaire de vie, accompagnant de personnes en situation de dépendance...</i></p>	<p>Lycée agricole de Nouvelle-Calédonie Pouembout (pu) LP agricole Do Néva Houailou (pr)</p>
<p>→ Bac professionnel Services de proximité et vie locale.</p> <p>Le titulaire de ce baccalauréat est un acteur de proximité pouvant s'adresser à différents publics (enfants, adolescents, adultes, habitants d'un quartier, locataires, usagers d'un service public...) dont les besoins ne requièrent pas toujours l'intervention d'un travailleur social. Par ses activités, il contribue au maintien du lien social. Il se situe dans une logique de service et s'inscrit, avec d'autres professionnels, dans une démarche de mise en œuvre ou d'accompagnement de projets. La formation offre deux spécialités :</p> <p>Activités de soutien et d'aide à l'intégration : le titulaire du bac pro dans cette spécialité reçoit des publics qui ont besoin d'aide, de services ou d'informations (enfants en difficulté scolaire, demandeurs d'emploi...). Il les accompagne dans leurs recherches, met à leur disposition les documents disponibles. Il peut les aider à monter un dossier de demande de logement, d'aides ou de prestations sociales.</p> <p>Gestion du patrimoine locatif : le titulaire du bac pro dans cette spécialité instruit les dossiers de demande de logement. Après qu'un appartement a été attribué, il peut assurer la signature du contrat de location ainsi que le suivi du paiement des loyers (quittances, relances en cas d'impayés, information des familles en difficulté...). Il enregistre les demandes de travaux et assure le suivi des chantiers. Enfin, il est chargé de veiller à la propreté et à l'entretien des immeubles.</p> <p><i>Idées métiers : agent de proximité, médiateur-trice social-e, auxiliaire de vie scolaire...</i></p>	<p>LP Pétro Attiti (pu) LP Jean XXIII Païta (pu)</p>

ZOOM sur...

L'APPRENTISSAGE



■ L'apprentissage en Nouvelle-Calédonie, ce sont près de 800 apprentis, répartis dans 3 Centres de Formation d'Apprentis (CFA).

■ 3 CFA à NOUMÉA



Le principe :

Suivre une formation alternée entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Le rythme est de une semaine en CFA et de 2 à 3 semaines chez l'employeur.

L'apprenti est un salarié en formation, avec un véritable contrat de travail.

↳ Pour qui ?

L'apprentissage est accessible pour les candidats de 16 à 25 ans.

↳ Comment ?

Plus de 30 formations par alternance sont proposées chaque année dès septembre.

■ Il existe 3 CFA à Nouméa :

- CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
- CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- CFA de la Chambre d'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie

■ Pour s'inscrire :

- Il faut se présenter au POINT Apprentissage* muni d'une pièce d'identité. Les candidats sont positionnés et prennent ensuite rendez-vous avec un conseiller. Attention le dossier d'inscription devra être complet, les bulletins de notes seront exigés.
- La recherche d'un maître d'apprentissage est incontournable.
- Il faut signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise pour être inscrit et pour suivre la formation dans un CFA.

*Le POINT Apprentissage est le Service inter-consulaire d'information et de recrutement des apprentis en Nouvelle Calédonie, il regroupe toutes les candidatures. Il accueille et informe les personnes intéressées sur les modalités, la nature du contrat d'apprentissage, la grille de salaire, et les métiers préparés. (Les agences consulaires en brousse et les différents partenaires d'insertion assurent le relais).

Quelques conseils pour rechercher un maître d'apprentissage

↳ Comment ?

- Multipliez les démarches et ne vous arrêtez pas aux premiers refus.
- Recherche directe : Consultez les pages jaunes de l'annuaire téléphonique, internet, les petites annonces des journaux..., faites appel à vos connaissances : familles, relations...
- Recherche auprès des institutions : La Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Chambre d'Agriculture, les CFA. Même s'il est demandé au jeune de trouver d'abord un employeur, les CFA peuvent vous aider dans vos démarches ainsi que les organisations et syndicats professionnels, le CIO, les Missions d'Insertion (MIJ) et les services provinciaux de l'emploi.

Des fiches d'information pour chacune des formations proposées sont disponibles à l'accueil du Point A et par internet www.apprentissage.nc

INFO +

www.annuairedesartisans.nc
c'est 11 000 entreprises en ligne



RENSEIGNEZ-VOUS !

Des diplômes professionnels peuvent se préparer en apprentissage du CAP au BACHELOR.

POINT Apprentissage

- 14, rue de Verdun - 98800 NOUMÉA
Tél : 24 69 49 - contact@apprentissage.nc
- Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8H à 16H en continu - Vendredi fermé au public
- Permanence téléphonique toute la semaine de 7H30 à 17H.
- www.apprentissage.nc

Les établissements PRO et leurs formations

Lycées PUBLICS en province sud	CAP	BAC PRO	Informations supplémentaires
ALP DE LA FOA Internat F/G http://www.ac-noumea.nc/lafoa/ Rue Gally Passebosc - Farino BP 38 - 98880 La Foa Tél. : 44 33 04 / 44 32 63 - Fax : 44 30 27 Mail : ce.9830009t@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Cuisine - CAP Maintenance des matériels, option C Matériels matériels d'espace verts - CAP Constructeur Bois 		ET APRÈS... <ul style="list-style-type: none"> - FCIL post CAP : sous réserve d'ouverture
LYCÉE POLYVALENT DU MONT-DORE Internat G/F BP 865 Boulari 98810 Mont-Dore Saint-Michel Tél. : 45 48 44 https://webmontdore.ac-noumea.nc/ E-Mail : ce.9830693@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Propreté de l'environnement urbain - collecte et recyclage - CAP Agent de propreté et d'hygiène - CAP agricole Jardinier paysagiste - CAP agricole Métiers de l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> - Bac pro Hygiène, propreté et stérilisation - Bac pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement - Bac pro Systèmes numériques 	ET APRÈS... <ul style="list-style-type: none"> - BTS : Systèmes Numériques ; Métiers des Services à l'Environnement
LYCÉE POLYVALENT JULES GARNIER Internat F/G http://webgarnier.ac-noumea.nc/ 65 avenue James Cook - Nouville BP H3 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46 Mail : ce.9830003l@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Réalisation en chaudronnerie industrielle - CAP Maintenance des véhicules automobiles, option A Véhicules particuliers 	<ul style="list-style-type: none"> - Bac pro Maintenance de véhicules automobiles (option A voitures particulières et option C motocycles) - Bac pro Technicien en chaudronnerie industrielle - Bac pro Maintenance des équipements industriels 	<ul style="list-style-type: none"> - Options facultatives Sport : Football, Entretien et développement de soi, Volley Ball et Rugby (Voir page 23) ET APRÈS... <ul style="list-style-type: none"> - Mentions complémentaires : Soudage (post CAP) ; Maintenance des installations oléohydrauliques et pneumatiques (post bac) - BTS : Assistant Technique d'Ingénieur ; Bâtiment ; Electrotechnique ; Maintenance des Systèmes de Production ; Technico- Commercial
LYCÉE PROFESSIONNEL COMMERCIAL ET HÔTELIER ESCOFFIER (LPCH) Internat F/G http://www.ac-noumea.nc/lpch/ 2 rue Georges Baudoux, Pointe de l'Artillerie BP 371 - 98845 Nouméa CEDEX Tél. : 27 63 88 - Fax : 28 22 30 Mail : ce.9830006p@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Employé de vente spécialisé, option A Produits alimentaires - CAP Commercialisation Service en hôtel, café, restaurant - CAP Cuisine - CAP Opérateur Logistique - CAP Employé de commerce multi-spécialités - CAP Pâtissier 	<ul style="list-style-type: none"> - Bac pro Gestion administration - Bac pro Commerce - Bac pro Vente (prospection, négociation et suivi de clientèle) - Bac pro Logistique - Bac pro Transport (à compter de la 1^{re} professionnelle) - Bac pro Cuisine - Bac pro Commercialisation et services en restauration (section européenne anglais) 	<ul style="list-style-type: none"> - ULIS pro (TFC) (Lire pages 44-45) ET APRÈS... <ul style="list-style-type: none"> - Mentions complémentaires : Cuisinier en desserts de restaurant ; Employé Barman - BTS : Hôtellerie Restauration (option A Mercatique et Gestion Hôtelière ; option B Art Culinaire de la table et du service) ; Transport Prestations Logistiques - Mise à Niveau (MAN) (Hôtellerie Restauration)
LYCÉE PROFESSIONNEL PÉTRO ATTITI Internat F/G http://webattiti.ac-noumea.nc/ 15 rue Teilhard de Chardin - Rivière Salée BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX Tél. : 41 88 33 - Fax : 43 46 36 Mail : ce.9830306r@ac-noumea.nc	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Maçon - CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques - CAP Constructeur Bois - CAP Installateur sanitaire - CAP Carreleur mosaïste - CAP Fabricant Menuiserie Mobilier et Agencement - CAP Peintre Applicateur de Revêtement - CAP Agent de sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - Bac pro Techniciens d'Études en bâtiment : option A Études et économie, option B Assistant en architecture - Bac pro Technicien menuisier - agencier - Bac pro Etude et réalisation d'agencement (recrutement alterné 1 an sur 3 - non ouvert en 2018) - Bac pro Technicien Constructeur Bois - Bac pro Métiers de l'électricité et les environnements connectés - Bac pro Technicien en installations des systèmes énergétiques et climatiques - Bac pro Technicien du froid et conditionnement d'air - Bac pro Bâtiment : Organisation et réalisation gros œuvre (par alternance en Terminale) - Bac pro Accompagnement, soins et services à la personne (option en structure, option à domicile) - Bac pro Services de proximité et vie locale - Bac pro Métiers de la Sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> - ULIS pro (Lire pages 44-45) ET APRÈS... <ul style="list-style-type: none"> - Mention complémentaire post CAP : Plaquiste - FCIL (Formation Complémentaire d'Initiative Locale) : Préparation au concours de recrutement de cadets de la République - BTS : Études et Economie de la Construction ; Etude et Réalisation d'Agencement

Lycées PUBLICS en province nord	CAP	BAC PRO	Informations supplémentaires
<p>ALP DE POINDIMIÉ (Collège Raymond Vauthier)</p> <p>Internat F/G http://webvauthier.ac-noumea.nc/ Route principale n°3 - Poindimié BP2 - 98822 Poindimié Tél. : 47 72 76 - Fax : 47 71 53 Mail : ce.9830008s@ac-noumea.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Maintenance des matériels, option C Matériels d'espaces verts - CAP Maçon 		<p>ET APRÈS...</p> <ul style="list-style-type: none"> - FCIL post CAP : Construction
<p>ALP DE KOUMAC</p> <p>Internat F/G Rue William Boarat BP 22 - 98850 Koumac Tél. : 47 62 27 / 47 62 81 - Fax : 47 60 20 Mail : ce.9830007r@ac-noumea.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP ADAL (Agent de développement des activités locales) : Construction et entretien du bâtiment, option Peinture/Carrelage - CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques* - CAP Cuisine* - CAP Peintre applicateur de revêtement* - CAP Maçon - CAP Commercialisation Service en hôtel, café, restaurant <p><i>* Formation à recrutement alternatif (1 an sur 2) Pas de recrutement en 1^{re} année 2018</i></p>		
<p>LYCÉE AGRICOLE ET GÉNÉRAL MICHEL ROCARD DE POUEMBOUT</p> <p>Internat F/G http://www.legta.formagri.nc/ BP 5 - 98825 Pouembout Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62 Mail : legta.pouembout@educagri.fr</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP accompagnement éducatif petite enfance - CAP serrurier métallier - CAP Maintenance de matériel, option B Engins de travaux publics et manutention NOUVEAU 	<p>FORMATIONS DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Services aux personnes et aux territoires - BAC Pro agricole Gestion des milieux Naturels et de la faune - BAC Pro agricole Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole, option Système à dominante culture - BAC Pro pilote de ligne de production NOUVEAU - BAC Pro ouvrage du bâtiment-métallerie - BAC Pro agricole aménagements paysagers - BAC Pro maintenance matériel, option B engins de travaux publics et manutention 	<p>ET APRÈS...</p> <ul style="list-style-type: none"> - BTSa Développement de l'Agriculture des Régions Chaudes <p>NOUVEAU :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BTS : Pilotage des procédés ; Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention
<p>LYCÉE PROFESSIONNEL AUGUSTIN TY</p> <p>Internat F/G http://www.ac-noumea.nc/touho/ Route provinciale Nord n°10 - Touho BP 25 - 98831 Touho Tél. : 42 87 11 - Fax : 42 87 57 Mail : ce.9830460h@ac-noumea.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP installateur en froid et conditionnement d'air - CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques - CAP Cuisine * - CAP Réparation et entretien des embarcations de Plaisance - CAP Commercialisation Service en hôtel, café, restaurant <p><i>* Formation à recrutement alternatif (1 an sur 2) Pas de recrutement en 1^{re} année 2018</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Gestion administration - BAC Pro Métiers de l'électricité et ses environnements connectés - BAC Pro Maintenance nautique - BAC Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne (option en structure, option à domicile) - BAC Pro Commercialisation et Service en Restauration - BAC Pro Cuisine - BAC Pro Maintenance des systèmes énergétiques et climatiques 	
en province des îles Loyauté			
<p>ALP DE MARÉ (Collège de la Roche)</p> <p>Internat F/G http://weblaroche.ac-noumea.nc/ Collège de La Roche - 98820 Maré Tél. : 45 40 49 / 45 41 44 - Fax : 45 40 40 Mail : ce.9830482g@ac-noumea.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP ADAL (Agent de développement des activités locales) : Gestion et entretien de la petite exploitation rurale - CAP ADAL (Agent de développement des activités locales) : Construction et entretien du bâtiment 		
<p>LYCÉE POLYVALENT WILLIAMA HAUDRA (Lycée des Îles Loyauté)</p> <p>Internat F/G http://www.ac-noumea.nc/lii/ BP 42 - 98820 Wé Lifou Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46 Mail : ce.9830483h@ac-noumea.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Maintenance de bâtiments, de collectivités - CAP Cuisine - CAP Commercialisation Service en hôtel, café, restaurant 	<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Gestion Administration 	<ul style="list-style-type: none"> - ULIS pro (TFC) (Voir pages 44-45)
<p>ALP D'OUVÉA (Collège Shea Tiaou)</p> <p>Internat F/G http://webouvea.ac-noumea.nc/ Tribu de Lékine BP 18 - 98814 Fayaoué Ouvéa Tél. : 45 45 70 - Fax : 45 19 58 Mail : ce.9830639c@ac-noumea.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP ADAL (Agent de développement des activités locales) : Gestion et Entretien en Milieu Marin 		

Lycées PRIVÉS en province sud	CAP	BAC PRO	Informations supplémentaires
<p>LYCÉE POLYVALENT DO KAMO (ASSE) Internat F/G http://www.dokamo.nc/ 15 bis rue Taragnat - Vallée des Colons - Nouméa BP 615 - 98845 Nouméa Cedex Tél. : 28 43 51 - Fax : 26 02 86 Mail : dokamo@agoon.nc</p>		<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Gestion-administration - BAC Pro Transports - BAC Pro Technicien d'études du Bâtiment : option A Études et économie de la construction, option B Assistant en architecture 	<ul style="list-style-type: none"> - Option facultative Sport : Football masculin et féminin (Voir page 9)
<p>LYCÉE PROFESSIONNEL PÈRE GUÉNEAU (DDEC) Internat G http://lppg.ddec.nc/ 24 Route Ter 1 Village - Bourail - BP 85 - 98870 Bourail Tél. : 44 11 28 - Fax : 44 17 84 Mail : sec.lp.gueneau@ddec.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Maintenance des véhicules automobiles : option A Véhicules particuliers, option B Transports routiers - CAP Maintenance des matériels : option A Agricoles, option B matériels de travaux publics et manutention - CAP Réparation et entretien des embarcations de plaisance 	<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Maintenance des véhicules automobiles (option A véhicule particulier, option B transport routier) - BAC Pro Maintenance des Matériels (option A Matériels agricoles, option B Travaux publics et manutention) 	
<p>LYCÉE PROFESSIONNEL FRANÇOIS D'ASSISE (DDEC) Internat F/G http://lpfa.ddec.nc/ BP 33 - 98870 Bourail Tél. : 44 13 76 - Fax : 44 15 05 Mail : sec.lp.fassise@ddec.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Vendeur magasinier en pièces de rechange et d'équipements automobiles 	<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Section euro Commerce - BAC Pro Gestion-administration - BAC Pro Section euro Accueil, relation clients et usagers 	<p>ET APRÈS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mention complémentaire post-bac : Accueil et Réception - BTS : Négociation Relation Client ; NOUVEAU : Management des unités commerciales
<p>LYCÉE PROFESSIONNEL SAINT PIERRE CHANEL (DDEC) Internat F http://lpchanel.ddec.nc/ 538 rue Charles Beautemps-Beauprès BP 1728 - La Conception - 98810 Mont Dore Tél. : 41 72 71 - Fax : 43 53 65 Mail : sec.lp.spchanel@ddec.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Employé de Commerce Multi-Spécialité - CAP Employé Vente Spécialisé, option B Produits d'équipements courant 	<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Gestion-administration - BAC Pro Commerce - BAC Pro Vente (prospection négociation suivi de clientèle) - BAC Pro Gestion-administration 	<p>ET APRÈS...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mentions complémentaires post bac : Services financiers ; Accueil Réception ; Assistance Conseil Vente à Distance - Mentions complémentaires post CAP : Vendeur spécialité alimentation
<p>LYCÉE PROFESSIONNEL SAINT JOSEPH DE CLUNY (DDEC) Internat F/G http://lpsjc.ddec.nc/ Rue de l'Alma - Nouméa - BP 8010 - 98807 Nouméa Cedex Tél. : 28 41 33 - Fax : 25 19 85 Mail : sec.lp.scluny@ddec.nc</p>		<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Commerce - BAC Pro Gestion-administration - BAC Pro Accueil, relation clients et usagers - BAC Pro Artisanat et métiers d'art, option Communication visuelle et plurimédia NOUVEAU 	<p>ET APRÈS...</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mention complémentaire post bac : accueil dans les transports - BTS : Négociation Relation Client ; Assistant Manager
<p>LYCÉE PROFESSIONNEL MARCELLIN CHAMPAGNAT (DDEC) Internat G http://lpmc.ddec.nc/ Route territoriale 1 - Païta - BP 13 - 98890 Païta Tél. : 35 31 24 - Fax : 35 37 56 Mail : sec.lp.mchampagnat@ddec.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP Fabricant Menuiserie Mobilier Agencement - CAP Constructeur bois - CAP préparation et réalisation des ouvrages électriques - CAP serrurier métallier - CAP maçon 	<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro Métiers de l'électricité et ses environnements connectés - BAC Pro Maintenance des Equipements Industriels - BAC Pro Ouvrages du Bâtiment Métallerie - BAC Pro Technicien menuisier agenceur 	<p>ET APRÈS</p> <ul style="list-style-type: none"> - BTS : Maintenance des systèmes de production
<p>LYCÉE PROFESSIONNEL SAINT JEAN XXIII (DDEC) Internat F/G http://jean23.ddec.nc/ Route du Mont Mou - Païta - BP 32 - 98890 Païta Tél. : 35 31 28 - Fax : 35 42 14 Mail : sec.lp.jean23@ddec.nc</p>	<ul style="list-style-type: none"> - CAP charcutier traiteur - CAP cuisine - CAP Commercialisation Service en hôtel, café, restaurant - CAP assistant technique en milieu familial et collectif - CAP accompagnement éducatif petite enfance 	<ul style="list-style-type: none"> - BAC Pro métiers de la mode vêtements - BAC Pro cuisine - BAC Pro commercialisation service en restauration - BAC Pro boulanger pâtissier - BAC Pro accompagnement soins services à la personne (option en structure, option à domicile) - BAC Pro service de proximité vie locale 	<ul style="list-style-type: none"> - ULIS pro (TFC) (Voir pages 44-45) <p>ET APRÈS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mention complémentaire post CAP et post bac : Employé barman - Mise à niveau MAN : Hôtellerie restauration - BTS : Hôtellerie Restauration, option B Art culinaire, Art de la table et du service ;

Lycées PRIVÉS en province nord	CAP	BAC PRO	Informations supplémentaires
LYCÉE AGRICOLE DO NÉVA (ASEE) Internat F/G http://www.doneva.nc/lycee-agricole/ Doneva - Houaïlou - BP 74 - 98816 Houaïlou Tél. : 42 52 36 - Fax : 42 64 05 Mail : tcarlen@formagri.nc	- CAP agricole agriculture des régions chaudes - CAP agricole services aux personnes et vente en espace rural	- BAC Pro services aux personnes et aux territoires - BAC Pro production végétale horticole	
LYCÉE PROFESSIONNEL JOHANNA VAKIÉ (DDEC) Internat F http://lpvj.ddec.nc/ Nindhia - Houaïlou - BP 42 - 98816 Houaïlou Tél. : 42 52 35 - Fax : 42 46 53 Mail : dir.lp.jvakie@ddec.n	- CAP Agent Polyvalent de Restauration - CAP accompagnement éducatif petite enfance - CAP Agent de sécurité	- BAC Pro Gestion des pollutions et protection de l'environnement - BAC Pro Accompagnement Soins et Service à la Personne, option À domicile, option En structure	
LYCÉE PROFESSIONNEL GABRIEL RIVAT (DDEC) Internat F/G http://bonou.ddec.nc/ Mission de Pouébo - BP 72 - 98824 Pouébo Tél. : 47 35 35 - Fax : 47 50 62 Mail : dir.lp.grivat@ddec.nc	- CAP Maçon - CAP Commercialisation Service en hôtel, café, restaurant - CAP Cuisine	- BAC Pro technicien du bâtiment organisation réalisation du gros œuvre	

➤ **Quels BTS après un BAC Pro ?** Tableau des correspondances en Nouvelle-Calédonie

L'obtention de la mention Bien ou Très Bien à l'examen du Baccalauréat professionnel assure l'entrée de droit dans un BTS du même domaine.

Domaines professionnels	Baccalauréats professionnels	BTS
Bâtiment et travaux publics	Études et réalisations d'agencement	Études et réalisations d'agencement ; Etude et économie de la construction
	Technicien d'études du bâtiment (options A et B)	Études et économie de la construction ; Bâtiment ; Étude et réalisation d'agencement
	Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre	Bâtiment
Bois ameublement	Technicien constructeur bois ; Technicien menuisier agencier	Études et réalisations d'agencement
Commerce / vente	Accueil, relation clients usagers	Négociation et relation client ; Management des unités commerciales ; Assistant de gestion PME-PMI ; Assistant de manager ; Tourisme
	Commerce	Négociation et relation client ; Management des unités commerciales ; Assistant de gestion PME-PMI ; Tourisme ; Technico-commercial ; Commerce international
	Vente	Commerce international à RCE* ; Communication ; Management des unités commerciales ; Négociation relation client
Electrotechnique, systèmes électroniques, énergétique	Electrotechnique énergie équipements communicants	Assistance technique d'ingénieur ; Electrotechnique ; Technico-commercial ; Maintenance des systèmes ; Systèmes numériques
	Systèmes numériques	Systèmes numériques ; Services informatiques aux organisations
Exploitation agricole	Conduite et gestion de l'exploitation agricole option système à dominante cultures ; Gestion des milieux naturels et de la faune	Développement de l'agriculture des régions chaudes
Gestion/ comptabilité / secrétariat	Gestion-administration	Assistant de gestion de PME-PMI ; Assistant de manager ; Comptabilité et gestion ; Services informatiques aux organisations
Hôtellerie-Restauration	Commercialisation et Services en Restauration ; Cuisine	Hôtellerie-restauration option A mercatique et gestion hôtelière ; Hôtellerie-restauration option B art culinaire, art de la table et du service
Logistique et transport	Logistique / Transport	Transport et prestations logistiques
Maintenance industrielle	Maintenance des Équipements Industriels ; Pilote de ligne de production	Assistance technique d'ingénieur ; Maintenance des systèmes de production ; Pilotage de procédés
	Maintenance des matériels Option B : Matériels de travaux publics et manutention	Maintenance et après-vente des engins de travaux publics et de manutention
Métallurgie	Ouvrages du bâtiment : métallerie	Bâtiment
Santé / social / services	Services de proximité et vie locale ; Accompagnement, soins et services à la personne ; Services aux personnes et aux territoires	Economie Sociale et Familiale ; Services et prestations des secteurs sanitaire et social
	Gestion de pollution et protection de l'environnement ; Hygiène propreté stérilisation	Métiers des services à l'environnement

Secteur de la production ; Secteur des services ; Secteur agricole

Questions / Réponses

Des questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers ?

Pas d'hésitation : contactez les conseillers d'orientation-psychologues (dans les centres d'information et d'orientation) ou les conseillers en ligne de l'Onisep pour recevoir une réponse personnalisée, immédiate (ou différée avec une réponse écrite documentée) et gratuite par courrier électronique, tchat ou téléphone à partir de www.monorientationligne.fr. Voici des exemples de questions... et de réponses ! Vos questions, nos réponses...

■ Dès la rentrée prochaine, nous déménageons. Quelles sont les démarches à effectuer pour l'entrée au lycée de ma fille ?

Changement de domicile en Nouvelle-Calédonie :

Si le déménagement implique un changement de secteur de recrutement des lycées, le formulaire de déménagement devra être transmis complet (avec toutes les pièces justificatives) à l'administration du collège, au plus tard fin octobre. Le chef d'établissement enregistrera votre demande et sous certaines conditions*, validera le changement de secteur. Votre nouveau secteur sera celui du collège rattaché à votre nouvelle adresse. Vous ne ferez une demande de dérogation que si vous souhaitez intégrer un autre lycée que celui de votre nouveau secteur.

* Le déménagement est obligatoirement effectif au cours de l'année de 4^e ou de 3^e.

Départ pour la métropole :

Vous devez contacter le service scolarité de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale où vous allez résider pour connaître le calendrier de l'affectation, ainsi que les modalités d'admission en fonction des vœux qui ont été formulés. Si votre fille est scolarisée dans un établissement public ou dans un établissement privé sous contrat, c'est la décision d'orientation du principal du collège d'origine qui sera prise en compte pour l'inscription au lycée. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'annuaire des rectorats et des directions des services départementaux de l'Éducation nationale sur le site : <http://www.education.gouv.fr/cid3/les-rectorats-les-inspections-academiques.html>.

■ Qu'est-ce que la sectorisation ?

En fonction de son collège d'origine, l'élève dépend d'un lycée. Il est prioritaire pour intégrer ce lycée.

La sectorisation concerne les élèves scolarisés dans l'enseignement public. Les élèves scolarisés dans les collèges privés bénéficient d'un bonus de rapprochement vers les lycées privés.

Cette mesure permet d'assurer à chaque élève une place en 2^{de} générale et technologique.

Ainsi, il est obligatoire de formuler au moins un vœu de type : Lycée de secteur + 2 EE (hors EATDD et Biotechnologies.)

(Consultez la sectorisation sur le site du vice-rectorat, rubrique « orientation / affectation » ou à partir de l'annuaire des établissements, pages 18 à 20 et page 7)

La sectorisation consiste à affecter un élève dans un établissement en fonction de son domicile, sauf demande de **dérogation** de la part de la famille. Cette demande sera satisfaite s'il reste des places non prises par les élèves du secteur. Le Vice-recteur accorde les dérogations selon des critères nationaux (par ordre de priorité) et en fonction des directives fixées pour l'année en cours :

- 1/ élèves en situation de handicap ;
- 2/ élèves nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé ;
- 3/ élèves boursiers, ou en situation socialparticulière ;
- 4/ élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement souhaité ;
- 5/ élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité ;
- 6/ élèves suivant un parcours scolaire particulier (LV2).

Aucune dérogation, pour aucun autre critère, ne pourra être accordée.

Le formulaire de dérogation doit être demandé au collège à la fin du deuxième trimestre.

Il devra être transmis complet (avec toutes les pièces justificatives) au vice-rectorat, par l'intermédiaire du collège, au plus tard fin septembre 2017. Une commission se réunira au vice-rectorat à la fin du mois d'octobre pour valider la recevabilité de ces critères.

Attention, un vœu sur le lycée de secteur reste néanmoins obligatoire !

Les critères de dérogation validés accordent des points dans le calcul du barème d'affectation mais pas nécessairement une place dans le lycée souhaité. Voir aussi page 7.



Collège Kaméré



■ Comment est calculé mon barème pour les vœux que j'ai formulés ?

Le barème tient compte de votre collège d'origine (secteur ou rapprochement), des points éventuels de dérogation (en fonction des critères retenus) et de vos notes. Un bonus est aussi attribué au 1^{er} vœu, quel qu'il soit. Voir aussi pages 5 et 7.

■ Que faire après le bac pro ?

Les bacs pro visent prioritairement l'insertion dans la vie active. Cependant, de plus en plus de bacheliers professionnels aspirent à continuer des études supérieures. Sous réserve d'un bon dossier, d'une forte motivation, d'un travail soutenu et d'une organisation rigoureuse, vous pouvez prétendre à un brevet de technicien supérieur (BTS) ou à un brevet de technicien supérieur agricole (BTSA), en scolarité ou en apprentissage.

Des dispositifs d'accompagnement destinés aux bacheliers professionnels peuvent être mis en place au lycée, pour favoriser votre adaptation dans le supérieur. De plus, les élèves ou les apprentis ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis prioritairement, s'ils en ont fait la demande, en BTS dans une spécialité correspondant à leur bac.

■ Qu'est-ce qu'une section européenne ?

Les sections européennes sont présentes en lycée général et technologique et en lycée professionnel (LP). Le niveau en langue vivante et la motivation sont déterminants pour y accéder. Au programme : les mêmes matières que pour les autres élèves de 2^{de}, mais l'enseignement de l'une d'elles se fait en partie dans la langue de la section. La connaissance de la culture du pays concerné est approfondie par des échanges et, notamment, par des stages professionnels à l'étranger pour les lycéens pro. Le diplôme du bac porte la mention de la section suivie.

Lire aussi page 14

■ Je n'ai pas de projet professionnel précis. Est-ce gênant ?

En 3^e, il est rare d'avoir une idée précise d'un futur métier. C'est pourtant la période où l'on vous demande de commencer à y réfléchir. Posez des questions autour de vous, rencontrez le conseiller d'orientation-psychologue (COP), consultez les ressources d'information au CDI, discutez-en avec votre entourage, en famille et au collège. Profitez du stage en entreprise (« séquence d'observation en milieu professionnel ») pour interroger des professionnels sur leur parcours, rendez-vous aux salons, forums, journées portes ouvertes.

■ Et si je n'avais pas de place en lycée à la rentrée ?

Pour éviter cette situation, indiquez plusieurs vœux en termes de formations et d'établissements, notamment si vous envisagez des spécialités ou sections rares et/ou très demandées. Restez toujours joignable, particulièrement en février, et assurez-vous d'avoir effectué toutes les démarches nécessaires avant de partir en vacances. En cas de difficulté, le directeur de l'établissement doit vous guider dans votre démarche d'orientation, avec l'aide du centre d'information et d'orientation (CIO), en lien avec les services du vice-rectorat.

■ Rencontrant des difficultés médicales importantes, comment savoir si les études que j'envisage sont compatibles avec mon état de santé ?

Il est en effet important de prendre en compte votre état de santé ou votre handicap dans vos souhaits d'orientation après la classe de 3^e, afin de construire un projet professionnel que vous pourrez mener jusqu'au bout. Pour cela, profitez du stage en entreprise (« séquence d'observation en milieu professionnel ») lors de votre année de 3^e pour observer les conditions de travail, poser des questions aux salariés. Demandez l'avis du médecin scolaire du vice-rectorat et de votre médecin spécialiste pour connaître les éventuelles incompatibilités. N'hésitez pas à rencontrer le conseiller d'orientation-psychologue (COP), l'enseignant référent et l'équipe de suivi de la scolarisation pour envisager plusieurs solutions de poursuites d'études et de métiers.

Collégien/ne en situation de handicap

Orientation et poursuite d'études

Comme tout élève, l'élève de 3^e en situation de handicap doit préparer ses choix d'orientation. Cela implique des questionnements de sa part, pour trouver les formations et les établissements qui répondent à ses besoins éducatifs particuliers. Pour aller plus loin, 6 questions-réponses.

↘ **Qu'est-ce que le handicap ?**

La loi du pays du 07 janvier 2009, définit le handicap comme une limitation d'activité ou une restriction de la participation à la vie en société, en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive, d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychique, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant.

↘ **Droit à l'accès aux institutions**

L'accès aux institutions, ouvertes à l'ensemble de la population des enfants et jeunes en situation de handicap et leur maintien dans un cadre ordinaire de scolarité et de vie, constitue une priorité qui justifie la mobilisation et les interventions concertées de tous les partenaires concernés. Cela implique que les élèves reconnus comme étant en situation de handicap peuvent bénéficier de divers dispositifs leur permettant de pallier les difficultés liées au handicap. Le projet personnalisé de scolarisation (PPS), conçu avec l'élève et sa famille, précise le projet d'orientation et les aménagements nécessaires à la prise en compte de la situation de handicap. La communauté éducative, sous la responsabilité du directeur d'établissement, veille à la mise en œuvre effective du PPS.

↘ **Que recouvre la situation du handicap ?**

La définition du handicap est susceptible d'englober des situations très variées, qui vont au-delà de l'idée parfois restrictive que l'on se fait du handicap. De ce fait, un élève qui présente des troubles intellectuels et cognitifs ou atteint d'une maladie chronique, par exemple, peut voir sa situation de handicap reconnue comme telle par la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC), et ainsi bénéficier d'aménagements tout au long de sa scolarité.

↘ **Les aides**

Il peut s'agir d'aides techniques (par exemple, utilisation de matériel adapté...), d'aides humaines (accompagnateur de vie), d'aides aux familles pour frais supplémentaires, d'une aide au transport, d'aménagements des études et des examens...

↘ **Concernant la voie pro (CAP, bac pro...)**

Outre les aménagements de la scolarité et des examens, il existe aussi des dispositions spécifiques relatives aux stages et aux formations suivies en alternance. Il est possible, à partir de 16 ans, de demander à bénéficier de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Par ailleurs, l'apprenti bénéficiant de la RQTH peut souscrire un contrat d'apprentissage aménagé.

■ **Qui contacter et comment ?**

Le secrétaire de la commission spécialisée pour le second degré (CSD-ASH), le médecin scolaire et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC) sont les interlocuteurs et structures incontournables. Le directeur d'établissement, avec l'appui de l'IEN-ASH du vice-rectorat, est chargé de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation (PPS). Il fait aussi le lien entre la famille de l'élève, l'équipe éducative et la CEJH-NC.

Pour plus d'informations sur les dispositifs, il suffit de consulter les sites du vice-rectorat et de la direction des affaires sanitaires et sociales.

↘ **Handicap et scolarité, les ULIS (Unités localisées pour l'inclusion scolaire)**

Assurer la scolarisation de tous les jeunes handicapés ou malades est une obligation pour les écoles, établissements du second degré et l'université en Nouvelle-Calédonie.

Divers plans d'accompagnement sont mis en place pour accueillir les élèves en situation de handicap et faciliter leurs conditions de scolarisation : suivi du projet personnalisé de scolarisation (PPS), du projet d'aide individualisé (PAI), équipe éducative, possibilité d'intervention d'un accompagnement de vie (AV), financement du matériel pédagogique spécial.

L'équipe de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH) du vice-rectorat peut compléter ces informations en cas de besoin.

■ **Qui contacter et comment ?**

IEN-ASH du vice-rectorat, secrétaire de la CSD-ASH, médecin conseiller technique du vice-rectorat, CIO et bien sûr la commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie (CEJH-NC) sont les personnes et les structures incontournables. L'équipe éducative, le chef d'établissement et la CSD-ASH sont chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet personnalisé de scolarisation. Ils font aussi le lien entre la famille et la CEJH-NC.



Questions-réponses :

■ Mon enfant est scolarisé en 3^e, en Ulis, pour troubles des fonctions cognitives ou mentales. Quelles poursuites d'études envisager ensuite ?

Après avoir pris l'avis de ses professeurs, selon ses goûts, ses intérêts et ses capacités d'autonomie, l'équipe éducative pourra proposer plusieurs possibilités à votre enfant. Par exemple :

- entrer en lycée professionnel dans une classe de préparation au CAP adossée à une ULIS-PRO;
- suivre une formation en alternance dans un centre de formation d'apprentis (CFA), éventuellement adapté aux personnes handicapées ;
- poursuivre une formation professionnelle au sein d'un institut médico-éducatif (IME) ou d'un institut médico-professionnel (IMPro).

Ces différentes propositions seront discutées lors d'une réunion de l'équipe éducative, puis soumises aux responsables de l'élève et directement à l'élève s'il est majeur, en liaison avec la CSD-ASH et la CEJH-NC.

■ Au lycée, de quelles aides peut bénéficier mon enfant ?

Votre enfant peut bénéficier d'aides techniques (utilisation de matériel adapté), humaines (accompagnateur de vie), matérielles et d'aménagements des études et des examens. Dans ce dernier cas, il pourra bénéficier d'un ensemble d'aides dont la demande est à adresser à la Division des Examens et des Concours (DEXCO) sous couvert du Directeur d'établissement durant la période des inscriptions aux examens.

■ Qu'est-ce qu'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) ?

Les Ulis sont des dispositifs d'inclusion collectifs au sein des collèges et des lycées généraux et technologiques, et professionnels, qui accueillent des élèves en situation de handicap (troubles visuels, auditifs, moteurs, cognitifs, mentaux ou troubles envahissants du développement ou troubles multiples associés).

Pour savoir s'il existe une Ulis près de chez vous, consultez le vice-rectorat : <http://www.ac-noumea.nc/>, site de l'ASH et voir pages 38 à 41.

■ Un jeune handicapé qui entre en apprentissage peut-il être aidé ?

Dans certains centres de formation d'apprentis (CFA), un référent accueille et informe les jeunes en situation de handicap. Des aménagements de la scolarité, des aides pédagogiques et un accompagnement pour trouver un employeur sont possibles. L'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) financent des aides techniques et humaines pour l'adaptation du poste de travail.

■ On m'a proposé un APTA pour mon enfant dyslexique. De quoi s'agit-il ?

L'accompagnement personnalisé pour les troubles des apprentissages (APTA) est un dispositif d'accompagnement pédagogique qui répond aux besoins des élèves présentant des troubles des apprentissages, et pour lesquels des adaptations et aménagements pédagogiques sont nécessaires. Élaboré à la demande de la famille, de l'équipe pédagogique et le cas échéant de l'équipe éducative, l'APTA est mis en place par le directeur de l'établissement à partir

des recommandations du médecin traitant et/ou de l'orthophoniste. Mis en œuvre par les enseignants, l'APTA est révisé par ces derniers tous les ans et accompagne l'élève tout au long de sa scolarité.

■ Mon enfant est reconnu handicapé. Quels sont ses droits ?

Les lois du pays et délibérations de 2005 et 2009 ont renforcé le droit de l'enfant à la scolarisation en milieu ordinaire en bénéficiant d'aides adaptées. Le projet personnalisé de scolarisation (PPS), arrêté par l'équipe éducative, après notification du handicap par la CEJH-NC, et l'accord de la famille, définit ces aides. Il intègre le projet d'orientation de l'élève, ainsi que les aménagements nécessaires à la compensation de son handicap.

Enfin, la délibération 106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'école calédonienne réaffirme que c'est à l'école de prendre en compte la diversité des enfants, pour favoriser la réussite de tous.

CONTACTS

> **IEN-ASH** (IEN, inspecteur en charge de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap) du vice-rectorat

www.ac-noumea.nc/, site de l'ASH
tél. : 26 62 25 ou au 26 61 68.

> **Division des examens et des Concours (DEXCO)**
tél. : 26 61 70

> **CEJH-NC** (Commission pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie)
tél. : 24 37 24

> **L'Université de la Nouvelle-Calédonie**
Espace Uni Handicap - tél. : 29 01 95

> **Point Apprentissage**
Tél. 24 69 49.

Autres possibilités

→ CNED (Centre National d'Enseignement à Distance)

Site Internet : <http://www.cned.fr>

■ Se former à distance...

Premier opérateur européen et du monde francophone, le CNED est un **établissement public du Ministère de l'Éducation Nationale**.

■ ... Tout au long de la vie.

Pour **l'école primaire, le collège** et **le lycée**, pour les **études supérieures**, la **vie professionnelle** ou **l'enrichissement personnel**, le CNED propose près de 3000 formations accompagnées de services personnalisés. Les inscriptions en classes complètes ou en complément de formation peuvent être suivies conformément au calendrier scolaire calédonien.

CNED

www.cned.fr

Posez vos questions par E-mail: accueil@cned.fr ou à <http://www.cned.fr/contact>

L'antenne du CNED anciennement située à l'Université de NC est actuellement fermée.

→ Institut de Formation des Professions Sanitaires et Sociales (IFPSS) de Nouvelle-Calédonie

■ Chaque année, l'IFPSS de Nouvelle-Calédonie assure des formations paramédicales et sociales :

- Diplôme professionnel **d'aide soignant** (Diplôme minimum : Diplôme National du Brevet ou avoir suivi une classe de première)
- Diplôme de **Moniteur Éducateur** (DPME) Diplôme professionnel Minimum de niveau V)
- Diplôme d'**Accompagnateur d'Autonomie de la Personne** (AAP)
- Programmes de Formation continue
- Gestion des Concours Métropolitains
- Diplôme d'**Ambulancier** (DA)

IFPSS

12 rue Juliette Bernard - Nouville
BP 587 - 9885 Nouméa CEDEX
Tél. : 24 38 40 - Fax : 25 93 62



→ Les Maisons Familiales Rurales (MFR)

■ Filière : DIMA

- Dispositif d'initiation aux métiers par alternance
- Formation en alternance de périodes de cours et de stages en entreprise
- Certificat de Formation Générale (CFG)

→ Inscription toute l'année

MFR de Bélep (pas d'internat)

98811 Bélep
Tél. : 42 80 70
Mail : mfrblp@yahoo.fr

MFR de Poindimié (pas d'internat)

BP 156 - 98822 Poindimié
Tél. : 42 72 99
Mail : mfrpoindimie@formagri.nc

MFR de Koné (Internat)

BP 181 - 98860 Koné
Tél. : 47 34 75
Mail : mfrkone@formagri.nc

MFR de Pouébo (Internat)

BP 22 - 98824 Pouébo
Tél. : 47 64 94
Mail : pwevo@gmail.com

→ L'École des Métiers de la Mer

www.emm.nc
38 avenue James Cook - Nouville
BP 10013 - 98805 Nouméa CEDEX
Tél. : 28 78 63 - Fax : 27 47 54
Mail : assistance@emm.nc

→ Le GRETA Interprovincial

Site Internet : www.greta.nc
BP K2 - 98849 Nouméa CEDEX
Tél. : 41 50 39 - Fax : 41 61 31
Mail : veronique.piveteau@greta.nc

→ L'Association Calédonienne pour l'Animation et la Formation (ACAF)

Site Internet : www.acaf.nc
Vallée du Tir - BP 10042 - 98805 Nouméa CEDEX
Tél. : 28 15 05 - Fax : 27 70 89
Mail : acaf@acaf.nc

→ RSMA-NC

« La réussite par le travail et l'effort »
Une unité militaire de formation professionnelle au service des jeunes de Nouvelle-Calédonie.

Conditions d'âge : entre 18 et 26 ans.
Statut : volontaire stagiaire ou volontaire technicien (nourri, logé avec un salaire de 41 000 CFP par mois pour un stagiaire).

■ Formation militaire et citoyenne

- développement de l'esprit de cohésion à travers la vie en section sportive
- préparation permis de conduire
- préparation PSC1 (1^{er} secours)

■ 15 Formations professionnelles sont proposées :

- Employé commercial en magasin
- Agent administratif
- Peintre en bâtiment plaquiste
- Agent d'entretien du bâtiment
- Maçon carreleur
- Mécanicien automobile
- Métallier-soudeur
- Hôtellerie et restauration
- Transport et logistique
- Métiers de la terre
- Auxiliaires d'autonomie
- Agents de prévention et de sécurité
- Sapeurs-pompiers volontaires
- Remise à niveau des diplômés
- Métiers de la mine

→ Pour tout renseignement, contactez :

RSMA-NC
BP 41 98 850 Koumac
<http://www.rsma.nc>
Mail : OfficierSuperieurAdjoint@rsma.nc
Facebook : RSMA-NC c'est CHOC
La cellule Recrutement au 47 88 24 (Koumac)
ou 74 96 57

Adresses utiles



Centre d'Information et d'Orientation à Nouméa

10, rue Georges Baudoux
BP 500 - 98845 Nouméa
Tél. : 26 61 66
<http://cio.ac-noumea.nc>
Email : cio@ac-noumea.nc

Sans Rendez-vous :

- Du lundi au jeudi de 8h à 11h30 et de 12h30 à 16h. Et le vendredi de 12h30 à 16h.
- Pendant les vacances scolaires de 8h à 11h et de 12h à 15h.
- Fermeture annuelle (dates à consulter sur www.ac-noumea.nc)

Sur Rendez-vous :

Antenne de La Foa

Au collège public de La Foa
Tél. : 44 33 04
Email : cio.lafoa@ac-noumea.nc

Antenne de Poindimié

Au lycée de Poindimié
Tél. : 42 32 01
Email : cio.poindimie@ac-noumea.nc

Antenne de Koné

Au collège de Koné
Tél. : 47 37 99
Email : cio.kone@ac-noumea.nc

Antenne des Iles

Au lycée des îles à Wé, à Lifou
Tél. : 45 18 90
Email : cio.iles@ac-noumea.nc

Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie

www.ac-noumea.nc
Immeuble Flize - 1, avenue des frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa CEDEX
Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

La DAFE : Direction du service d'Etat, de l'Agriculture, de la Forêt et de l'Environnement (Enseignement agricole)

<http://www.formagri.nc>
209, rue A. Bénébig - Haut Magenta
BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40
E-mail : sfd.nouvelle-caledonie@educagri.fr
ou suivi-etudiant@dafe.nc
ou orientation@dafe.nc

Les fédérations de parents d'élèves

F.A.P.E.P.
Tél. : 77 73 21 ou 79 13 33
E-mail : mekecuer@gmail.com

F.C.P.E.
Tél. : 87 09 79
Email : sylvain.hons@yahoo.fr

U.G.P.E
Tél. : 28 24 54
E-mail : ugpe@lagoon.nc

La DDEC : Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique

<http://www.ddec.nc>
3, rue Frédéric Surleau
Centre ville
BP P5 - Nouméa CEDEX
Tél. : 23 24 24 - Fax : 23 24 29

L'ASEE : Alliance Scolaire de l'Église Évangélique de Nouvelle-Calédonie

57, rue du Pasteur Marcel Ariège
BP 3894 - 98846 Nouméa
Tél. : 24 27 27 - Fax : 26 31 06
E-mail : secretariat.direction.asee@canl.nc
www.asee.nc

La FELP : Fédération de l'Enseignement Libre Protestant de Nouvelle-Calédonie

Lot 1 les Banians
BP 683 - 98860 KONE
Tél. : 42.49.68 - Fax : 42.45.68
Email : accueil@felp.nc

L'IDC : Institut pour le Développement des Compétences en Nouvelle-Calédonie

<http://www.idcnc.nc>
Page Facebook IDC NC
1, rue de la Somme, Nouméa
BP 497 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 05 07 09 (appel gratuit)
E-mail : idc.nc@idcnc.nc

Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) - Province Sud

<http://www.mij.asso.nc>
12, rue de Verdun
Immeuble Galliéni II 4^e étage
Tél. : 28 22 77 - Fax : 28 34 43
Des antennes de la MIJ Sud à Bourail, Dumbéa, Iles des Pins, La Foa, Mont-Dore, Paita, Thio, Yaté
Mail : mij@mij.asso.nc

Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) - Province Nord

Direction Poindimié/Antenne de direction Koné
Antennes MIJ : Poindimié, Canala, Houaïlou, Koné, Koumac et Ouégoa
BP 26 - 98822 Poindimié
Tél. : 42 70 92 - Fax : 42 70 93
E-mail : assistante.direction@mijnord.nc

Établissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les Îles Loyauté (EPEFIP)

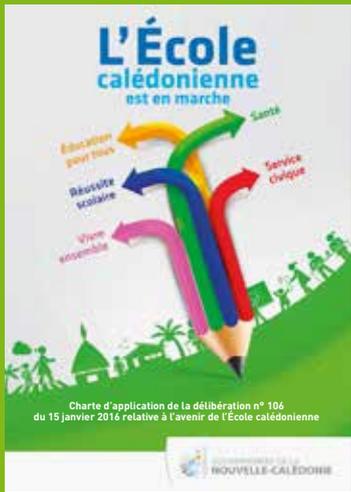
EPEFIP Lifou
BP 253 Havila Wé
Tél. : 45 10 98 - Fax : 45 18 98
Mail : e-pamani@epéfip.nc

EPEFIP Maré
BP 139 La Roche
Tél. : 45 49 15 - Fax : 45 44 10
Mail : l-drudri@epéfip.nc

EPEFIP Ouvéa
BP 24 Wadrilla
Tél. : 45 52 58 - Fax : 45 52 60
Mail : j-adjouhgniope@epéfip.nc

<http://cio.ac-noumea.nc>





ZOOM sur...

Développer l'identité de l'École calédonienne : l'enseignement des Langues et de la Culture Kanak (LCK)

Charte d'application de la délibération n°106 du 15 janvier 2016 relative à l'avenir de l'École calédonienne.

Développer l'identité de l'École calédonienne

Article 10 : « L'identité de l'École calédonienne se construit autour de sa vocation à être le creuset du destin commun. Il s'agit de bâtir une école qui soit un lieu d'échanges et d'apprentissages pour favoriser la compréhension mutuelle, la tolérance, le respect et le vivre ensemble. »

Un enseignement obligatoire des fondamentaux de la Culture Kanak (CK)

- Au lycée professionnel et agricole (1^{re} année et Terminale de CAP / 2^{de} et 1^{re} BAC PRO).
- Au lycée général et technologique (2^{de} et 1^{re} GT).

La Culture Kanak (LCK) y compris dans sa composante linguistique, peut être intégrée :

- de manière interdisciplinaire dans de nombreux enseignements (histoire-géographie, arts plastiques, français, langues vivantes...) et
- dans les parcours éducatifs (parcours civique, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours d'orientation)

CK

Un enseignement de Langues Kanak (LK) :

- En Langues Vivantes LV2, LV3 et en enseignement facultatif.
- En continuité dans certains établissements : depuis la maternelle, puis du collège jusqu'au lycée.

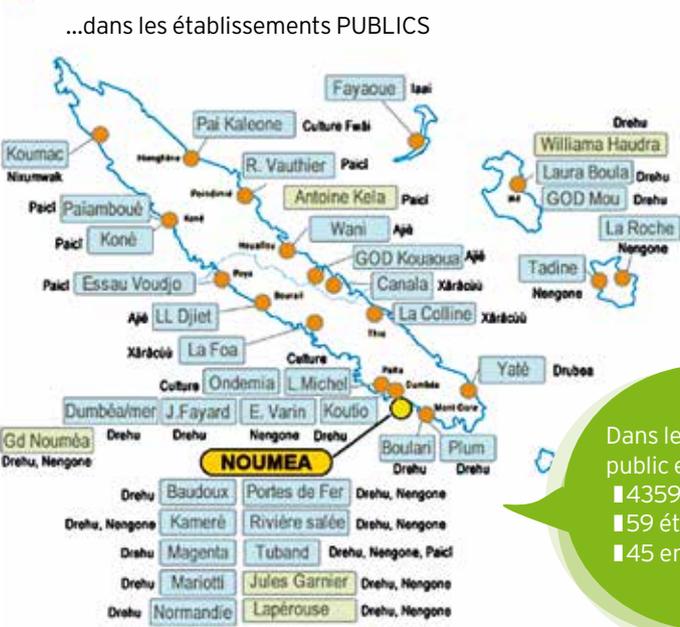
Parmi les 11 langues kanak (LK) enseignées, 4 LK (**Nengone, Drehu, Ajië et Paicî**) se dotent d'un programme d'enseignement évalué au baccalauréat (général, technologique et professionnel).

Apprenez les langues de notre Pays...

Apâgürü pârâ mêrê a xè néva xé -ré
Inine jê la itre gene hlapa ne la nôje së
Yenonelo re ta nodei la nengoc nore nodeni eje
Picöö pwârâ türa kârâ nâpô kè-jê

LK

Cartes de l'enseignement des LCK du 2nd degré...



Dans le 2nd degré public et privé, c'est :

- 4359 élèves
- 59 établissements
- 45 enseignants